



Faculté de philosophie, arts et lettres

Henri III : une définition trop neuve de la masculinité ?

Auteur : Louise Franck

Promoteur : Monsieur Gilles Lecuppre

Lecteur(s) : Madame Monique Weiss et Madame Silvia Mostaccio

Année académique 2025-2026

Master en Histoire, finalité communication de l'Histoire

**Déclaration sur l'honneur, mémoires/TFE de la Faculté de philosophie, arts et lettres,
UCLouvain**

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel, que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance, et que l'utilisation des outils d'intelligence artificielle est conforme aux consignes générales d'utilisation publiées par l'UCLouvain et disponible à cette adresse :

https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-p1/portail/reglement/Consignes-ChatGPT-version_etudiante.pdf?token=SebXXm87

Je suis conscient-e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement, de ne pas annoncer dans une partie spécifique en début du mémoire l'utilisation que j'ai faite des outils d'intelligence artificielle ou de les utiliser de manière contraire à ce qui est prévu dans la note institutionnelle constituent des irrégularités graves au regard du Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain (Chapitre 4, section 7, article 107 à 114) au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions académiques et disciplinaires encourues.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude et de n'avoir pas utilisé les outils d'intelligences artificielles en dehors de ce qui est accepté à l'UCLouvain.

Nom, Prénom : Franck Louise

Date : 18/05/2026

Signature de l'étudiant-e :



ANNÉE ACADÉMIQUE : 2025-2026

SESSION : Juin

NOM : Franck

PRÉNOM : Louise

TITRE DU MÉMOIRE : Henri III : une définition trop neuve de la masculinité ?

PROMOTEUR : Monsieur Lecuppre

Résumé du mémoire en 12 lignes :

Henri III, dernier roi de la dynastie des Valois a été critiqué pour avoir cherché à renforcer le pouvoir de la monarchie en utilisant des méthodes novatrices. Certaines d'entre elles ont été jugées trop féminines et sa masculinité a été remise en cause.

Pour examiner cette question, les principales sources utilisées proviennent des rapports d'ambassadeurs étrangers, de la correspondance de Henri III et des registres-journaux de Pierre de l'Estoile, un mémorialiste du roi et un collectionneur de pamphlets.

Aborder la masculinité chez un roi de la fin du XVI^e siècle nous amène à nous demander comment il a pu incarner des traits masculins ou féminins.

Henri III reflète une plus grande variété d'expressions de genre que ce qui était accepté à son époque car les perceptions de genre varient à travers les âges et les cultures.

Le contexte des guerres de Religion, l'absence d'héritier direct et la personnalité du roi toute en nuances nous permettent de découvrir pourquoi l'angoisse d'une nation qui n'a pas voulu comprendre son roi s'est muée en haine.

Il est demandé aux étudiants qui déposeront leur mémoire pour la prochaine session d'examens de bien vouloir rédiger un résumé (12 lignes maximum), à insérer en début de mémoire.

Ce résumé doit faire état de la problématique, des sources utilisées et les principaux résultats obtenus.

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur Monsieur Lecuppre pour sa grande disponibilité, ses encouragements, ses conseils sans lesquels ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie également mon fiancé Christopher pour son soutien, son encouragement et son impressionnante bibliothèque.

Mes soeurs, Noémie et Amandine, pour leur soutien moral, leurs conseils et leurs corrections ont toute ma gratitude.

Et enfin mes parents ont toute ma reconnaissance pour le financements de mes études et plus précisément des nombreux livres relatifs à mon mémoire, mais aussi surtout pour les relectures, les encouragements dans mes moments de doute, le soutien sans faille et toute l'aide qu'ils ont pu m'apporter.

Introduction

Henri III, fils chéri de sa mère, Catherine de Médicis, sanguinaire duc d'Anjou de la Saint-Barthélemy, prince-chevalier de Jarnac et Moncontour, roi de Pologne indifférent à son peuple, tyran hérétique et hermaphrodite de France, monarque insouciant s'amusant avec ses mignons : ces étiquettes collées à Henri III suscitent des interrogations quant à la personnalité complexe de ce monarque jugé efféminé.

Que signifie la masculinité pour ce dernier roi issu des Valois?

L'histoire nous laisse un portrait peu flatteur d'Henri III ; la présence de ses fameux mignons, son amour du luxe et du raffinement, son élégance, ses préoccupations frivoles et son manque de goût pour la guerre et la chasse ont laissé de lui l'image d'un roi efféminé, peu ambitieux pour la France. Il est vrai qu'il ne s'est pas conformé au modèle du monarque selon la tradition française, les pamphlets de ses adversaires dénonçant une « dérive sexuelle » n'ont pas manqué de le rappeler¹. Pourtant, l'adoucissement relatif des mœurs et le raffinement de certaines cours dès la Renaissance ont modifié le concept de virilité qui sera définie par l'élégance, la prestance, la maîtrise de soi et la grâce.²

Les pamphlets dirigés contre Henri III ont été jusqu'à comparer l'efféminement du monarque à de l'hermaphrodisme, ce qui est gravissime aux yeux de l'Eglise car il s'agit d'une remise en cause des caractères sexuels fixés par Dieu, la Bible interdisant le travestissement. La critique de l'homme efféminé a traversé les siècles depuis l'antiquité. Actuellement, nous trouvons normal que l'homme moderne unisse des qualités féminines et masculines tout en assumant ses responsabilités et en agissant³. Pour son malheur, Henri III n'a pas été capable de donner un héritier Valois à la France, ce manque de fertilité a certainement également contribué à sa mauvaise réputation⁴.

Henri III a pourtant été capable de bien juger la situation politique, il a compris que le protestantisme ne pouvait pas être éradiqué et qu'il fallait accepter une tolérance civile afin que

¹ PERNOT, M., *Henri III, le roi décrié*, Paris, 2013, p. 725-727.

² FOURNIER, M., *Histoire de la virilité* dans *Sciences Humaines*, n°231, 2011, p 29.

³ CORNET, C., *Une masculinité en crise à la fin du XVIIe siècle ? La critique de l'efféminé chez La Bruyère* dans ASSOCIATION MNEMOSYSNE, *Genre et Histoire*, <http://journal.openedition.org/genrehistoire/249> (consulté le 27 février 2020)

⁴ PERNOT, M., *Op.Cit.*, p. 464-471.

les huguenots obtiennent un statut en France ; en mettant tout en œuvre pour qu'Henri IV lui succède, il a sauvé la France, empêchant son démantèlement⁵.

Nous allons tenter de démontrer que non seulement Henri III n'était pas dépourvu de masculinité, mais que son mode de gouvernement était en avance sur son temps, il a préparé la voie à ses successeurs.

Henri III naît le 19 septembre 1551 sous le nom d'Alexandre Edouard au sein du lignage des Valois qui règnent sur la France depuis 1328. Il est le sixième enfant d'Henri II de Valois et de Catherine de Médicis. Son père porte le titre de Roi très Chrétien à l'apogée d'une Renaissance qui exalte son prestige. Il meurt accidentellement le 10 juillet 1559 alors que Henri n'a que huit ans. Son grand-père, François 1^{er}, est le premier roi de la dynastie des Valois d'Angoulême, troisième branche de la dynastie des Valois. Ce monarque qui mena de nombreuses expéditions militaires en Italie avait été séduit par les artistes et les écrivains de la Renaissance italienne qu'il y avait rencontrés. Il avait introduit en France cette culture raffinée et une mère pour le futur Henri III, Catherine de Médicis, descendante d'une grande famille de banquiers florentins. Il s'était entouré d'artistes ingénieux manifestant un goût prononcé pour la mythologie et l'allégorie, il s'était montré passionné par les textes anciens redécouverts par les écrivains humanistes.

L'époque qui nous intéresse est celle d'un conflit opposant en France comme en Europe les chrétiens fidèles au pape et ceux qui ont pris le parti de la Réforme, c'est à dire le parti des chrétiens qui veulent un vrai retour aux sources du christianisme et qui dénoncent les abus de l'Eglise catholique. Le protestantisme, initié par Martin Luther, introduit en France sous la forme du calvinisme est combattu par François I^{er} depuis l'affaire des Placards : alors que ce dernier s'était montré tolérant vis à vis des réformés, ceux-ci affichent sur la porte de sa chambre des propos diffamatoires à l'encontre des catholiques, ce qui est interprété comme un crime de lèse-majesté. Le conflit religieux débouche sur un conflit civil et le massacre des protestants à Vassy par les troupes du très puissant catholique Duc de Guise en 1562, déclenche la première guerre de religion. Vont se succéder des épisodes de trêves provisoires et de conflits dont le fait le plus marquant est le massacre des protestants rassemblés à Paris pour le mariage de l'un des leurs, Henri de Navarre, futur Henri IV avec Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX et du duc d'Anjou, lors de la Saint Barthélémy, la nuit du 23 au 24 août 1572.

⁵ PERNOT, M., *op. cit.*, p.731-732.

La deuxième moitié du XVI^e siècle est une période considérée comme dangereuse pour la monarchie ; l'autorité royale a été affaiblie lors de la mort d'Henri II, son fils François est monté très jeune sur le trône, son règne est bref et suivi par la régence de Catherine de Médicis en attendant l'accession au trône de Charles IX. Les régences sont connues pour être des périodes de troubles et de faiblesse politique mais cette dernière est accentuée par les troubles religieux ; de plus, les caisses de l'Etat sont au plus bas, ce qui n'arrange rien au malaise de la France.

A la mort de Charles IX, son frère Henri III, devenu roi de Pologne depuis le décès du dernier monarque sans héritier, s'enfuit de son royaume polonais en 1574 pour jouir de la couronne de France. Durant son règne, il s'attire à la fois la critique des ultra-catholiques, des protestants, et des malcontents. Ces derniers menés par François d'Alençon, le jeune frère du roi, sont une faction qui comprend les puissants catholiques et protestants qui se sentent lésés par le pouvoir royal. En effet, Henri III donne la gouvernance des régions à ses proches amis, dont certains sont ses favoris. Poussé par son jeune frère, il accorde donc des concessions aux protestants (paix de Beaulieu en mai 1556), ce qui amène les nobles catholiques qui luttent contre le protestantisme et essayent de limiter les pouvoirs monarchiques à se grouper en une ligue, la Ligue catholique, mouvement soutenu par l'Espagne de Philippe II et mené par la puissante famille de Guise, que le roi cherchera à anéantir en faisant assassiner son chef Henri de Guise ainsi que son frère cardinal en 1588, leur conférant le statut de martyrs. Ce fait provoque le soulèvement des villes catholiques fidèles à la Ligue et aboutit au régicide de Henri III par le frère catholique Jacques Clément, le 1^{er} août 1589.

Comme les fils de Henri II sont morts sans héritiers, Henri de Bourbon, roi de Navarre protestant, cousin et beau-frère de Henri III dont ce dernier s'était fortement rapproché à la fin de sa vie, lui succède et abjure sa religion le 25 juillet 1593, mettant un terme aux guerres de religion. Cette accession au trône marquera pour la France le changement de lignée des Valois vers celle des Bourbon. L'édit de Nantes signé le 25 juillet 1598 distingue le citoyen obéissant à la loi du roi et le croyant, libre de son choix religieux⁶.

Le mémorialiste Pierre de l'Estoile, chroniqueur des règnes de Henri III et de Henri IV a dit de Henri III : « [II] estoit un très-bon prince s'il eust rencontré un bon siècle. »⁷

Le règne de Henri III a été marqué par de nombreux troubles religieux et sociaux. Le roi a dû faire face à une forte diffamation et à une désacralisation de sa fonction relayées par des

⁶ PERRONET, M., *Le XVI^e siècle, 1492-1620*, Paris, 2013, *passim*.

⁷ L'ESTOILE, P., *Mémoires-journaux*, tome III, 1587-1589, p. 306.

pamphlets et des libelles à son encontre. Cependant, ces dernières années des historiens modernistes ont essayé de réhabiliter Henri III malgré la mauvaise réputation qu'il avait acquise depuis le XVI^e siècle⁸.

Qui était réellement Henri III, ce roi cultivé, éloquent, soucieux de majesté royale, qui n'avait pas de goût pour la guerre et la chasse mais s'entourait de mignons, était attiré par un certain mysticisme, aimait les vêtements, le luxe et les plaisirs futiles? Nous allons tenter de comprendre les raisons du comportement de ce roi, ses relations avec les femmes, ses goûts, son caractère, expliquer son apparence, l'institution de l'étiquette, cérémonial de cour, le choix des mignons.

A travers les libelles et les pamphlets écrits par ses nombreux détracteurs, qu'ils soient catholiques, protestants ou malcontents, nous nous demanderons quelles sont les raisons de tant d'acharnement à ternir son image. Nous essayerons enfin de voir quelles en ont été les conséquences. Nous analyserons une partie de sa correspondance dans laquelle il tente de répondre aux attaques qui lui sont lancées.

Ce roi aux idées "trop" nouvelles, incompris de ses contemporains a essayé de toutes ses forces de maintenir le navire à flots ; il n'a manqué ni de courage ni d'autorité.

Nous disposons de nombreuses sources d'époque pour étudier Henri III ; un écrivain-mémorialiste a été particulièrement généreux en détails et anecdotes, il s'agit de Pierre de l'Etoile. Nous trouvons dans son journal des informations concernant la vie de Henri III depuis son retour de Pologne jusqu'à son assassinat par Jacques Clément.

Ce mémoire se divise en trois chapitres. Le premier chapitre se penche sur les attaques auxquelles Henri III a dû faire face, en se basant sur l'analyse d'une série de pamphlets à l'encontre du roi, de sa politique, de son entourage. Ces derniers ont été écrits par divers partis adverses avec en toile de fond les reproches récurrents de mollesse, d'efféminement, de frivolité, de tyrannie. Ils sont issus pour la plupart des journaux de Pierre de l'Etoile. Des extraits de l'oeuvre d'Agrippa d'Aubigné, *Les Tragiques*, sont interprétés. Agrippa d'Aubigné a été choisi en fonction de sa notoriété, et donc de l'influence qu'il a eue sur la réputation du roi. Ces reproches ont été également évoqués lors de certains prêches responsables de la haine que le roi a suscitée auprès de la population. Nous verrons ensuite les procédés d'écriture de Henri III et comment il a répondu aux attaques.

⁸ PERNOT, M., *op. cit.*, p. 7-10.

Le second chapitre s'intéresse à l'éducation que Henri III a reçue, son caractère, les valeurs qu'il défend, ses goûts et ses loisirs, ses relations avec les membres de sa famille et avec les femmes en général. Nous décrirons l'évolution de son image d'après quelques portraits réalisés au cours de sa vie.

Le dernier chapitre est consacré au désir de majesté de Henri III, nous essayerons de comprendre par quels procédés il a tenté de centraliser le pouvoir et d'accoître son autorité. Les thèmes de la cour, de l'entourage choisi, notamment des mignons et de leur importance aux yeux de Henri III sont abordés. Nous terminons en abordant le caractère innovateur de ce roi qui a été un précurseur à plusieurs points de vue pour ses successeurs.

Historiographie

Nous avons déterminé trois grands thèmes abordés dans ce travail, nous allons les envisager en lien avec les écoles et les courants historiques.

Le premier de ces thèmes sera la figure de Henri III, nous aborderons ensuite l'historiographie de la masculinité avec un focus sur le 16^e siècle, nous étudierons ensuite l'évolution de l'image de la cour.

A. Historiographie de Henri III

En 1866, Camille Lenient, spécialiste de la caricature politique écrit : « Henri III qui ne fut pas un saint, est à coup sûr un des plus grands martyrs du genre satirique. » En effet, la caricature est une arme politique, Henri de Valois dont la qualité de roi est déniée dans les pamphlets y est diabolisé.⁹

Le dernier Valois est victime de jugements très sombres ; pendant très longtemps l'histoire n'a retenu que des éléments négatifs sur ce roi, les divers témoignages de son règne sont écrits par des adversaires de la monarchie ou par des royalistes jugeant trop sévèrement ses faiblesses, ses erreurs, ses comportements estimés inconvenants pour un roi. Ces jugements ont eu un impact non seulement sur ses contemporains mais aussi sur la conception des historiens et romanciers des siècles suivants comme Jules Michelet (*Renaissance et Réforme. Histoire de France au XVI^e siècle*, Paris 1982) ou Alexandre Dumas (dans *La Dame de Montsoreau, Les Quarante-cinq*), contribuant à la construction de la légende noire du roi.

Jacques- Auguste de Thou (1553-1617) était un célèbre magistrat, il était grand maître de la bibliothèque d'Henri IV, son ouvrage, *Histoire Universelle*, est donc un ouvrage de référence dans lequel il fustige particulièrement Catherine de Médicis, qui d'après lui, aurait entretenu ses enfants dans la mollesse afin de les rendre malléables et satisfaire ainsi ses ambitions de règne. Selon de Thou, Henri III n'était pas digne d'être roi, son goût immodéré pour les plaisirs ont contribué à la ruine de l'Etat et à l'appauvrissement de ses sujets. Cet ouvrage a fait partie de l'historiographie classique pendant des siècles. L'ambition de de Thou était évidemment de mettre Henri IV en lumière en assombrissant davantage son prédécesseur¹⁰.

Au XVII^e siècle, le marquis de Fontenay-Mareuil contribue à la mauvaise réputation de Henri III et de ses favoris, ces derniers ont été soustraits à la recherche historique comme si la

⁹ DUPRAT, A., *La caricature arme au poing : l'assassinat d'Henri III* dans *Sociétés et représentations*, 2000, n° 10, p.103.

¹⁰ GROUAS, E., *Aux origines de la légende noire des Valois : Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou*, Rennes, 2007, p.75-87.

sphère privée du roi ne devait pas être prise en compte.¹¹ Au milieu du XIX^e siècle, Victor Duruy décrit les mignons au milieu d'une cour qu'il qualifie de licencieuse et de féroce dans *L'Histoire de France*¹². Jean-Hippolyte Mariéjol, historien français (1855-1934) est le rédacteur des tomes VI (*La Réforme et la Ligue. L'Edit de Nantes (1559-1598)*) et VII (*Henri IV et Louis XIII (1598-1643)*) de l'Histoire de France d'Ernest Lavisse, il y évoque les relations équivoques de Henri III avec ses mignons, faisant de lui un homosexuel peu intéressé par les affaires de l'Etat. Le XX^e siècle, attentif à l'évolution des mentalités, a peu à peu démonté la légende noire des derniers Valois et de leur mère Catherine de Médicis, il existe de nouveaux dossiers réhabilitant Henri III même si certaines idées reçues des siècles précédents y subsistent (la biographie de Pierre Chevalier, *Henri III, roi shakespearien*, 1985, Jacqueline Boucher, *Société et mentalités autour de Henri III*)¹³.

La politique du dernier Valois est réévaluée sous un angle positif depuis la fin du XX^e siècle (Xavier Le Person, *Pratiques et praticiens. La vie politique à la fin du règne de Henri III (1584-1589)*, 2002)¹⁴.

En 1980, Marc Fumaroli explique que l'opinion défavorable des contemporains de Henri III est due au fait qu'ils soient peu habitués à l'éloquence royale. En 1992, dans la réédition du *Projet de l'éloquence royale* d'Amyot, Philippe-Joseph Salazar décrit dans l'introduction un Henri III précurseur des politiques de la seconde moitié du XX^e siècle. Le début du XXI^e siècle voit, avec la nouvelle histoire, une nouvelle compréhension du règne avec des explications concernant l'organisation de la cour (Jacqueline Boucher, *La cour de Henri III*, 1992 ; Nicolas le Roux, *La faveur du Roi*, 2000), l'ambivalence du rôle du roi-martyr (Nicolas le Roux, *Un régicide au nom de Dieu*, 2006). Un nouveau territoire de recherche interdisciplinaire, à la croisée de l'histoire, la littérature, la rhétorique et la pédagogie voit le jour en 2008 : Henri III et la rhétorique.¹⁵ L'histoire est dite éclatée, hyperspécialisée.

Depuis les années 1990, différents ouvrages ont été écrits sur la personnalité du roi et son rôle, les auteurs prenant soin de ne pas tomber dans le piège de l'anachronisme, les récits sont rattachés à des contextes, la biographie n'est plus vue comme un genre mineur, elle permet de mieux comprendre une période, c'est l'historiographie socio-historique.¹⁶ Il faut dire que la

¹¹ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris*, Paris, 2019, p.9.

¹² LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001, p.9.

¹³ GROUAS, E., *op. cit.*, p.75-87.

¹⁴ GROUAS, E., *op. cit.*, p. 67.

¹⁵ LA CHARITE, C., *Henri III ; la Rhétorique et l'Académie du Palais* dans *Renaissance et Reforme*, n°4, 2008, p.13-18.

¹⁶ LEVI, G., *Les usages de la biographie* dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*, n°6, s.d., p. 1325-1326.

biographie avait été abandonnée vers les années 1930, décriée par l'école des Annales parce qu'elle faisait partie de l'histoire événementielle, anecdotique; les historiens lui reconnaissent depuis le milieu des années 1970 l'utilité de faire le lien entre les initiatives personnelles et les comportements collectifs, d'illustrer par l'exemple d'un seul être humain les éléments de la société de son temps¹⁷.

B. Historiographie de la Cour

Les Anglo-Saxons ont fait de la cour un champ de recherche spécifique, les « Court Studies », ce n'est pas le cas en France mais divers travaux concernant la cour y ont vu le jour. Au XIX^e siècle, il existe trois types de publications qui s'intéressent à l'étude de la cour en France : l'édition de documents historiques (comme les mémoires, la correspondance, les documents de l'administration royale, les comptes et les inventaires), les études biographiques, les articles d'histoire générale (sur les cérémonies, la vie dans un château), et enfin à partir de 1870, des travaux sur l'histoire des institutions voient le jour, la cour y est plutôt délaissée mais certains de ses éléments comme le conseil et les services financiers y sont étudiés. Il faut préciser que ces travaux concernent plutôt la période du Moyen Age car les royalistes sont encore très présents au XIX^e et la cour, rassemblement d'aristocrates autour du roi, a une très mauvaise réputation et représente un échantillon social amené à disparaître. Les historiens s'intéressent aux plaisirs du roi mais la cour est exclue du champ politique, elle appartient à la sphère privée.

A partir de 1920, des archivistes comme Lucien Romier, Pierre Champion et Louis Réau compilent des documents concernant l'entourage royal. En 1924, Marc Bloch réalise une enquête sur la sacralité du pouvoir dans *Les rois thaumaturges* et Lucien Fèvre effectue un travail sur Marguerite d'Angoulême après avoir relu les sources afin d'éviter une interprétation anachronique en essayant de comprendre les sensibilités de l'époque¹⁸. Après la guerre 1940-1945, l'Ecole des Annales analyse des sources objectives comme des séries démographiques et économiques, la cour fait donc partie de l'histoire-problème. L'Ecole des Annales a deux approches en ce qui concerne l'étude de la cour : en analysant les groupes et les factions, elle s'intéresse aux faits sociaux et aux mentalités de ce milieu ; en accordant de l'importance à l'interdisciplinarité, elle accueille la sociologie et l'anthropologie s'y rapportant. A partir de

¹⁷ PIKETTY, G. *La biographie comme genre historique ? Etude de cas dans Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°63, 1999, p. 119-120.

¹⁸ ZUM KOLK, C., LE ROUX, N., *Historiographie de la cour en France*. FANTONI, M., *The court in Europe*, 2012, p. 89-90.

1950, la ritualisation de la vie quotidienne et les festivités ont suscité des productions pionnières mais ces comportements ne feront l'objet d'études approfondies que plus tard¹⁹.

En 1974, « *Société de Cour* » de Norbert Elias, un sociologue anglais de la Nouvelle Histoire, est traduit en français. A cette époque apparaissent de nouveaux chantiers historiographiques comme la discipline sociale ou la discipline du contrôle des individus. C'est alors que les courtisans sont considérés comme des objets légitimes d'étude puisqu'ils sont les victimes de la construction de l'état moderne et de la civilisation des mœurs. En considérant la cour comme un moyen d'accession à la monarchie absolue, elle sort donc de la sphère privée pour devenir un sujet d'histoire politique²⁰. Jacqueline Boucher, considérée comme la pionnière de la cour d'Henri III, décrit cette dernière comme lieu de rencontre des élites devant être un exemple pour l'ensemble de la société. Jean-François Solnon quant à lui réalise la première étude d'ensemble de la cour de France à l'époque moderne, il étudie l'étiquette, les tensions entre traditions et innovations. Ces premières approches sont donc essentiellement culturelles²¹. En 1978, Le Roy Ladurie enquête sur les rangs et les hiérarchies à la cour. En 1980, les historiens se détournent du champ de l'histoire des institutions ; c'est la relation entre les dominants (l'État royal) et les dominés (les sujets) qui est étudiée. Sous l'influence de l'école cérémoniale américaine appartenant au champ de l'anthropologie et de l'ethnologie, la mise en scène de l'autorité du prince est étudiée à travers l'étude des grandes cérémonies comme les sacres, les funérailles, les te deum, les entrées royales ; il faut souligner que ces dernières permettent un contact direct entre la cour et la société, les rapports sociaux peuvent être analysés lors de ces rencontres. En France, les historiens s'interrogent sur le lien entre le rituel (en confrontant les textes liturgiques, politiques et juridiques) et la construction de l'identité nationale, sur sa portée et les causes de son déclin. Monique Chatenet étudie le règlement de la cour des Valois et s'intéresse à l'emploi du temps du souverain. Les écrits, les pamphlets, le théâtre, la littérature, l'opéra sont étudiés, l'historien se pose des questions sur l'opinion publique, une collaboration entre études littéraires et historiques voit le jour. L'image du monarque et son évolution est également sujet de recherche²². Des études sur les effets du clientélisme à la cour et sur la faveur royale sont plus proches de nous, elles soulignent le lien entre ces comportements et la mise en évidence du pouvoir absolu²³. La place des femmes n'est pas oubliée, elle devient intéressante

¹⁹ ZUM KOLK, C., LE ROUX, N., *Historiographie... op.cit.*, p. 95.

²⁰ *Ibid.*, p. 98.

²¹ *Ibid.*, p. 102.

²² *Ibid.*, p. 95.

²³ *Ibid.*, p. 98.

à partir de 1990, les régences de l'Ancien Régime constituent un champ d'étude de l'histoire politique des femmes. Des travaux sont entrepris sur des groupes spécifiques appartenant à la cour comme les médecins, les valets, les clercs. La recherche s'est récemment internationalisée lors des colloques internationaux, les liens entre les cours de différents pays ont été étudiés²⁴.

C. Historiographie de la masculinité et du genre

Henri III a été vu à travers l'historiographie comme quelqu'un d'efféminé, sans virilité, nous allons tenter de suivre l'évolution de ce concept de masculinité à travers les époques en insistant par après sur le XVI^e siècle, époque du règne de Henri III.

Il faut d'abord décrire la masculinité ou plutôt expliquer qu'il existe des masculinités. L'étude fait partie d'un nouveau domaine de recherche dans les études du genre comme nous le verrons plus loin. Dans la littérature, le masculin fait référence à une identité virile, il n'y a pas de distinction entre « virilité » et « masculinité », mots qui renverraient à ce qu'est un homme. La plupart des textes sur le genre sont en langue anglaise et leur traduction pose un problème sémantique, souvent *masculinity* est traduit par « virilité » avec une superposition des concepts. D'après le *Oxford English Dictionary*, *virility* est défini par *marked by strength or force*, ce qui s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes. *Virility* qui provient du moyen français est à l'origine peu utilisé en anglais, son concept est plutôt traduit par *manhood* ou *manliness*, il est possible que *virility* ait été utilisé afin de penser la virilité en dehors d'un genre précis, et donc au féminin également. Le *Grand Robert* définit la virilité comme « ce qui est propre à l'homme », particulièrement, la vigueur, la puissance sexuelle, le courage, la fermeté... alors qu'il définit la masculinité comme « l'ensemble des caractères propres à l'homme ou jugés comme tels »²⁵. Le terme de « virilité » définit depuis toujours un code culturel qui dit aux hommes comment ils doivent être en tant qu'hommes et atteindre ainsi une perfection masculine. La virilité désigne une masculinité visible, c'est une représentation culturelle du masculin qui nous donne une image figée contrairement à la masculinité qui est multiple et mouvante.²⁶ Différents modèles de virilité ont conditionné la masculinité à travers le temps, nous allons les passer en revue en citant l'historiographie qui s'y rapporte.

L'idéal viril du citoyen grec se manifeste sur les champs de bataille par le courage physique et moral, l'audace, l'opiniâtreté. L'*andreia* signifie celui qui représente au mieux le

²⁴ ZUM KOLK, C., LE ROUX, N., *Historiographie... op.cit.*, p. 106.

²⁵ RIVOAL, H., *Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins* dans *Travailler*, 2017, n°38, p. 141-145.

²⁶ *Ibid.*, p. 159.

sexe masculin, il apparaît pour la première fois dans Eschyle, *Les Sept contre Thèbes*, en 467. Aristophane dans *Les Nuées*, vers 987, se plaint au V^e siècle d'un « affadissement de la formation virile, le choix des molleses, celui des discussions « inutiles », le recul de l'exercice, ... »²⁷. Sophocle et Hérodote décrivent leurs héroïnes possédant une certaine *andreia*, le genre n'est donc pas lié au sexe mais au comportement²⁸. L'*andreia* guerrière devient politique avec l'accès à l'éloquence persuasive décrite notamment par Thucydide dans son oraison funèbre à Périclès²⁹.

A Rome, le mot *Vir* donne à la fois *virilitas* qui se rapporte à la sexualité et *virtus* se rapportant au courage militaire à partir de l'Empire, il s'oppose au genre féminin et au *puer*, il existe une constante chez les auteurs Catulle, Martial et Juvenal : *vir* décrit une sexualité active. Tite-Live trouve la virilité romaine dans le courage physique et moral, Cicéron dans le mépris de la douleur et de la mort. Pour Virgile, dans le chant six de l'Enéide, il s'agit, pour être un homme véritable, de dominer et de soumettre. D'autres qualités viriles sont décrites par Tite-Live dans *Ab urbe condita* comme la maîtrise de soi, la fidélité aux valeurs et la constance³⁰. Entre le V^e et le XV^e siècle, les valeurs viriles sont incarnées par le chevalier médiéval qui s'ouvre à l'art chevaleresque où la courtoisie et le romantisme sont de mise. Ce modèle de virilité n'appartient qu'aux plus nobles au détriment des hommes de condition modeste auxquels elles sont imposées. Dans les chansons de gestes, la perte de sang au combat et la mort héroïque sont des preuves incontournables de virilité³¹.

Le chevalier devient courtisan du XVI^e au XVIII^e siècle, la virilité moderne est caractérisée par la force alliée à la prestance et l'élégance qui restent viriles. Nous nous focaliserons sur le XVI^e siècle après avoir évoqué les époques suivantes.

La Révolution de 1789 voit les valeurs de courage, de sacrifice, d'honneur et d'autorité masculine s'ancrer comme des principes virils fondamentaux, le citoyen nouveau est un homme actif, capable de détrôner un roi impuissant, le pouvoir social et politique est basé sur la puissance sexuelle et le statut de père de famille³².

A partir du XX^e siècle, on note une disparition progressive des valeurs conditionnant la masculinité, remettant en question la virilité triomphante et permettant l'arrivée du féminisme

²⁷ VIGARELLO, G., *Histoire de la virilité*, tome1. *L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, 2011, p. 12.

²⁸ *Ibid.*, p. 20.

²⁹ *Ibid.*, p. 21.

³⁰ *Ibid.*, p. 70-114.

³¹ *Ibid.*, p. 143-181.

³² SURKIS, J., *Histoire des hommes et des masculinités : passé et avenir dans hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, 2007, p. 13-19.

avec le combat pour l'égalité des sexes et la défense des droits de la femme. Le travail féminin a permis l'autonomisation de la femme. Actuellement, de nombreux hommes conçoivent la masculinité sans la virilité stéréotypée dont les représentations anciennes paraissent risibles.³³

A la fin des années 60, les *Women's studies* apparaissent aux Etats-Unis, elles sont contemporaines du développement des mouvements féministes, elles font partie de l'histoire éclatée comme la décrit Pierre Nora, c'est-à-dire à une histoire spécialisée qui va donner naissance à des revues historiques de plus en plus spécialisées. Les femmes sont étudiées dans les différents domaines, elles deviennent un objet historique à part entière, une minorité qui avait depuis toujours été opprimée et oubliée. Pour la France, ces recherches datent des années 1972-1974. Dans les années 70 se développent alors outre Atlantique les Gender studies (étude des genres) qui désigne les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, citons notamment Daniel Roche avec Histoire des pères et de la paternité. Ces études sont imitées en Europe au milieu des années 80. En 1991, « Une histoire des femmes en occident » est publiée par Georges Duby et Michelle Perot et donne en France une légitimité à ce champ de recherche. Les auteurs déclarent que cette histoire est « tout autant une histoire des hommes »³⁴. L'étude critique des masculinités est un nouveau domaine de recherche dans l'étude des genres. Elle a été développée par la sociologue australienne Raewyn Connell, les *masculinity studies* ont permis d'admettre que le masculin pouvait être incarné de multiples façons sans faire nécessairement référence à la virilité. Le genre est envisagé non seulement comme un rapport de pouvoir entre les hommes et les femmes mais encore au sein même du groupe des hommes. En 1999, l'identité masculine est étudiée par George L. Mosse, dans *L'Image de l'Homme. L'invention de la virilité moderne*. Mosse y distingue bien la virilité qui se confondrait plutôt avec l'histoire de l'héroïsme et la masculinité qui n'est pas nécessairement virile³⁵. Les masculinités doivent donc bien être pensées au pluriel. En 2014, le premier recueil de traduction de Raewyn Connell sous le titre de *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie* voit l'arrivée des masculinity studies en France³⁶.

Revenons à la masculinité au temps de Henri III. Certains contemporains parlent d'effémination en évoquant les courtisans des Temps Modernes, il est clair que l'homme de cour ajoute l'élégance et la grâce aux valeurs du combat, il ne perd pourtant ni sa domination, ni son

³³ LE BRETON, D., et al. *Repère : Histoire de la virilité* dans *Esprit*, n°382, 2012, p. 171-172.

³⁴ SURKIS, J., *Histoire des hommes...* *Op. cit.*, p. 13 -19.

³⁵ FIGAROL, T., C.F. de CORBIN, A., COURTINE, J.-J., VIGARELLO, G., *Histoire de la virilité Tome2 : Le triomphe de la virilité. Le XIX^e siècle*, Paris, 2012, <http://clio-cr.clionautes.org/spip.php?article=3775> 2012.

³⁶ RIVOAL, H., *Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins* dans *Travailler*, 2017, n°38, p. 141-159.

courage, son idéal viril s'est juste transformé par rapport aux époques précédentes³⁷. La société aristocratique du XVI^e siècle occupe une place de transition entre la société féodale et la société de cour, l'héritage des jeux de chevalerie perdure au long du siècle et les humanistes valorisent l'exercice physique, ce qui explique l'existence de jeux violents. Rabelais avec *Gargantua* et Mercuriale avec *De arte gymnastica* vantent l'exercice physique. Pour Montaigne, l'homme complet des Anciens se doit de pratiquer la course, la lutte, la chasse, le maniement des armes et des chevaux. Le courtisan Castiglione relève que les gentilshommes français s'affrontent au combat avec enthousiasme ; mais ces divertissements qui faisaient partie de toutes les fêtes royales déclinent avec Henri III qui se contente d'ailleurs d'y assister en spectateur. Les luttes violentes sont également appréciées dans les campagnes et les cités jusque dans la première moitié du XVI^e siècle³⁸. Peu à peu, vers le milieu du XVI^e siècle, les comportements subissent une mutation, la culture de la violence est réservée aux militaires et les cours d'Europe instaurent une étiquette ritualisant à l'extrême les contacts humains, ce phénomène est d'abord observé en Italie où la force virile n'est plus exhibée, l'homme aristocrate doit être gracieux, il pratique le maniement de l'épée dont la difficulté des coups augmente, l'équitation et la danse. L'élégance, la légèreté et la distinction sont de mise³⁹. Certains voient dans cet adoucissement des mœurs une menace pour la virilité, Thomas Artus, sieur d'Embry, proche des milieux protestants, livre un témoignage de cette inquiétude dans un ouvrage édité en 1605 et appelé *L'Isle des hermaphrodites nouvellement découverte*, il y met en scène la cour de la fin du XVI^e siècle dont les attitudes raffinées (qui comprenaient la propreté corporelle et la propreté à table) sont soupçonnées d'avoir pour origine une déviance sexuelle⁴⁰. L'adresse primant sur la force est bien objectivée par le maniement de l'épée moderne qui remplace le sabre, elle sera mise en scène lors de célèbres duels où interviennent les mignons de Henri III. Les modèles virils des princes de l'Epoque moderne voient ces derniers conduire l'Etat avec le faste des attributs civils, leur emprise s'étend par le pouvoir de la parole, de l'éloquence, de la maîtrise de soi et de la connaissance des autres. Telle est la mutation du modèle princier de la virilité à l'époque moderne⁴¹. La virilité de Louis XIV qui correspond à cette description n'est pas remise en cause alors que celle de Henri III qui a pourtant fait figure de précurseur pour le Roi Soleil lui a été niée jusqu'à la fin du XX^e siècle, nous essayerons de comprendre pourquoi dans le développement de ce travail.

³⁷ VIGARELLO, G., *op. cit.*, p. 8.

³⁸ *Ibid.*, p. 454-457.

³⁹ *Ibid.*, p. 463-464.

⁴⁰ BOUCHER, J., *La cour de Henri III*, Rennes, 1986, p. 12.

⁴¹ VIGARELLO, G., *op. cit.*, p. 191-193.

Présentation raisonnée des sources

Nous disposons de nombreuses sources d'époque pour étudier Henri III ; un écrivain-mémorialiste a été particulièrement généreux en détails et anecdotes, il s'agit de Pierre de l'Estoile. Nous trouvons dans son journal des informations importantes mais il y a aussi les sources plus proches comme les lettres de sa mère, de sa femme et enfin les siennes ou les rapports des ambassadeurs.

A. Les lettres

Pour commencer, nous analysons les lettres de Henri III, recueillies par Pierre Champion. Michel François publie les quatre premiers volumes de 1959 à 1984 et Jacqueline Boucher publie les quatre suivants de 2000 à 2018. Ces lettres couvrent toute la vie de Henri III de 1557 à son assassinat le premier août 1589.

Elles comprennent d'une part la correspondance officielle du duc de Valois puis du souverain, soit par lettres closes dans lesquelles il s'adresse aux cours souveraines ou à une communauté d'habitants, soit par lettres écrites de la main d'un secrétaire dans laquelle il exprime ses ordres à un sujet, d'autre part, le recueil contient également la correspondance privée de l'homme, avec un familier, un membre de la famille royale. Cette correspondance privée contient peu de renseignements personnels et intimes, elles sont finalisées et Henri n'y étale pas ses états d'âme. Le premier volume est constitué de lettres écrites alors que Henri est encore très jeune. Il est intéressant de noter qu'à plusieurs reprises, il utilise la correspondance pour démentir des rumeurs malveillantes, il entend ainsi réagir à une propagande contre sa personne, il veut paraître maître de la situation⁴².

Les Lettres de Catherine de Médicis ont été publiées en 10 volumes, les cinq premiers par Hector de la Ferrière de 1880 à 1895 et les cinq suivants par Baguenault de Puchesse de 1897 à 1909.

Les lettres couvrent de 1533 à 1587, c'est-à-dire de son arrivée en France et de son mariage avec Henri de France à deux ans avant sa mort.

Catherine de Médicis (1519-1589), femme de Henri II, est née dans une grande famille de banquiers florentins (mais sa mère Madeleine de la Tour d'Auvergne était française, ce que ses contemporains ont semblé oublier). Elle est régente de France à la mort de son fils François, de

⁴² VAILLANCOURT, L., « *Des bruits courent* » : rumeurs et propagande au temps des Valois, Paris, 2017, p. 9.

nouveau régente pour trois mois à la mort de Charles IX, elle se retrouve au cœur des pires conflits familiaux et politiques de la seconde moitié du XVI^e siècle, si bien que le surnom de « reine noire » lui est attribué⁴³. Par des milliers de lettres, Catherine de Médicis tente de prévenir les divisions qui sont nombreuses entre les sujets du roi. Ecrire remplace les entretiens oraux lorsqu'ils sont impossibles, c'est un puissant moyen de persuasion et de maintien des liens humains. Cette mère sert de négociatrice, de secrétaire et de conseillère à Henri III⁴⁴. Mais ses lettres abordent rarement les sujets intéressant ce mémoire.

B. Rapports d'ambassadeurs

Les rapports d'ambassadeurs de quatre pays sont particulièrement intéressants : ceux de Savoie avec les lettres de René de Lucinge, ceux d'Angleterre avec les *Calendar of state papers foreign*, ceux d'Espagne avec des extraits de lettres de deux ambassadeurs Alava et Zuñiga et ceux de Venise avec *les relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e siècle*.

LUCINGE, R., *Lettres sur la cour d'Henri III en 1586*, Genève 1966.

LUCINGE, R., *lettres de 1587 : L'année des reîtres*, Genève, 1994.

LUCINGE, R., *Lettres de 1588. Un monde renversé*, Genève, 1996.

René de Lucinge (1553-1615) est un diplomate savoyard qui fut ambassadeur du duc de Savoie auprès du roi de France Henri III pendant quatre ans de 1585 à 1588. En sa qualité de diplomate, il est non seulement observateur mais aussi agent politique pour le duc de Savoie. Ses lettres ne peuvent pas être une source fiable car il est subjectif, dedans il s'y livre à des attaques souvent calomnieuses de la personne royale et de son entourage⁴⁵. Dans les *Lettres sur la cour d'Henri III*, il les adresse au duc Charles-Emmanuel de Savoie pendant son ambassade à la cour de France, cette masse de lettres révèle les manœuvres politiques de l'époque. Dans *Le monde renversé*, Supple qui a annoté les lettres dit que l'ambassadeur est passé « maître dans l'art de la désinformation », Lucinge transmettait des informations sans avoir eu leur confirmation, mais sa correspondance nous permet de mieux comprendre certaines

⁴³ BERTIERE, S., *Les reines de France au temps des Valois*, Tome II, *Les années sanglantes*, Paris, 1994, p. 14-16.

⁴⁴ GELLARD, M., CROUZET, D., « Préface » *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, p. 11-34.

⁴⁵ BOUCHER, J., *Histoire...op.cit.*, p. 1062-1063.

machinations politiques, notamment celles de la Ligue contre le roi⁴⁶. Ces lettres ont été annotées par Alain Dufour.

Lettres des ambassadeurs d'Angleterre

Nous avons accès à tous les rapports d'ambassade anglais qui ont eu lieu durant la vie de Henri III avec *The calendar of state papers foreign : Elisabeth*. Ces documents sont des témoins précieux de l'époque bien qu'il ne faille pas oublier que Henri III est vu à travers les yeux d'étrangers, pas toujours favorables aux Français. Le souverain de l'Angleterre durant le règne de Henri III est la reine Elisabeth I^{ère}, leur relation semble assez bonne, un mariage entre elle et le jeune frère de Henri III avait même été espéré jusqu'à la mort de ce dernier. Les ambassadeurs qui écrivent principalement sont Cobham, ambassadeur à Paris de 1579 à 1583⁴⁷ et sir Edward Stafford ambassadeur de 1583 à 1590⁴⁸.

Lettres des ambassadeurs d'Espagne

Deux ambassadeurs se sont succédés durant la vie de Henri III, il s'agit de Alava et de Zuñiga (nommé ambassadeur en 1572). Ils travaillent pour Philippe II, leurs rapports sont souvent offensants et dégradants envers le roi bien que quelques rapports durant la jeunesse de Henri III soient porteurs d'espoir puisqu'à ce moment-là, il était le chef du parti catholique cher à l'Espagne et à Philippe II, le souverain espagnol durant le règne de Henri III⁴⁹.

Lettres de l'ambassadeur de Venise

Ces lettres sont connues par les *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France du XVI^e siècle*. Henri appréciant beaucoup Venise, leur description de sa personnalité est souvent assez flatteuse, sa pratique de l'italien leur plaisait certainement. Venise est une république dirigée par le doge au XVI^e siècle.

Les rapports des ambassadeurs sont des sources extrêmement intéressantes car leur vision d'étrangers nous donne des indications et des informations sur la cour de France que des

⁴⁶ LUCINGE, R., *Lettres de 1588. Un monde renversé*, Genève, 1996, p. 10.

⁴⁷ Brooke, alias Cobham, Henry (1538-92), in The history of parliament, british, political, social & local history, <https://www.historyofparliamentonline.org/volume/1558-1603/member/brooke-alias-cobham-henry-i-1538-92> (15 avril 2025.)

⁴⁸ Stafford, sir Edward (c.1552- 1605), in The history of parliament, british, political, social & local history, <https://www.historyofparliamentonline.org/volume/1604-1629/member/stafford-sir-edward-1552-1605>

⁴⁹ BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, 1998, p. 176.

Français n'expliqueraient peut-être pas, en outre, ils notent tout : des petites anecdotes sans importance aux coups de majesté de Henri III, sans oublier les ragots. Même si certains ont des a priori sur le roi, leurs rapports se doivent d'être le plus proche possible de la réalité.

C. Mémoires et journaux

Brantôme : *Oeuvres complètes* (11 volumes, éditions Lalanne, Paris 1864-82)

Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme (environ 1540-1614) est un gentilhomme provincial à la recherche de charges honorables auprès du roi qu'il trouve ingrat envers lui car il lui refuse le titre de sénéchal du Périgord. Devenu inapte à la vie militaire suite à un accident de cheval, il se met à l'écriture, dépeignant les mœurs de la cour et des grands personnages qu'il a côtoyés. A travers son œuvre se dresse le modèle des grands capitaines combattant pour l'honneur de leur nom⁵⁰. L'œuvre de Brantôme est publiée après sa mort, qualifiée parfois de légère, elle permet au lecteur de comprendre comment vivait la noblesse du XVI^e siècle et comment elle pensait l'amour et la gloire militaire. Elle est composée d'une autobiographie, de biographies, de chroniques et de compilations d'anecdotes, l'auteur dresse notamment le portrait de Catherine de Médicis et de Marguerite de Valois⁵¹.

Pierre de l'Estoile : *Journal du règne de Henri III* (publié par G. Brunet, A. Champollion, E Halphen, P. Lacroix, C. Read Tamizey de Larroque et E. Tricotel, Paris, 1875, 3 volumes)

Journal d'un bourgeois de Paris sous Henri III, 1546-1611, Union générale d'édition, Paris, 1875.

Pierre de l'Estoile (1546-1611), mémorialiste de Henri III, utilise son registre-journal pour mettre en scène des témoignages anonymes qu'il a choisis et placés en contexte. Il effectue un choix réfléchi de pièces qu'il inscrit chronologiquement dans son œuvre. Mais ses commentaires ont été écrits après les événements et ont certainement été influencés par les actualités politique qui les ont suivies⁵². Il avait des amis aussi bien chez les catholiques que chez les protestants, il n'aimait pas les derniers Valois, ni Catherine de Médicis. Le *Journal du*

⁵⁰ BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *op. Cit.*, p. 738-740.

⁵¹ CHAMPEAUD, G., *Pierre de Bourdeille, dit Brantôme*. Recueil des commémorations nationales, 2014, Bordeaux, Francearchives.fr

⁵² DUPRAT, A., *La caricature arme au poing : l'assassinat d'Henri III* dans *Sociétés et représentations* 2000, n° 10, p. 113.

règne de Henri III n'avait pas encore atteint sa version définitive en 1606. Pierre de l'Etoile n'a pas vu ni entendu tout ce qu'il a rapporté, certains récits de ses registres-journaux (qui commencent à la mort de Charles IX) proviennent de pamphlets, mais la plupart du temps, la véracité de ses écrits a été confirmée par d'autres. Ses manuscrits ont été dispersés après sa mort, des extraits ont été publiés au XVII^e siècle, hors France compte tenu de la critique implicite qu'ils contenaient. L'intégralité des journaux des règnes de Henri III et de Henri IV est éditée par Brunet à Paris en 1875⁵³. Cependant dans plusieurs ouvrages il est mention d'événements rapportés par lui absent de nos éditions. On peut penser que dans les ouvrages consultés de 1885, tous les documents n'avaient pas été retrouvés ou tout simplement pas publiés, c'est une hypothèse. En plus d'être un mémorialiste, Pierre de l'Etoile est un collectionneur de pamphlets, la plupart des pamphlets reproduits dans mon travail viennent de ses journaux.

Marguerite de Valois : *Mémoires* et *Lettres* (publiées par F. Guessard, Paris 1842). Le manuscrit original des mémoires est perdu, la copie comprend de nombreux blancs.

La reine de Navarre (1553-1615), épouse de Henri IV et sœur de Henri III a écrit ses mémoires pour se réhabiliter aux yeux de la société. Personnalité emportée, elle a laissé l'image d'une femme aux passions incontrôlées, éprise de liberté, c'était une personne fine et cultivée. Les mémoires sont un document historique exceptionnel, témoignage par une princesse de premier plan qui a vécu dans une période troublée et qui décrit la personnalité des derniers Valois (et du premier Bourbon). Elle n'y dit pas un mot sur la vie privée de Henri III mais décrit ses colères, elle se moque des courtisans qu'elle appelle les « potirons ». Elle a été pour Henri III un intermédiaire et une négociatrice, notamment auprès de leur mère, Catherine de Médicis et auprès de son époux, Henri de Navarre⁵⁴. Cependant ce texte n'est pas toujours clair car quand elle cite le roi, on ne sait pas toujours si elle parle de son mari (roi de Navarre) ou de ses frères (ayant été tous les deux rois de France). Marguerite se pose sans arrêt en victime injustement traitée par Henri III et décrit son frère, François d'Alençon, et elle-même comme des innocents constamment persécutés par le roi. En comparant ses mémoires avec d'autres sources de l'époque digne de foi, comme les mémoires-journaux de Pierre de l'Etoile ou les rapports d'ambassade, on réalise que Marguerite détourne la vérité à plusieurs reprises pour se poser en victime. Puisque ce sont des mémoires, on imagine qu'il était de bon ton sous Henri IV de décrier le dernier roi de la dynastie des Valois.

⁵³ BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *op. cit.*, p. 1036-1038.

⁵⁴ OLIGER, R., *Marguerite de Valois, une reine d'engagement*, Metz, 2012.

D. Œuvres littéraires

BOUCHER, Jean, *La vie et les faits notables de Henry de Valois tout au long sans rien recquérir. Où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrilèges, exactions, cruautéz et hontes de cet hypocrite et Apostat, ennemy de la religion catholique*, s.l. 1589, BNF, Réserve Lb34 1012.

Jean Boucher (1550-1644), théologien appartenant à la Ligue catholique parisienne multiplie les prêches et les incitations à l'émeute. En 1587, Henri III convoque plusieurs curés de Paris pour leur reprocher leur comportement, Boucher est le principal intéressé car il a porté en chaire des accusations fausses contre le roi. Il est probablement l'auteur de *l'Histoire tragique de Pierre de Gaveston*, écrit dans le but de nuire au roi. Le duc d'Épernon, favori du roi y est assimilé à Gaveston, favori d'Edouard II d'Angleterre et « sodomite » comme on disait à l'époque. Après l'assassinat de Henri III, il répand sans le signer un pamphlet destiné à « instruire » les personnes non érudites, *Vie et faits notables de Henry de Valois* où il accuse Henri III de tous les crimes. Il continue à écrire des sermons et des pamphlets à l'encontre de Henri IV, suscitant certainement des vocations d'assassins à l'encontre du roi comme il l'avait fait pour Henri III⁵⁵.

D'Aubigné, Agrippa : *Les Tragiques*, Paris, 2003.

Les Tragiques est une œuvre poétique composé de sept chants, d'Aubigné y ridiculise à de nombreuses reprises Henri III, cette source est intéressante car c'est une source déjà diffusée à l'époque où elle est écrite. Elle informe sur ses reproches à l'adresse du roi et comment Agrippa d'Aubigné les ressentaient, cependant ce texte ne donne pas d'indication neutre sur des événements ou des sujets de l'époque.

E. Œuvres historiques et politiques

D' Aubigné Théodore Agrippa, *Histoire universelle* (11 vol.,1616-1630), éd André Thierry, Genève, Droz, 1981-2000.

⁵⁵ BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *op.cit.*, p.732-734.

Théodore Agrippa d'Aubigné (1552-1630) est un familier du roi de Navarre, calviniste, il croit à la finalité de l'histoire, il a cependant pour but de donner une image aussi exacte que possible de la réalité, il puise ses informations dans ses souvenirs personnels, dans les témoignages oraux dans les ouvrages historiques et dans les mémoires. Cet ouvrage est une source de renseignements importante, non sur la vie économique, artistique ou littéraire, mais sur le rôle des nombreux pamphlets que se livraient les partis adverses pendant les guerres de religion et sur la personnalité et la cour des derniers Valois⁵⁶.

Castiglione Baldassare : *Le livre du courtisan*, éd Alain Pons, Paris, 1991.

Baldassare Castiglione est né en 1478 à Mantoue dans le nord de l'Italie actuelle. Son éducation est complète et tournée vers l'humanisme. Il vit des temps troublés car commencent bien vite les guerres d'Italie et par sa sagacité et sa clairvoyance, il est en charge de missions diplomatiques, d'abord à Mantoue puis pour le duc d'Urbino. Il effectue de nombreuses missions d'ambassade en Angleterre, en France, en Espagne, ensuite il devient nonce apostolique. Il meurt en 1529⁵⁷. Le livre est construit comme une discussions fictive entre plusieurs courtisans sur les qualités d'un homme pour être le parfait courtisan. Castiglione s'est servi de son expérience dans les différentes cours de France. Même s'il meurt au début du XVI^e siècle son livre devient un véritable succès et a été édité des centaines de fois et traduits dans la plupart des langues européennes⁵⁸. Le livre est édité par la première fois un an avant la mort de son auteur.

Jacques-Auguste de Thou a écrit *Histoire universelle depuis 1543 jusqu'en 1607* l'édition date de 1734.

Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) est un célèbre magistrat, grand maître de la bibliothèque d'Henri IV, son ouvrage *Histoire Universelle* est donc un ouvrage de référence commencé vers 1593, il y porte des jugements tranchés sur les derniers Valois et sur Catherine de Médicis, qui d'après lui, aurait exercé un ascendant sur ses enfants afin de satisfaire ses ambitions de règne. Selon de Thou, Henri III n'était pas digne d'être roi, son goût immodéré pour les plaisirs ont contribué à la ruine de l'Etat et à l'appauvrissement de ses sujets. Cet

⁵⁶ THIERRY, A., Agrippa d'Aubigné, auteur de *l'Histoire universelle* dans *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°6, 1977, p.21-24.

⁵⁷ CASTIGLIONE., *Le livre du Courtisan*, Paris, 1991, p. V-VI.

⁵⁸ *Ibid.* , p.I.

ouvrage a fait partie de l'historiographie classique pendant des siècles, il a inspiré des romanciers qui ont perpétué au fil du temps la mauvaise réputation de la famille des derniers Valois⁵⁹

Chapitre I : Un roi impopulaire et incompris

Henri III dont le but essentiel était de restaurer la paix connaît un règne parsemé d'obstacles : l'opposition de François d'Alençon, son jeune frère ; les incartades de sa sœur

⁵⁹ GROUAS, E., *Aux origines de la légende noire des Valois : Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou dans Hommes de loi et politique : XVI^e-XVIII^e siècles*, Rennes, 2007 p.75-87.

Marguerite ; et par-dessus tout l'affrontement entre les Bourbon et les Guise avec en toile de fond la passion religieuse puisque la France n'a toujours pas récupéré une unité de foi.

En exécutant les Guise prêts à s'emparer illégitimement de la couronne et en s'alliant à Henri de Navarre, il meurt en martyr mais pour beaucoup de ses contemporains et bien ultérieurement, Henri est considéré comme un tyran et son régicide, le frère Clément, comme un martyr.

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, les Français se servent des pamphlets pour exprimer leur mécontentement et ceux-ci excitent à leur tour le mécontentement de la population⁶⁰, agissant en catalyseurs de l'opinion publique. Les catholiques reprochent au roi son irénisme⁶¹ et les protestants trouvent que les Guise et les Espagnols gardent le pouvoir pour eux seuls. Ces reproches ne commencent pas avec Henri III, Charles IX en souffre déjà. La situation se dégrade pour les pamphlets huguenots après la Saint-Barthélemy et les pamphlets qui à la base accusent surtout les conseillers commencent à attaquer directement le roi Charles IX.

Les reproches concernent les confiscations des charges à la vieille noblesse comme s'en plaint Brantôme (courtisan écrivain)⁶² ou Innocent Gentillet (propagandiste malcontent). Et avant l'accession au trône de Henri III, ces critiques sont destinées à la régente trop puissante, déjà largement décriée par les pamphlets et également détestée du peuple français, notamment en raison de son origine italienne⁶³.

En 1574 quand Henri III accède au pouvoir, il récupère sa dimension sacrée et intouchable, sa personne est épargnée et les critiques vont à nouveau à ses conseillers. Le mythe du bon roi mal conseillé qui n'est pas nouveau refait surface ; le roi serait fondamentalement bon et ne chercherait que le bien de son peuple mais ses conseillers font écran entre le peuple et lui-même en le conseillant mal. Après les conseillers italiens qui sont détestés en raison de

⁶⁰ LEHÉRICY, L., *Les « meschans » conseillers du roi : une critique révélatrice des crispations politiques après la Saint-Barthélemy (année 1570)* dans *Enquêtes, revue de l'école doctorale, histoire moderne et contemporaine*, n°4, Paris, 2019, pp 1-19.

⁶¹ Irénisme : C'est le fait d'essayer d'apaiser la querelle entre des personnes ne pratiquant pas la même religion en se concentrant sur ce qui les rapproche plutôt que sur ce qui les éloigne. Par exemple, dans ce conflit religieux, les belligérants sont tous chrétiens et ils prient tous le même Dieu. Henri est accusé d'irénisme en voulant maintenir la paix à l'opposé de la Ligue menée par le violent duc de Guise ou des malcontents menés par son frère, le duc d'Alençon.

⁶² COCULA, A.-M., *Brantôme ou la mauvaise réputation du Duc d'Anjou, futur Henri III*, dans SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps*, Paris, 2022, p.36-49.

⁶³ LEHÉRICY, L., *op.cit.*, p. 1-19.

la xénophobie bien présente à la cour, ce sont les mignons et les conseillers lorrains de la famille de Guise qui sont visés⁶⁴.

Trois groupes, la Ligue, les malcontents et les monarchomaques pratiquent la désobéissance face au roi, c'est une idée assez nouvelle. L'émergence de ces nouveaux groupes dans la population est favorisée par la frustration de la noblesse d'épée se sentant lésée par une perte de pouvoir au profit de la noblesse de robe, éduquée et plus compétente dans le domaine de l'administration de l'état⁶⁵, les anciens personnages politiques se plaignent de perdre leurs prérogatives⁶⁶. Lorsque le roi élève à de hautes charges des nobles d'origine récente ou des bourgeois, la hiérarchie est bouleversée⁶⁷ et il se trouve de nouveaux prétendants au trône issus de la vieille noblesse comme Henri de Guise qui se fait surnommer "le balafré" pour rappeler qu'il a donné son sang pour son pays et que la vieille noblesse paye le prix du sang⁶⁸.

En quittant la période féodale, la monarchie monte en puissance en court-circuitant les contacts entre les seigneurs et les gens qui dépendent de ces derniers⁶⁹.

Henri favorise les individualités par son régime de favoris, suscitant la colère des nobles d'origine ancienne. La révolte survient donc dans une période particulièrement troublée avec une noblesse divisée.

Ainsi la critique du royaume mal géré retrouvée dans les pamphlets rejoint la critique du peuple qui se plaint de la lourdeur des impôts et de la cherté de la vie, reproches intemporels.

Toutes les critiques faites à travers les pamphlets sur les conseillers de Henri III ont été bien vaines car une bonne partie d'entre eux sont restés en fonction sous Henri IV, on peut notamment citer Épernon présent dans le carrosse lors de l'assassinat de celui-ci ou Villeroy qui a gardé ses charges. De ce point de vue-là, les pamphlets ont échoué⁷⁰.

A. Pamphlets, libelles et pasquils

1. Définition

⁶⁴ LEHÉRICY, L., *op.cit.*, p. 1-19.

⁶⁵ JOUANNA, A., *Le temps des guerres de Religion en France (1559-1598)* dans BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, 1998, p.19-21.

⁶⁶ LEHÉRICY, L., *op. cit.*, p.1-19.

⁶⁷ JOUANNA, A., *Le temps des guerres de Religion en France (1559-1598)* dans BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *op. cit.*, p.275

⁶⁸ *Ibid.*, p.15.

⁶⁹ *Ibid.*, p.275.

⁷⁰ LEHÉRICY, L., *op. cit.* p. 1-19.

Ce mot « pamphlet » n'est apparu qu'au 18^e siècle mais le concept est bien antérieur, le terme principalement utilisé aux 16^e et 17^e siècles est « libelle » ou « pasquil »⁷¹. Le développement de ces écrits a pour but d'orienter l'opinion publique, ils ont un rôle de propagande en agitant les foules et en déstabilisant l'ordre social⁷².

Ils ont une valeur historique car ils informent sur les tensions ambiantes en rendant publiques les hostilités entre des personnes ou des partis⁷³.

La diffusion est instantanée, le pamphlétaire est le plus souvent anonyme. Sa brièveté est importante, elle lui permet d'être violent et de circuler rapidement, le rire y est récurrent. Sa diffusion est clandestine, elle circule de main en main. Les pamphlets pourraient être comparés aux journaux à scandales.

Le principe consiste à détruire l'image de l'adversaire par le comique en utilisant l'ironie, la parodie, le blasphème ; le rire engendré par ce moyen permet de placer la victime dans une humiliante situation d'infériorité⁷⁴.

Les thèmes abordés sont divers, ils sont à la fois informatifs et manipulateurs.

Dans un premier temps, les libelles ne s'attaquent pas au roi mais plutôt à ses « mauvais » conseillers d'origine italienne qui ont remplacé les premiers conseillers plus « légitimes » car issus de la vieille noblesse française⁷⁵.

Pour répandre cette idée, la caricature est outrageusement utilisée, elle exprime, plus que de la simple jalousie, un antagonisme entre la population française d'une part et le roi et son entourage d'autre part à la fin du siècle⁷⁶. La faillibilité du roi est représentée par les conseillers dont il s'entoure, qui sont des hommes souvent issus de petite noblesse mais choisis par leur souverain.

2. Les auteurs

Au départ, les libelles font partie de la propagande protestante, la diffusion de la religion réformée est passée par ces pamphlets, interpellant ainsi l'opinion publique. Les pamphlétaires

⁷¹ MABROUK, D., *L'articulation du comique et du politique dans les pamphlets de la deuxième moitié du XVI^e siècle à partir de la collection réunie par Pierre de l'Estoile dans son « Registre-Journal du règne de Henri III »*, Thèse de Doctorat en Littérature Française, Université de la Sorbonne nouvelle- Paris III, 2009, p. 18.

⁷² *Ibid.*, p. 133.

⁷³ *Ibid.*, p. 37.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 23-26.

⁷⁵ LEHÉRICY, L., *op. cit.* p. 1-19.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 1-19.

se libèrent de l'obéissance et du respect vis-à-vis du roi en particulier et de sa famille. Cette production massive explose avec les guerres de Religion et est diffusée via l'imprimerie⁷⁷.

Certaines œuvres d'écrivains respectables contiennent une littérature pamphlétaire, nous pensons particulièrement aux *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, personnalité protestante et écrivain de l'époque.

D'autres auteurs sont les monarchomaques, étymologiquement « ceux qui combattent le gouvernement d'un seul » ; ils pensent que le peuple a délégué son pouvoir de gouverner au roi qui en est le gardien par la volonté divine ; dans le cas contraire, le roi manque à sa mission et son obéissance est remise en question ; les monarchomaques pensent avoir le droit de s'opposer au tyran et de le déposer. L'opposition ne peut pas être conduite par une personne mais par les institutions comme les États généraux et une prise d'armes peut être légitime si les institutions ne règlent pas le problème. Les monarchomaques contrairement aux malcontents et aux ligueurs n'ont pas de chef de file qui pourrait prendre le trône à la place de Henri III⁷⁸.

Les malcontents apparaissent lors de la cinquième guerre de Religion (1574-1576) ; ils s'estiment mal gouvernés et mal récompensés par le roi actuel, leur chef de file est le duc d'Alençon, jeune frère du roi. Ils reprochent au roi et surtout à ses conseillers de les avoir écartés du pouvoir. Ils rêvent aussi d'un pouvoir réparti entre le roi, le conseil et les États généraux⁷⁹. Leurs idées se rapprochent de celles des monarchomaques mais ils réclament le retour des « vrais conseillers » quand les monarchomaques veulent une réforme complète de la politique.⁸⁰ Ils se sont mis à produire des écrits, se sentant lésés par le pouvoir royal et les mignons illégitimes par leur naissance, leurs compétences, leurs mérites, jugeant le roi trop catholique ou pas assez. Selon un écrit de Gentillet, les ministres du roi sont des « eunuques et flatteurs [...] qui tiennent leur maistre enfermé, visans sur toutes choses à but, qu'il ne puisse rien savoir de ses affaires »⁸¹. C'est ironique quand on sait que justement, Henri III s'est particulièrement impliqué dans l'administration de son royaume⁸².

⁷⁷ BOUCHER, J., « Malcontents » dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *op. Cit.*, p.1179-1180.

⁷⁸ JOUANNA, A., « Monarchomaques » dans *ibid.*, p. 1109-1111.

⁷⁹ JOUANNA, A., « Malcontents » dans *ibid.*, p.1068-1069.

⁸⁰ LEHÉRICY, L., *op. cit.*, p. 1-19.

⁸¹ LEHÉRICY, L., *op. cit.* p. 1-19.

⁸² *Ibid.* p. 1-19.

Enfin, les partisans de la Ligue ont achevé le travail de propagande contre le roi, sous le prétexte qu'il n'est pas assez catholique à leur goût. Le roi est considéré comme trop modéré, indigne de son statut et de ses privilèges, il est une menace pour la religion catholique et pour la France et les ligueurs souhaitent pouvoir choisir leur roi.

Plusieurs ligues se forment entre 1562 et 1585. Les catholiques s'inquiètent de la montée en puissance des huguenots, ils cherchent en premier lieu à se protéger et à protéger l'autorité du roi. Lorsque le roi signe des édits de pacification en faveur des protestants, les catholiques sont déçus et ne comprennent pas leur roi. La Ligue agit en dehors du pouvoir du roi et c'est une menace pour lui. Lorsque le roi se montre plus dur envers les protestants lors de la paix de Bergerac en 1577, son autorité est restaurée et met fin à la Ligue. Elle renaît de ses cendres en 1584 lors de la mort de François d'Alençon donnant lieu à la crise de succession. Cette Ligue comporte plusieurs branches : une bourgeoise, une composée de prêtres et une princière menée par le duc de Guise. Elle ne cherche plus à protéger l'autorité du roi mais plutôt à le dénigrer, son but est toujours de se débarrasser des hérétiques huguenots⁸³. Les ligueurs sont en réalité des extrémistes.

Pour tous, le roi doit être rendu détestable aux yeux des Français.

Les pamphlets sont écrits par des érudits, or la plupart des personnes issues du peuple sont analphabètes. Dans la majorité des cas, les écrits sont anonymes, car il existe une surveillance des imprimeurs, des libraires et des auteurs⁸⁴.

3. Les lecteurs

La diffusion des pamphlets se fait de main à main la plupart du temps, notamment au sein de la cour.

Le peuple semble exclu de l'activité intellectuelle, il faut non seulement savoir lire, mais aussi comprendre ce qui est écrit. Cependant, il peut être mis au courant de l'essentiel, notamment par les criées⁸⁵. Il faut remarquer que « faire publier » peut vouloir dire faire des remarques en criant dans la rue ou lire à haute voix dans une assemblée de badauds. Les Parisiens ont exprimé leur ressenti lorsqu'ils se sont retournés contre leur roi à la journée des barricades ; Paris étant la capitale il n'est pas inconcevable de penser que les idées circulent mieux et plus vite qu'en province où le ressenti des habitants est peu connu. Les processions et

⁸³ BOUCHER, J., «Ligues» dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, 1998, p. 1042-1044.

⁸⁴ MABROUK, D., *op. cit.*, p.38.

⁸⁵ *Ibid.*, p.39-40.

les mascarades du roi font partie d'une culture festive orale permanente, le roi y met en scène son corps qu'il expose aux attaques⁸⁶. L'opinion générale est révélée par les carnets des États généraux rédigés par des hommes instruits⁸⁷. Lors des États généraux de Blois en 1588 et en 1589, de nombreux cahiers de doléances expriment que le roi doit être soumis davantage aux décisions des États généraux, idée assez proche de celle des monarchomaques⁸⁸. Le roi ne supporte pas que les monarchomaques recherchent l'autorité par les États généraux il est le « prince souverain non subject aux Estats » et ne désire en aucun cas leur « communiquer cest auctorité royale et souveraine »⁸⁹.

4. Réactions de l'autorité

Il existe des ordonnances décrétant punir par le fouet les auteurs de libelles diffamatoires lors de la première divulgation et par la peine de mort en cas de récidive. Le système de censure n'est en réalité pas bien organisé, il est difficile de sélectionner les libelles contre le roi. De plus le pouvoir n'est pas assez fort face à l'opposition, le gouvernement de Henri III est dépassé⁹⁰. Il y a toutefois des témoignages de châtiments comme celui de Pierre de l'Estoile à propos de l'avocat François le Breton « déclaré atteint et convaincu de crime de lèse-majesté, et comme séditieux et perturbateur du repos public, pendu et estranglé, en la cour du Palais, devant le May. Et ce, en raison d'un livre qu'il avait composé et fait imprimer à Paris, auquel il avait inséré plusieurs propos injurieux contre le Roy... ». L'Estoile précise ensuite que le correcteur et l'imprimeur sont battus et bannis du royaume pour neuf ans⁹¹. Un autre exemple concerne un certain Geoffroi Vallée, « athéiste et fol, il fust pendu et estranglé à Paris, et son corps mis en cendres pour avoir fait imprimer, ..., ung sien petit libelle,... » « sans nom de lieu ni d'imprimeur »⁹².

Stemmata Lotharingiae est un ouvrage de l'archidiacre de Toul, François de Rosière, jugé scandaleux par de L'Estoile. En effet, d'après lui, l'archidiacre colporte des propos injurieux sur Henri III, décrit davantage préoccupé par son intérêt privé que par celui du

⁸⁶ LAGUARDIA, D., *Henri III et la propagande de l'obscène dans Réforme, Humanisme, Renaissance*, n°68, 2009, p. 41-52.

⁸⁷ LEHÉRICY, L., *op. cit.*, p. 1-19.

⁸⁸ JOUANNA, A., *Le temps des guerres de Religion en France (1559-1598)* dans BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. Et LE THIEC, G., *op. cit.*, p. 343.

⁸⁹ HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome III, Paris, 1959, p. 165, lettre à Jacques d'Humières.

⁹⁰ MABROUK, D., *op. cit.*, p.252-253.

⁹¹ L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoires*, Tome II, 1581-1586, Paris, 1875, p. 359.

⁹² L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoires*, Tome I, 1574 -1580, Paris, 1875, p.14.

royaume. François de Rosière affirme dans son ouvrage la légitimité des ducs de Lorraine à la couronne de France. Le scandale des *Stemmata Lotharingiae* montre que le pouvoir de la censure n'est pas important, il faut attendre trois ans après sa parution pour que les passages à l'encontre de Henri III lui arrivent aux oreilles, et à ce moment-là, le livre continue à circuler. Le conseil privé du roi menace François de Rosière de la peine de mort mais Catherine de Médicis intercède en sa faveur pour obtenir sa grâce⁹³.

Pierre de l'Estoile, magistrat d'origine bourgeoise et mémorialiste de Henri III et de Henri IV consigne dans son œuvre des témoignages personnels, l'actualité contemporaine ; il tient un journal pendant trente-sept ans, il ne se contente pas d'être un témoin curieux des faits divers et des anecdotes évocatrices, il les présente en déplorant la corruption des mœurs à la cour, la décadence des institutions et le climat vécu par les Parisiens pendant celle-ci.

Pierre de L'Estoile est catholique mais il n'est pas un extrémiste, sa charge est celle d'audiercier à la chancellerie du parlement. Il est royaliste (il fait partie des « politiques ») bien qu'il n'apprécie pas particulièrement les derniers Valois⁹⁴ tout en rendant parfois justice à Henri III. Les sources de Pierre de L'Estoile manquent parfois de fiabilité car son œuvre contient beaucoup de rumeurs, de faits ou de paroles rapportés par d'autres, donc des sources indirectes. Cependant en général ses écrits sont confirmés par d'autres sources du même événement. Il y a plusieurs versions du journal sur le règne de Henri III, Pierre de l'Estoile les a annotées, il a raturé d'autres passages. Nous ne savons pas quelle version est la plus proche de la réalité.⁹⁵

Le journal est également constitué d'un « ramas » de textes divers, terme imagé nous laissant imaginer qu'il les a ramassés, collectés et consignés au fil du temps⁹⁶.

Ces ramas sont commentés par le mémorialiste qui se pose en observateur soi-disant neutre de son époque troublée. C'est en réalité un vrai collectionneur de scandales ; on peut se demander comment il les choisit et quel est son but ; ses opinions politiques y sont identifiables, il exprime clairement son avis sur les événements (le peuple est jugé ingrat et faillible, le roi faible, la Ligue indigne ; ensuite il donne son avis sur la fin de règne de Henri III)⁹⁷ ; le fait

⁹³ ZANIN, E., *Le scandale dans le registre-journal de Pierre de l'Estoile*, MOREAU, I., PERONA, B. et ZANIN, E., dir., *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles en France et en Europe(1550-1697)*, Bordeaux, 2022, p. 91.

⁹⁴ BOUCHER, J., «Ligues» dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *op. cit.*, p. 1036-1038.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 1036-1038.

⁹⁶ L'ESTOILE, P., *Journaux-mémoires*, Tome I, *op. cit.*, p. 333.

⁹⁷ BERCHTOLD, J., et FRAGONNARD, M.-M, *La mémoire des guerres de Religion. La concurrence des genres historiques*, Genève, 2007, p. 24.

d'insérer ces pamphlets traduit une prise de position, d'ailleurs il dit lui-même : « La corruption de ce temps estant telle que les farceurs, bouffons, putains et mignons avoient tout le crédit »⁹⁸.

Cependant il faut savoir que les écrits de Pierre de l'Estoile ne sont pas censés être publiés et qu'une première partie n'est publiée que dix ans après sa mort, soit en 1621⁹⁹. En mars 1589, L'Estoile écrit à propos de sonnets contre la Ligue qui lui parviennent : « Je les copiai moi-mesmes, le soir, dans mon étude, le jour de l'Annunciation, 25^e mars, et les fis tumber (plus hardiment que prudemment) en beaucoup de bonnes mains. »¹⁰⁰

Pierre de l'Estoile dit désapprouver des libelles qu'il consigne pourtant soigneusement dans son journal, il utilise le terme de « fadezes » lorsqu'il les évoque et les qualifie de « diffamatoires », il manifeste son mépris lorsqu'il les cite : « Ramas de divers poesies et ecrits satyriques publies contre le roy et ses mignons en ces trois derniers anneés 1577, 1578 et 1579, lesquels, pour estre la plus part d'eux impies et vilains, tout oultre tant que le papier en rougist, n'estoient dignes avec leurs autheurs que du feu, en un autre siecle que celui-ci, qui semble estre le dernier et l'escout de tous les precedens »¹⁰¹. Mais cette obsession de porter un témoignage sur son époque en collectionnant ces écrits paraît suspecte quant à sa finalité.

Mettre en évidence Henri IV en diffamant indirectement Henri III¹⁰² est une explication possible, cependant, Pierre de l'Estoile est décédé en 1611 et son livre-journal a été édité en 1621, il n'est pas destiné à être publié, il sert de journal intime au mémorialiste.

Les plus grands poètes de l'époque apparaissent dans la collection de L'Estoile, comme Ronsard, Jodelle, Amadis Jamyn. Eux aussi, selon l'Estoile, cèdent à la mode pamphlétaire en déshonorant leur plume : « En cest an, Amadis Jamin, poète transcendant, composa en l'honneur et à la mémoire de feu Quélus, Maugeron et Saint- Mesgrin, trois mignons du Roy (et par son commandement, à ce qu'on disoit), les 24 sonnets suivants [...] donnant gloire à des fols... ». En marge, L'Estoile annote : « Passions amoureuses », sous-entendues du roi avec ses mignons¹⁰³.

⁹⁸ L'ESTOILE, P., *op.cit.*, Tome I, p. 202.

⁹⁹ BERCHTOLD, J., et FRAGONNARD, M.-M, *Op. cit.*, p. 23.

¹⁰⁰ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome III, p. 261.

¹⁰¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 333.

¹⁰² BERCHTOLD, J., et FRAGONNARD, M.-M, *Op. cit.*, p. 58.

¹⁰³ L'ESTOILE, P., *op.cit.*, Tome I, p. 280-295.

Le procédé de fabrication du libelle consiste le plus souvent en un message court qui s'adresse directement à son destinataire lecteur par le recours de l'apostrophe, le tutoiement, les impératifs. Le lecteur est pris à témoin de la situation de la France et des débordements du roi et de ses proches. Le ton est ironique, sarcastique, caricatural. Il s'agit d'un genre analogue à l'épigramme, une forme poétique très brève et piquante, servant à détruire l'ennemi¹⁰⁴. Les formes littéraires sont variées, la poésie y est dominante, composée quelquefois d'anagrammes, mais la prose est également présente, souvent sous forme de dialogues ou d'épithèmes.

5. Thèmes et extraits

Le thème de ce mémoire étant la masculinité de Henri III, nous allons tâcher d'analyser certains libelles dans cette optique.

Si par un bel édit, le Roy vouloit remectre,
Comme il fait les escus, les hommes à leur prix,
Tel veult estre à la Cour entre les grands compris,
Qui autour de son col aurait un beau chevestre.

La vertu floriroit, et verroit-on renaistre,
En cest aage dernier, infinis bons esprits.
On verroit les meschans de leurs vices repris,
Et les hommes d'honneur près du Roy nostre maistre.

L'Estranger n'auroit plus de renc en nos combats,
Et seroit aussi peu admis aux beaux estats,
Desquels, de si long temps, la France est enrichie.

Si ce bel ordre estoit entre nous établi,
Tout murmure civil seroit mis en oubli,
Et ne vid-on jamais plus belle Monarchie.¹⁰⁵

Ce pasquil date de 1577, le roi vient de remonter le prix de l'écu et l'auteur souhaite qu'il agisse pareillement avec les hommes. Il parle des « meschans » au service du roi, c'est-à-dire ses conseillers, alors que « les hommes d'honneur » fait sans doute référence aux nobles d'épée issus des vieilles familles dont la vertu est la qualité primordiale. Quant à « l'étranger », ce sont les Italiens qui ne sont plus désirés ni dans les arts, ni dans le gouvernement. Les troubles civils disparaîtraient et la monarchie s'en verrait grandie d'après l'auteur. Les « beaux estats » auxquels les étrangers sont admis concerne les États généraux, l'écriture de ce pamphlet correspond à ceux de la fin de la cinquième guerre de religion. Le « chevestre » autour du col

¹⁰⁴ MABROUK, D., *op. cit.*, p. 18.

¹⁰⁵ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 222.

correspond au cordon d'un ordre auquel les courtisans aspirent appartenir. Dans ce cas, il s'agit peut-être de l'ordre de Saint Michel car le pamphlet a été écrit avant l'instauration de l'ordre du Saint-Esprit¹⁰⁶.

Benefices et dons, estats et pensions
Sont pour eux seulement, qui par inventions
De tailles et impôts espuisent nostre France.
Sur tout, l'Italien est expert en cest art ;
Des impôts qu'il y a, il en a bonne part :
Nous voyons bien à l'œil qu'ils ruinent la France.¹⁰⁷

Il existe un thème récurrent de l'Italien qui s'enrichit illégalement aux dépens du Français notamment dans « Stances contre les Italiens ».

La xénophobie est bien présente, la proportion d'Italiens aux postes importants est indiscutable. Il est vrai que Catherine de Médicis avait attiré de nombreux Italiens à la cour qui y étaient bien installés comme les Gonzague (Louis comte de Nevers),¹⁰⁸ les Gondi (Albert duc de Retz)¹⁰⁹, les Strozzi¹¹⁰ ou les Pierrevive¹¹¹.

Aurions-nous bien le cœur d'assaillir l'Estranger
Et sous notre pouvoir, comme autrefois, ranger
Naples, Milan, Sicile et la comté de Flandre,
Puisque nous ne pouvons trouver un seul moien
De chasser hors de France un seul Italien ?
[...]
Le Roy, des étrangers, se dit le protecteur ;
Se ruer donc contre eux est rebelle se rendre.¹¹²

L'utilisation de la première personne du pluriel permet au lecteur de se sentir pleinement concerné par cette situation et ces récriminations ; il s'agit pour l'auteur de convaincre d'une prise de parole au nom de la masse, c'est le principe de la propagande. La mention de Naples, Milan et la Sicile sont une référence aux guerres d'Italie qui commencent avec Charles VIII en 1494 pour récupérer Milan, Naples et la Sicile que la France revendique. Elles se sont

¹⁰⁶ Voir chapitre 3.

¹⁰⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 70.

¹⁰⁸ Famille originaire de Mantoue arrivée à la cour de France en 1549 ils devinrent français notamment par le mariage avec la maison de Nevers. (BOUCHER, J., *Nevers* dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de religion op. cit.*, p. 1149.)

¹⁰⁹ Famille originaire de Florence, Albert de Gondi était le favori de Catherine de Médicis. (*Ibid.*, p. 943.)

¹¹⁰ Famille originaire de Florence, Pierre Strozzi est le cousin de Catherine de Médicis (*Ibid.* p. 1315-1318.)

¹¹¹ Famille d'origine piémontaise mais installée à Lyon il sont alliés à la famille Gondi. (*Ibid.*, p.943.)

¹¹² L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 71.

poursuivies jusqu'au règne de Henri II en 1559 avec la paix de Cateau-Cambrésis¹¹³. Quant à la référence à « la comté de Flandre » : en 1549 la Flandre passe sous domination habsbourgeoise par la Pragmatique Sanction et n'est plus vassale de la France¹¹⁴.

CATIN, dont la puanteur
Rend toute la France rance,
Ou fais notre estat meilleur,
Ou t'en retourne à Florence ! »¹¹⁵

Henri III est d'origine italienne par sa mère qui a été elle-même accusée de tous les vices à travers les pamphlets.

Arlette Farge analyse que la diffamation de la vertu de Catherine de Médicis a pour but d'atteindre l'homme qui y est lié, son fils Henri ; si elle est illégitime, sa descendance l'est également¹¹⁶.

Coq, il ne faut plus dire mot !
Car j'ai peur d'estre decouvert ;
Mais le font-ils à huis ouvert,
Aussi bien comm'au Cabinet ?
Leur cas n'y est pas toujours net¹¹⁷.

Henri III ne désire pas mélanger sa vie privée avec sa vie publique, cette non-accessibilité aux courtisans alimente un certain mystère autour de sa personne qui agace et nourrit des rumeurs sordides. De plus, comme nous le verrons plus loin, une sphère privée domestique est éminemment féminine.

L'auteur sous-entend qu'il se passe des choses non avouables dans le cabinet du roi, il se pose des questions et laisse déborder son imagination à propos des relations entre le roi et les rares personnes admises dans son cabinet, c'est-à-dire principalement les mignons. Dans cette suite, l'auteur s'adresse à un certain « Coq », ce pamphlet appartient à l'exercice littéraire du « coq-à-l'âne ¹¹⁸ », à la mode à l'époque, ou pour désigner la France dont le coq est le symbole.

¹¹³ LE FUR, D., dir., *Les guerres d'Italie, Un conflit européen*, Paris, 2022, p. 9.

¹¹⁴ STATE, P., *A brief history of the Netherlands*, New-York, 2008, p. 37-39.

https://books.google.be/books?id=5CTITZIWU0IC&q=pragmatic+sanction&pg=PA46&redir_esc=y#v=snippet&q=pragmatic%20sanction&f=false (consulté le 4 avril 2026)

¹¹⁵ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 79.

¹¹⁶ FARGE, A., *La communauté. L'État et la famille. Trajectoire et tensions*, ARIÈS, P. et DUBY, G. dir., *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières*, Tome III, Paris, 1999, p. 595.

¹¹⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome II, p. 51.

¹¹⁸ Le coq-à-l'âne est un exercice littéraire souvent satyrique où l'auteur passe d'un sujet à un autre sans transition.

Quand nos Rois les plus grands, un Louis, un François,
Se contentoient du nom ou de Roy ou de Sire,
La France florissant sous leur croissant empire,
Etoient les noms égaux, ou moindres que les Rois.

Mais depuis qu'on a veu corrompre toutes loix,
L'insolence de ceux qui font un Roi de cire,
Esclaves eshontés de son plaisir ou ire,
Ne délaissans au Roy que le nom et la voix,

La France, décroissant pour toute récompense,
A prins sur l'Hespagnol l'idolâtre ventance,
Qui égale de nom l'homme à la Dété ;

Et or' que son estat ruineux s'hipocrise
De double majesté, qui est ce qui n'advise
Leurs Majesté au train d'estre sans majesté ?¹¹⁹

La non accessibilité voulue par Henri, qui fait d'ailleurs partie de son projet de majesté, est non seulement physique, comme l'isolement au cabinet ou les barrières qu'il tente d'imposer entre les courtisans et lui lors des repas, mais il instaure une distance jugée insolente en ordonnant une nouvelle manière de l'appeler ; ce sonnet appelé Sonnet des Majestés témoigne du ressenti de l'auteur.

Louis XII, surnommé « le Père du peuple » et François I^{er}, « le Roi-Chevalier » sont évoqués au début pour permettre une comparaison avec le roi actuel, Henri III, qui a décidé de se faire appeler « majesté » à l'instar des rois d'Espagne afin de renforcer le caractère sacré et absolu de la monarchie. L'auteur établit une opposition entre l'état de la France sous les grands rois cités au début du poème et Henri III qui règne dans une France en guerre avec une économie en berne dont le titre à connotation plus hautaine ne serait pas à la hauteur de ses résultats vis à vis du pays. Le nouvel usage du terme « majesté » est raillé, le but est de rabaisser Henri par rapport à ses ancêtres alors qu'il tente d'élever son prestige. Le parallèle établi entre Sire et cire marque également la médiocrité du roi actuel. La cire est une matière malléable, elle exprime l'influençabilité du roi par ses « mauvais conseillers ».

On peut y voir également une comparaison entre la virilité affirmée des rois cités au début du poème et Henri III à qui un efféminement a vite été reproché à partir du moment où il a régné.

Leur parler et leur vestement
Se void tel, qu'une honneste femme
Auroit peur d'en recevoir blâme,
En usant si lascivement ;
Leur œil ne se tourne à son aise

¹¹⁹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome 1, p. 81.

Dedans le repli de leur fraise ;
Desjà le fourment n'est plus bon
Pour l'empois blanc de leur chemise,
Et fault pour façon plus exquise,
Faire de ris leur amidon

Leur poil est tondu par compas,
Et non d'une façon pareille :
Car en avant, depuis l'oreille,
Il est long, et derrière bas.
Se tiennent droit par artifice,
Et une gomme les hérissé,
On retord leurs plis refrisés ;
Et dessus leur teste légère,
Un petit bonnet, par derrière,
Les rend encor' plus déguisés.

Je n'ose dire que le fard
Leur est plus commun qu'à la femme ;
J'aurais peur d'en recevoir blâme,
Et qu'entre eux il pratiquent l'art
De l'impudique Ganimède.
Quant à leur habit, il excède
Tout leur bien et tout leur trésor :
Car le mignon, qui tout consomme
Ne se vest plus en gentilhomme,
Mais comme un prince, de drap d'or¹²⁰.

Le thème des mignons est abordé de façon récurrente, leur accoutrement, leur caractère efféminé, leurs extravagances sont mis en avant. Les auteurs les stigmatisent avant de s'attaquer au roi lui-même, celui-ci est indirectement désigné comme coupable du vice puisque c'est lui qui les choisit.

Pour empeser leurs chemises, les mignons réclament l'utilisation d'amidon de riz, produit de luxe, à la place d'amidon de froment. Leur barbe est courte et soignée. Le petit bonnet est semblable à celui que porte Henri III, ils portent la fraise, attribut destiné aux femmes dans un premier temps.

Le mot « fard » est utilisé à profusion dans les pamphlets, il sous-entend l'hypocrisie, le secret, la dissimulation. « Les nouveautés dans l'habillement se succèdent de jour en jour et d'heure en heure »¹²¹.

La comparaison avec Ganymède est opportune, il s'agit d'une référence à la mythologie grecque, Ganymède étant un jeune garçon particulièrement beau enlevé par Zeus car il est tombé amoureux de lui.

¹²⁰ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 145-146.

¹²¹ Rapport de Jérôme Lippomano dans TOMMASEO M.N., *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle*, tome II, Paris, 1838, p. 555.

Les mignons suscitent surtout l'indignation et la colère en raison de leur influence, de leur rôle dans la vie politique, du luxe dans lequel ils vivent (« drap d'or »), ils sont considérés comme illégitimes en raison de leur naissance jugée pas assez haute, de leur mérite et de leurs compétences inexistantes. Ils sont accusés de la mauvaise santé du pays. Leur sexualité prétendument pervers est attaquée.

[...]

J'enten seulement de cela
Que j'ai appris, par-ci par-là,
D'autres laquais mes compagnons :
Car je ne suis pas des mignons
Et n'entre pas dans le Cabinet,
Pour avoir veu le plus secret

[...]

Mais ce sont mariages tels,
Qu'on ne vid jamais de pareils :
Un homme a l'autre se marie,
Et la femme à l'autre s'allie,
Brouillans ensemble les ordures
De leur deux semblables natures

[...]

Le roi estoque ses mignons
Les fait de son lit compagnons...¹²²

Il s'agit d'un pamphlet intitulé *Pasquil courtizan*, à propos des noces des frères Anne et Henri de Joyeuse, annoté en marge par l'Estoile: « Vilain »

Anne de Joyeuse, un des deux mignons préférés du roi, épouse Marguerite de Lorraine-Vaudémont, la demi-sœur de la reine Louise et Henri, son frère, épouse le même jour Catherine de Nogaret de la Valette, sœur d'Épernon.

Dans le suite du pamphlet, l'auteur critique le reste de la cour pendant sept pages écrivant des vers offensants pour chacun, même pour la reine qu'il accuse d'infidélité alors qu'en général Louise de Lorraine-Vaudémont est plutôt épargnée par la critique. Les accusations à caractère homophobe sont lancées contre le roi.

Y ont visité nostre Roy,
Qui avecques ses Ganimèdes
Les a receus en bel arroy,
Que ce sont de beaux compagnons
Que le Roy et tous ses mignons !
Ils ont le visage palle,
Mais sont-ils femelle ou masle ?
Car ils servent tous d'un mestier.
La Valette est bien en quartier,

¹²² L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 38-53.

Et le plus aimé, ce dit-on ;
Il est un peu bougre et poltron :
Sont-ce pas belles qualités,
Pour estre entre les déités.¹²³

Un nouvelle comparaison avec Ganymède est à noter, l'efféminement des mignons est soulignée ainsi que leur homosexualité. La Valette est le duc d'Épernon.

Henri appelait les mignons « ses enfants », surtout Épernon, Joyeuse et d'O.

[...]
Pour agrandir ce fils aîné
Car lui-même ainsi l'a nommé,
Ce petit Dieu de La Valette¹²⁴

Ici, le fils aîné est Épernon ; d'après l'auteur, Jean-Louis de Nogaret de la Valette, le duc d'Épernon, est le préféré du roi.

Il s'en prend à la Valette, l'accuse de tous les maux et déclare que le roi ruine la France à cause de ses caprices. Alors que d'après de nombreuses sources les mignons du roi sont des hommes d'actions et des meneurs, ils ont tous participé à des combats, plusieurs y ont perdu la vie, d'Épernon est traité de bougre (qui signifie « sodomite » à l'époque) et de poltron, mot d'origine italienne *poltrone* signifiant « lâche » et dont la connotation est loin d'être virile, il ne mériterait pas l'honneur d'être un homme.

Serillac ne sera-il pas
Grand maistre de l'artillerie ?
Voilà une grand'piperie :
L'oster à un homme de bien,
Pour le donner à un vilain,
Pour les conquestes qu'il a faitte !
Il ne m'en chaut, c'est La Valette
A cestui-là tout est permis.
Le roy n'aime pas tant ses amis.
Fault-il qu'une telle vermine
Ceste pauvre France ruine !
Pauvre peuple ! que faites-vous ?
Sus, sus ! Assomez-le de coups,
Cette sangsue qui tant tire,
Que vostre substance en empire ;
Mais quoi ! nostre Roy l'aime tant,
Que si tost qu'il est mal content,
Le bon prince en tombe malade,
Et n'y a que lui qui le garde.¹²⁵

¹²³ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 38-53.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 38-53.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 38-53.

Il y a dans ce pasquil la frustration de l'auteur par rapport à des charges d'état retirées à certains pour les offrir à des mignons ; ici la personne lésée serait Serillac remplacé par La Valette. Jean-François de Fautoas de Sérillac, page de Henri III, a été en réalité maître de camp du régiment de Picardie, il a cédé sa place à Jean de Montcassin en 1585¹²⁶. Il a peut-être été pressenti par certains pour devenir le grand maître de l'artillerie. Par contre, La Valette est devenu général de l'infanterie française en 1581 peu avant la mort de Philippe Strozzi, son prédécesseur, qui était un cousin de Catherine de Médicis, mais il a été officiellement nommé en 1584¹²⁷.

Ensuite, le comportement du roi envers son mignon est décrit comme celui d'un parent envers son enfant, capable de se rendre malade dès que ce dernier n'est pas heureux.

Mais que font-ils à Dolinville,
Où il festoie La Valette ?¹²⁸

L'auteur se plaint de l'isolement du roi à Olainville avec ses mignons et principalement avec La Valette. Olainville est un domaine que Henri III a acheté à son épouse à trente-cinq kilomètres de Paris, il s'y rend très régulièrement d'après les témoignages de Pierre de l'Estoile, accompagné de son épouse ou de ses mignons. Ce lieu de villégiature fait couler beaucoup d'encre car il stimule l'imagination de ceux qui n'y sont pas invités et qui insinuent toutes sortes de comportement scabreux entre le roi et ses mignons.

Avec quatre cens mil francs ;
Ne sont-ce pas de beaux présents
Pour la seur d'un bougeron ?
Qu'en dis ce bon duc d'Alençon ?
N'en est-il pas bien mutiné ?
S'on lui en eust autant donné,
Il fut seigneur des Pays-Bas
Mais ne le meritoit-il pas,
Aussi bien que ses adoptifs ?¹²⁹

D'Alençon, le frère du roi, mène des guerres aux Pays-Bas pour lesquelles il demande sans arrêt des fonds à son frère ; Henri III préfère semble-t-il gâter ses mignons et leur famille, en l'occurrence ici, la sœur d'Épernon, ce dernier est encore traité de bougeron, mot de la même

¹²⁶ HADDAD, E., *Les Comtes de Belin: fondation et ruine d'une "maison": 1582-1706*, résumé, thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines, université de Limoges, 2005, theses.fr, <https://theses.fr/2005LIMO2012> (consulté le 28 janvier 2026)

¹²⁷ L'ESTOILE, P., *op. Cit.*, tome II, p. 180.

¹²⁸ *Ibid*, p. 38-53.

¹²⁹ *Ibid*, p. 38-53.

famille que « bougre », c'est-à-dire sodomite à cette époque¹³⁰. L'auteur dit clairement que le roi préfère la famille qu'il a choisie, « ses fils adoptifs » à sa famille de sang.

Après avoir pillé la France,
Et tout son peuple despouillé,
Est-ce par belle pénitence
De se couvrir d'un sac mouillé¹³¹

Le reproche fait aux mignons et au roi est de saigner la France, de l'appauvrir tout en faisant pénitence avec hypocrisie, autrement dit : ils n'auraient pas à faire pénitence s'ils ne « pillaient » pas la France. Le sac mouillé fait référence aux processions religieuses qu'effectuaient le roi et ses mignons coiffés d'un sac mouillé.

Mignons, qui portez doucement
En croupe le sang de la France,
Ne battez le dos seulement,
Mais le Q qui a fait l'offense¹³².

Cet extrait est une référence aux processions religieuses avec mortifications auxquelles le roi participe avec ses mignons en se flagellant le dos. L'auteur évoque une relation charnelle entre eux (« le Q qui a fait l'offense »). « Qui portez le sang de la France » : les mignons sont responsables de l'état de la France.

Du suprême degré, la faine Hypocrisie
De fouet encordelés fait que l'iniquité
Séditieusement gaste l'antiquité,
Pour placer entre nous sa seur la Tirannie.

Le chef embéguiné de cest Confrairie
Pense, par ce chemin, au peuple inusité,
Faire croire qu'il est plein de divinité
Et qu'il gouverne Dieu, seul, à sa phantaisie.

Ah ! qu'il est abusé par son meschant Conseil,
Le pauvre malheureux ! Dieu le void de son œil,
De tout vice souillé, sous la faine apparence¹³³

Pierre de l'Etoile commente que ce pamphlet attaque l'honneur du roi.

¹³⁰ BERTIN, A., *dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*, "bougeron", [http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?IDF=lavigneXhcg;ISIS=isis_dmf2015L.txt;SANS_MENU;ONGLET=:s=s042d36a0\(&H%20%97%A4%958/es;FERMER;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;XMODE=STELLA;BACK;FERMER;XXX=7](http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?IDF=lavigneXhcg;ISIS=isis_dmf2015L.txt;SANS_MENU;ONGLET=:s=s042d36a0(&H%20%97%A4%958/es;FERMER;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;XMODE=STELLA;BACK;FERMER;XXX=7), (consulté le 15 décembre 2025).

¹³¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 111.

¹³² *Ibid.*, p. 113.

¹³³ *Ibid.*, P., p. 121.

Dans les deux premières strophes, l'hypocrisie si souvent reprochée à Henri III dans sa relation à la religion est évoquée mais également la tyrannie du roi, déjà évoquée ici en 1583 et mise en parallèle avec l'hypocrisie. Hypocrisie et tyrannie sont des rimes embrassées.

Ensuite, l'auteur reconnaît ironiquement que le véritable problème est le conseil du roi, il existe toujours ce mythe du bon roi mal entouré par de « meschants » conseillers qui lui mentent et le trompent mais le roi est-il vraiment dupe ? Le doute subsiste. Dieu est en tout cas conscient de la fausse dévotion et du vice...

La confrérie des Pénitents blancs est une confrérie créée en Italie au XIII^e siècle, elle est très présente lors des guerres d'Italie. Elle a séduit les populations locales, répondant à un besoin de dévotion pendant les guerres, elle apparaît à Lyon à la Contre- Réforme, c'est à ce moment que Henri III la remarque. Le père Auger, confesseur du roi, accélère sa diffusion. Henri III décide de l'importer à Paris en 1583 où elle est regardée avec méfiance par les Parisiens¹³⁴. Il faut cependant noter qu'après l'exécution des Guise et avant celle de Henri III, ces mêmes Parisiens ont complètement adopté les processions.

La confrérie des Pénitents Blancs avec ses processions religieuses ostentatoires auxquelles le roi lui-même participe avec ses mignons suscite des réactions de rejet ou de moquerie à l'encontre d'un souverain qui ne connaît pas la modération. La succession des pénitences et des débordements est incomprise, incongrue aux yeux des témoins. La dévotion du roi et un certain exhibitionnisme dans la piété ont été interprétés par les pamphlétaires comme de l'hypocrisie, la plupart des écrits pamphlétaires dénoncent l'opposition entre la pénitence et la débauche¹³⁵.

Ces hommes suscitent surtout l'indignation et la colère en raison de leur influence et de leur rôle dans la vie politique, ils sont accusés de la mauvaise santé du pays. Leur sexualité censément pervertie est attaquée.

Le Roy s'est rendu pénitent,
Pour ce que des enfants il n'a.
Mais entendez pourquoi cela :
C'est à cause qu'à peine il tend.¹³⁶

Le roi souffre de ne pas réussir à engendrer un descendant et de ne pas assurer la poursuite de la dynastie des Valois, c'est une des raisons de ses nombreuses pénitences et de ses pèlerinages. L'auteur de ce poème prétend que toute cette dévotion affichée est inutile car

¹³⁴ JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, 1998, p. 1197.

¹³⁵ MABROUK, D., *op. cit.*, p.330-332.

¹³⁶ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p.114.

le roi serait impuissant. Une fois de plus, la sexualité du roi est attaquée et sa virilité est remise en question.

Le Roy comme l'on dit accole baise et lesche
De ses poupins Mignons le taint frais nuit et jour
Eux pour avoir argent, lui prestant tour à tour
Leurs fessiers rebondis et endurent la bresche.

Ces culs devenus cons, engouffrent plus de biens
Que le gouffre de Scylla[sic] hay des Anciens,
Et aurait mieux valu pour le bien de la France,

Qu'Henri second du nom à qui je fus donné.
Bien qu'il desplaise aux Dieux[sic] eust les culs bouquinés
Que de faire un Néron de sa noble semence.¹³⁷

Les diffamateurs sont pour la plupart anonymes, mais certains écrivains renommés comme Agrippa d'Aubigné, Ronsard ou Pasquier¹³⁸ ont encore plus de poids pour convaincre les lecteurs de la monstruosité de leur roi.

Ces vers sont attribués par l'Estoile à Ronsard le 14 avril 1578. « ...sonnets de luy superlatifs en toute Ordure et Vilanie, indignes du nom de Ronsard et desbordement de ce misérable siècle, vrais témoins ce pendant de la meschanceté de ce miserable siecle où nous voiiions tout permis, fors de bien dire et bien faire. »¹³⁹. L'Estoile identifie un Ronsard jaloux des mignons comme l'auteur du pamphlet, nous ne pouvons en être sûrs.

Le comique est vulgaire et insolent, le langage est cru, obscène, il appelle le mépris et le dégoût par le rire ; la sodomie à l'époque pouvait être punie de la peine capitale. L'apparente légèreté du comique a peut-être pour but d'atténuer les propos diffamatoires tenus par le pamphlétaire, le rire est communicatif, il entraîne une connivence entre l'auteur et le lecteur, il entraîne une volonté de rabaisser la personne visée et de donner à l'auteur un sentiment de supériorité. Les pamphlétaires font appel aux personnages peu glorieux de l'histoire antique, notamment à Néron, empereur romain tyrannique. Henri III est comparé de façon récurrente aux tyrans antiques. Simon Goulart, un pasteur protestant, rappelle dans ses *Mémoires de l'Estat de France contre la tyrannie Valoise* que la maltraitance des premiers chrétiens par Néron peut être comparée à celle des protestants par l'Église catholique¹⁴⁰.

¹³⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 184.

¹³⁸ Trois poètes de la fin du XVI^e siècle.

¹³⁹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 183.

¹⁴⁰ HUCHARD, C. dans BJAÏ, D. et MENEGALDO, S., *Figures du Tyran antique au Moyen-Âge et à la Renaissance. Caligula, Néron et les autres*, Nancy, 2009, p. 196.

Ensuite, les méfaits du roi de France, oppresseur du peuple, sont comparés à ceux des tyrans bibliques¹⁴¹. Pour conclure, Goulart dit que donner des exemples de tyrans aux fins misérables peut donner de l'espoir aux Français¹⁴². Dans son *Histoire prodigieuse*, Pierre Boaistuau, juriste et écrivain contemporain de Henri III, explique que le mot « Tyran » (*τύραννος* en grec) signifie « maître absolu », il désigne celui qui fait un usage sans retenue du pouvoir, même s'il est légitime¹⁴³. Il rappelle qu'Héliogabale, tyran grand consommateur de viande, a été jeté à l'eau et dévoré par les poissons¹⁴⁴.

L'auteur réalise un portrait du roi se focalisant sur sa dépravation, ses pratiques indécentes où l'homosexualité avec les mignons est évoquée. Le corps de Henri III y est féminisé. Les derniers vers parlent de l'hétérosexualité de Henri II qui est regrettée car elle a pour conséquence la naissance d'un Néron monstrueux, indigne d'appartenir à la lignée des Valois. La « semence » de Henri II souligne que lui a au moins assuré la descendance, ce qui n'est pas le cas de Henri III. La semence de Henri III est assimilée à l'argent perdu du royaume, engouffré par les mignons.

Le règne de Henri III a été caractérisé par l'usage de l'obscène, une propagande décrit inlassablement le corps du roi en termes d'une sexualité douteuse, étrange, ce qui a probablement contribué à sa chute, Laguardia parle d'une « pornographie politique »¹⁴⁵.

Quelle a été l'attitude de Henri par rapport à tous les écrits diffamatoires qui ont marqué son règne ? Le roi, tourné en dérision, se sent assurément agressé ; il est certainement conscient de ce qui peut lui être reproché, comme son goût pour le raffinement et pour les fêtes coûteuses, la proximité avec ses Mignons et sa dévotion démonstrative. Mais ce qui doit le toucher plus particulièrement, c'est de constater au travers des pamphlets un affaiblissement du pouvoir royal, alors qu'il a toujours œuvré pour accroître cette autorité mise à mal par la régence et les guerres de Religion.

Dans les deux dernières années du règne, les attaques qui ciblent Henri augmentent, marquant davantage encore un affaiblissement du pouvoir royal.

¹⁴¹ HUCHARD, C. dans BJAÏ, D. et MENEGALDO, *op. cit.*, p. 199.

¹⁴² *Ibid.*, p.199

¹⁴³ CÉARD, J., dans BJAÏ, D. et MENEGALDO, *op. cit.*, p. 58.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 59.

¹⁴⁵ LAGUARDIA, D., *op. cit.*, p. 41-52.

À partir de 1588, la mort des Guise provoque une rupture totale avec la royauté, Henri III n'est plus appelé roi mais Henri de Valois. Des anagrammes le transforment en « Vilain Hérodes »¹⁴⁶. L'autorité royale a encore perdu de la valeur.

*Hic erit lues et ruina suis*¹⁴⁷ (pour *Henricus Valesius tertius*¹⁴⁸)

A Henri De Valois

[...]

Toi, comme plus meschant, tu meneras la dance ;
Puis Longnac te suivra, avec tous tes amants ;
Puis viendront les voleurs, les larrons, les brigans,
Qui trestous ont dancé aux despens de la France

Vous dansez bien, messieurs, si vous changiez d'aubade,
Mais c'est par trop dansé, à ceste desrobbade :
Il faut laisser ce bail d'hibous et de souris,

Et rapporter en jeu une dance plus belle.
Que si vous n'en sçavez, accourez dans Paris :
On vous fera danser une dance nouvelle !¹⁴⁹

Ce pasquil fait référence à l'exil de Henri III à Blois après la journée des barricades pendant laquelle les Parisiens se sont soulevés contre le monarque. Les Guise ont été exécutés. Les paroles sont clairement menaçantes, il ne s'agit plus de simples plaintes. Le baron de Longnac (orthographié habituellement Laugnac) est le nom du chef des quarante-cinq, garde personnelle du roi qui a dirigé l'exécution des Guise.

Le roi est tutoyé, il a perdu son titre, les mignons sont une fois de plus accusés d'avoir ruiné la France. Le champ lexical est celui de la danse, activité qui paraît futile et féminine, que Henri III a pratiquée avec passion ; c'est un excellent danseur, il a organisé beaucoup de bals et de mascarades afin de magnifier son règne.

Nous pouvons nous demander comment cette violence verbale a été possible, l'agressivité des pamphlétaires étant sans limites.

Après l'assassinat de Henri III, la parole a été donnée au roi dans les pamphlets.

Les cheveux de ma teste à la molle Cipris,
Ce qu'il m'en peut rester, car elle m'a tout pris,
Lorsque jeune garçon je fesois la pratique

¹⁴⁶ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 144.

¹⁴⁷ Traduit par : ici seront la peste et la ruine des siens

¹⁴⁸ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 319.

¹⁴⁹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 282-283.

De prendre mon plaisir en son art venerique.¹⁵⁰

Cipris est la déesse de l'amour et de la beauté, sa mollesse est soulignée, comme elle a été reprochée à Henri III dès le début de son règne : son manque de fermeté, d'action, de virilité.

B. Prêches contre un roi détesté

Les curés sont les intermédiaires entre les autorités politiques et religieuses et le peuple¹⁵¹. Il est bien évident que les autorités religieuses sont opposées à la monarchie de droit divin qui restreint leurs libertés, elles espèrent une décentralisation des pouvoirs en désacralisant le souverain. La ligue parisienne de 1584 est une société secrète dans laquelle quelques curés de Paris sont meneurs : Jean Prévôt de la paroisse de Saint-Séverin, Julien Pelletier et Jean Boucher, curé de Saint-Benoît et orateur-né en sont les fondateurs, ces prédicateurs sont alliés des ducs de Lorraine, ils ont orchestré la contestation contre Henri III. Ils subjuguent les foules, les églises deviennent des tribunes politiques où la résistance au roi est prêchée. Celui-ci est dénoncé comme impie, ses dévotions ostentatoires seraient de la pure hypocrisie et même une preuve d'athéisme¹⁵², les appels à la révolte sont incessants.

Pierre de l'Estoile parle de cette propagande orale dans ses mémoires-journaux : « ...les bruits qui couroient à Paris, venans en partie des prédicateurs qui servoient de fuzils à la sédition, et qui d'une chaire de vérité en faisoient un banc de charlatan. Ce que le Roy sçavait bien, et toutefois n'en osoit dire mot. »¹⁵³.

La duchesse de Montpensier, Catherine de Lorraine, paye les sermons les plus agressifs contre le roi et fournit viande et vin aux curés des grandes paroisses de Paris et aux prédicateurs itinérants¹⁵⁴.

« [...] et Madame de Montpensier, par ses prédicateurs gagés et appointés à cet effect, y fit prescher partout, que le masque estoit decouvert, et que le tiran avoit osté le voile de son hypochrisie[...] »¹⁵⁵

Les prédicateurs profitent de la messe pour informer les Parisiens des « frasques » de Henri III. Ce dernier, en se travestissant accompagné de ses mignons est comparé aux citoyens

¹⁵⁰ *Le testament de Henry de Valoys, recommande à son amy Jean d'Espernon* tiré de POIRIER, G., *Henri III de France en mascarades imaginaires*, Québec, 2010, p.143.

¹⁵¹ ANGELO, V, *Les Curés de Paris au XVI^e siècle*, Paris, 2005, p. 441.

¹⁵² LEBIGRE, A., *la révolution des curés, Paris 1588-1593*, Paris, 1980, p. 106 -111.

¹⁵³ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 38, p. 230, p. 233.

¹⁵⁴ LEBIGRE, A., *op cit.*, p. 58.

¹⁵⁵ L'ESTOILE P., *op. cit.*, tome III, p. 278.

de Sodome et Gomorrhe. Il faut dire que ces prédicateurs sont alliés des ducs de Lorraine, ils ont orchestré la contestation contre Henri III, ils participent à la propagation de la haine en recourant à la même diffamation du roi que les pamphlétaires¹⁵⁶.

À la mort des Guise fin 1588, le curé de Saint-Eustache n'hésite pas à présenter leur exécution comme l'œuvre de Satan¹⁵⁷. La propagande est assénée aux masses. Lincestre, un prédicateur de Saint-Servais dit à ses ouailles qu'il ne prêchera pas l'évangile connu de tous mais plutôt « la vie, geste et faits abominables de ce perfide tyran Henri de Valois »¹⁵⁸. Il prêche contre le cruel Hérode et excite le peuple qui arrache les armoiries du roi du portail de l'église¹⁵⁹.

Une fièvre dévotionnelle envahit Paris qui affiche le deuil pendant près de deux mois¹⁶⁰. D'autres villes suivent avec cérémonies funèbres et processions pénitentielles.

Henri III paraît supporter avec patience, espérant que son attitude tolérante lui permettra de passer à travers ces troubles¹⁶¹. Pourtant, la crainte de représailles royales est entretenue par les chefs religieux qui entretiennent la psychose en multipliant les mensonges et les insinuations (tel curé aurait été emprisonné)¹⁶².

Des allusions à l'écriture sainte, à l'Antiquité gréco-latine sont contenues dans les sermons ; la sorcellerie y est fréquemment évoquée.

L'alliance de Henri III à la fin de son règne avec Henri de Navarre fait dire aux prédicateurs que le roi est hérétique. Les sermons assimilent Paris à la Jérusalem de l'Apocalypse, les paroissiens auraient le devoir de résister à leur roi par les armes¹⁶³.

Au printemps 1589, peu après le vendredi saint, Jean Boucher publie *Vie et faits notables de Henri de Valois*, le roi y est accusé de fabriquer de l'or avec Satan et d'avoir empoisonné son frère, François d'Alençon. À l'intention des intellectuels, il écrit en latin *De justa Henrici tertii abdicatione* où il est question de souveraineté de l'Église et du peuple¹⁶⁴.

Quelle a été l'attitude de Henri par rapport à tous les écrits et prêches diffamatoires qui ont marqué son règne ? Apparemment, il n'y a pas eu de contrôle de l'édition, ni sous Henri III,

¹⁵⁶ LEBIGRE, A., *op cit.*, p. 54.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 55.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 47-55.

¹⁵⁹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 204.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 202.

¹⁶¹ LEBIGRE, A., *op cit.*, p. 112.

¹⁶² *Ibid.*, p. 121.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 160.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 187-188.

ni sous Henri IV. Ces deux rois ont été assassinés, la violence verbale entraînant une violence physique.

Lorsqu'au cours d'une de ses prédications en 1587, le curé de Saint-Benoît, Jean Boucher accuse à tort le roi d'avoir fait jeter un homme à la rivière, le roi le tance et insiste sur le fait que les prêtres n'ont pas à médire du roi : « Lors le roy se mit en colère et dict que ce n'estoit à luy qui faisoit office de prédicateur de parler mal de son roy par le bruit commun »¹⁶⁵.

C. Réactions écrites de Henri III

Le dispositif de censure peu élaboré et l'anonymat des rumeurs et écrits diffamatoires ont amené Henri III à se justifier et à démentir certaines accusations par la voie épistolaire.

La diffusion de ces lettres était probablement limitée. Ces lettres justificatives sont rares car il est dangereux de démentir des rumeurs en les dénonçant, le risque étant de les perpétuer.

Plusieurs procédés sont utilisés :

La lettre collective, par exemple aux gouverneurs de provinces, aux baillis et sénéchaux ; cette missive est recopiée autant de fois que du nombre de gouverneurs, baillis et sénéchaux pour permettre la meilleure diffusion possible du message. Henri incite ses destinataires à en partager le contenu avec le plus grand nombre. Cette missive responsabilise un groupe précis de personnes auxquelles il pourra demander des comptes si le message ne passe pas mais à qui il peut promettre sa reconnaissance et les faveurs qui s'ensuivent¹⁶⁶.

« [...]A quoy satisfaisant, outre ce qu'ils feront acte digne de vrays, bons et loyaux sujets, nous en aurons perpétuelle souvenance et mémoire pour le reconnoistre particulièrement envers un chacun d'eux, selon que les occasions s'en pourront presenter. »¹⁶⁷

La lettre circulaire, elle, n'a en apparence qu'un seul destinataire mais elle est recopiée à plusieurs personnes de confiance tout en utilisant des formules de politesse personnalisées. Ce stratagème permet au roi de persuader le plus grand nombre de sa bonne foi en confiant cette

¹⁶⁵ ANGELO, V., *op. cit.*, p. 475.

¹⁶⁶ VAILLENCOURT, L., dir., « *Des bruits courent* » : rumeurs et propagande au temps des Valois, Paris, 2017, p. 10.

¹⁶⁷ HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome II, édité par Jacqueline Boucher, Paris, 2018, p. 243.

charge à certaines personnes, plus susceptibles d'être crues et écoutées, car il a conscience de souffrir d'un manque de crédibilité¹⁶⁸.

« J'ecris aussi des lettres en blanc que vous ferés subscrire et distribuer selon que vous jugerés a propos. »¹⁶⁹

« Et m'assurant que pourvoyerez promptement, comme il est tres necessaire, a ce que dessus, je ne vous en feray plus longue lettre que pour vous dire qu'il est aussi besoing lors de telz bruictz, qu'aiez l'œil soigneusement ouvert en l'estendue de vostre dicte charge pour garder qu'il n'y advienne aucune chose au prejudice de mon service. »¹⁷⁰

Un autre stratagème utilisé par Henri III est de confier à une tierce personne le devoir de justifier ses actes, de faire taire les rumeurs en diffusant des explications ou des démentis dictés par le roi ¹⁷¹.

« J'ay voulu vous escrire par la presente pour vous prier, d'autant que vous congnoissez ce faict estre d'importance au bien de ce royaume, vouloir faire et moyenner envers eulx qu'ils envoient leurs deputés ausdicts estatx generaux, y usant de tels moyens de persuasions que vous congnoistrez estre a propos pour leur faire congnoistre le plus grand tort qu'ilz se feroient s'ilz y faisoient faulte et l'occasion que j'aurois d'estre malcontent d'eulx¹⁷². »

Dans ces trois procédés, le roi cible par lettres les personnes les mieux placées pour relayer ses messages politiques.

Dans sa correspondance, le roi « manipule » ses destinataires en exprimant sa bienveillance et en appelant la réciprocité de ses bons sentiments. Il insiste sur l'expression de sa prévenance en essayant de contrer les opinions défavorables à son égard.

Il lui arrive de recourir à l'image du père bienveillant pour faire part de ses bonnes intentions.

¹⁶⁸ VAILLENCOURT, L., dir., *op. cit.*, p. 12.

¹⁶⁹ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, Tome II, p. 79.

¹⁷⁰ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, Tome III, p. 99.

¹⁷¹ VAILLENCOURT, L., dir., *op. cit.*, p. 8-16.

¹⁷² HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome III, p. 53.

« A quoy si mesdits sujets sont si sages...ils me trouveront tel envers eux qu'ils sçauroient desirer, et prest a leur tendre les bras, pour les recevoir et traiter comme doit faire un bon pere de famille ses enfants. »¹⁷³

Dans sa correspondance diplomatique, il utilise les mêmes stratégies que dans la correspondance avec ses proches : bienveillance et douceur ; à Jean III, roi de Suède, il écrit : « ...nous avons faict comme le bon pere de famille lequel aymant egallement et d'une mesme paternelle bonne affection deux de ses enffans courta celluy qui a le plus besoing de son secours. »¹⁷⁴

L'édit de Beaulieu du 6 mai 1576 accorde des avantages aux protestants et permet au roi un rapprochement avec son frère, le duc d'Alençon, mais son autorité a faibli, il a fléchi devant son frère et Henri de Navarre et il a mécontenté les catholiques. Le 6 août 1576, il annonce dans une lettre adressée au prévôt des marchands de Paris qu'il va tenir des États généraux. Une série de missives va suivre, dans lesquelles il se décrit comme souverain soucieux de la paix et du bien-être de son peuple, il multiplie les invitations pour s'assurer de la participation du plus grand nombre aux États généraux, il n'hésite pas d'ailleurs à mandater des personnes afin de persuader certains responsables qui pourraient être récalcitrants¹⁷⁵.

Toutes ces missives sont en fait adressées aux foules que leurs destinataires ont en charge, il faut que le peuple soit au courant que les adversaires du régime cherchent à discréditer le roi en répandant de « faulx bruietz »¹⁷⁶. Henri maîtrise l'art de la propagande épistolaire avec beaucoup de modernité¹⁷⁷.

D. Agrippa d'Aubigné

Une des personnalités qui a fortement contribué à construire la légende noire de Henri III est D'Aubigné, protestant intransigent respectable dont les qualités littéraires sont reconnues et dont l'intégrité de jugement ne peut être mise en doute. Cependant, les intellectuels protestants respectent en général le roi qui fait preuve d'une grande tolérance envers eux¹⁷⁸.

¹⁷³ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome II, p. 24-25, au seigneur de Languillier.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 46.

¹⁷⁵ VAILLENCOURT, L., dir., *op. cit.*, p. 249-259.

¹⁷⁶ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome III, p. 99.

¹⁷⁷ VAILLENCOURT, L., dir., *op. cit.*, p. 262.

¹⁷⁸ FRAGONARD, M.-M., *Stratégie de la diffamation et poétique du monstrueux: d'Aubigné et Henri III*, p. 47-55
SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps*, Paris, 2022.

Agrippa d'Aubigné est né en 1552 d'un père roturier et d'une mère de petite noblesse qui décède à sa naissance ; son père, devenu juge, lui fait donner une éducation humaniste. À l'âge de huit ans, en 1560, Agrippa assiste au spectacle des décapités d'Amboise en compagnie de son père qui lui fait jurer de tous les venger¹⁷⁹. Il rentre dans l'armée à seize ans et devient le compagnon de Henri de Navarre. Il doit quitter Paris à la suite d'un duel trois jours avant la Saint Barthélemy, ce qui lui permet d'échapper au massacre. Il rejoint Henri de Navarre, prisonnier de la cour à Paris, dont il ne parvient à s'évader. De 1573 à 1576, sa proximité avec Henri de Navarre et des dons littéraires lui permettent de le suivre jusqu'au cabinet de Henri III, il assiste également à des séances de l'Académie du palais, il a donc côtoyé Henri III durant trois ans, ce qui lui a inspiré les vers sur la vie de débauche et de fêtes des Princes retrouvés dans « *Les Tragiques* »¹⁸⁰, œuvre qui nous intéresse puisqu'elle concerne notamment Henri III. Malgré ses convictions religieuses, il a été très proche de Henri de Guise, l'ennemi des protestants, et a même combattu avec l'armée catholique en Normandie contre les huguenots. Déçu par la conversion de Henri IV à la religion catholique, d'Aubigné s'en éloigne et met un terme à sa carrière militaire. De manière anecdotique, Agrippa d'Aubigné est le grand-père de Madame de Maintenon, favorite de Louis XIV.

Agrippa d'Aubigné décrit Henri III dans son « *Histoire universelle* », il fait un bilan de son règne plutôt neutre : « Voilà la fin tragique de Henri troisième, Prince d'agréable conversation avec les siens, amateur de lettres, libéral par-delà tous les Rois, courageux en jeunesse et lors désiré de tous : en vieillesse aimé de peu, qui avoit de grandes parties de Roi, souhaité pour l'estre avant qu'il le fust, et digne du Royaume s'il n'eust point regné ; c'est ce qu'on peut dire un bon François. »¹⁸¹

Il explique également un changement dans la personnalité du roi vers 1577 : « Il s'ennuya bien tost de la guerre, et comme sa nature estoit molle, delicate et lubrique, son esprit et son courage foibles,[...] il se tourna de tout point aux danses et aux voluptez effeminees que peut apporter une longue paix¹⁸². » La mollesse du roi et son efféminement sont décrits et expliqués par la période de paix, or nous savons que Henri III a toujours rêvé d'unifier son royaume en évitant les guerres, même s'il s'est illustré très jeune lors de quelques batailles. Les paroles de d'Aubigné traduisent la rancœur d'un soldat face aux courtisans.

¹⁷⁹ Il s'agit de protestants qui ont tenté d'enlever François II afin de le soustraire à l'influence des ultra-catholiques Guise. Leur plan échoue et ils sont décapités sur l'ordre des Guise et pendus aux balcons du château d'Amboise.

¹⁸⁰ LESTRINGEANT, F., *Les Tragiques*, Paris, 1995, p. VII-XXXII.

¹⁸¹ AGRIPPA d'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, livre XII, tome VIII, Genève, 1994, p. 69.

¹⁸² AGRIPPA d'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, livre IX, tome V, Genève, 1991, p. 328.

Par contre, dans « *Les Tragiques* », un long poème en alexandrins composé entre 1577 et 1616 il écrit une satire virulente à l'encontre des Princes et de la cour, c'est un étalage de métaphores avilissantes, c'est un cri de colère. La première partie, intitulée « Misères » dépeint un royaume dans un piteux état, une patrie déchirée par les guerres de religion, d'Aubigné y dénonce les causes des misères du peuple.

Je veux peindre la France une mère affligée,
 Qui est entre ses bras de deux enfants chargée.
 Le plus fort, orgueilleux, empoigne les deux bouts
 Des tétins nourriciers ; puis à force de coups
 D'ongles, de poings, de pieds, il brise le partage
 Dont nature donnait à son besson l'usage ;
 [...]
 Leur conflit se rallume et fait si furieux
 Que d'un gauche malheur ils se crèvent les yeux.
 Cette femme éplorée, en sa douleur plus forte,
 Succombe à la douleur, mi-vivante, mi-morte ;
 [...]
 Elle dit : « Vous avez, félons, ensanglanté
 Le sein qui vous nourrit et qui vous a portés ; »¹⁸³

France, puisque tu perds tes membres en la sorte,
 Apprête le suaire et te compte pour morte¹⁸⁴
 [...]

La France ruinée par les guerres de religion est symbolisée par une mère de jumeaux s'entretenant. Un des enfants est qualifié de plus fort et d'orgueilleux, il s'agit du catholique. Ensuite d'Aubigné désigne les responsables de cet état de la France : une Florentine, Catherine de Médicis, qualifiée d'empoisonneuse et de meurtrière et les Espagnols qui en France sont représentés par la famille de Lorraine, ultra-catholique, comprenant notamment le cardinal de Lorraine et le duc de Guise.

Voici les deux flambeaux et les deux instruments
 Des plaies de la France, et de tous ses tourments :
 Une fatale femme, un cardinal qui d'elle,
 Parangon de malheur suivait l'âme cruelle¹⁸⁵.
 [...]
 Plût à Dieu, Jesabel¹⁸⁶, que comme au temps passé
 Tes ducs prédécesseurs ont toujours abaissé
 Les grands en élevant les petits à l'encontre ;¹⁸⁷
 [...]
 La noblesse faillie et la force faillie

¹⁸³ AGRIPPA d'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, Paris, 2003, p. 80

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 94.

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 97.

¹⁸⁶ Jézabel, femme d'Achab, roi d'Israël, c'est souvent ce surnom que les protestants utilisent pour désigner Catherine de Médicis.

¹⁸⁷ AGRIPPA d'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, *op. cit.*, p. 98.

De France, que tu as fait gibier d'Italie¹⁸⁸
 [...]

Toi verge de courroux, impure Florentine,
 Nos cicatrices sont ton plaisir et ton jeu,¹⁸⁹
 [...]

Tes meurtres, tes poisons, de France les ruines,
 Tant d'âmes, tant de corps que tu leur fait avoir,
 Tant d'esprits abrutis, poussés au désespoir,
 Qui renoncent leur Dieu ; dis que par tes menées
 Tu as peuplé l'enfer de légions damnées.¹⁹⁰
 [...]

En ce fâcheux état, France et Français, vous êtes
 Nourris, entretenus par étrangères bêtes,¹⁹¹
 [...]

Voilà votre évangile, ô vermine espagnole...
 C'est votre instruction d'établir la puissance
 De Rome, sous couleur de de points de conscience,
 Et sous le nom menti de Jésus, égorger
 Les Rois et les Etats où vous pouvez loger.¹⁹²

Agrippa d'Aubigné dévoile sa xénophobie, nous retrouvons cette xénophobie dans de nombreux pamphlets : tout ce qui est étranger est dangereux, les étrangers ruinent la France, prennent le pain et les emplois des français, ils sont injustement avantagés. Ce discours est contemporain dans certains camps politiques. L'Italie représente également le pays du pape et de la religion catholique, abhorrée par d'Aubigné. Les Espagnols ne sont pas oubliés, ultra-catholiques également, ils s'emparent d'états à majorité protestante pour y imposer leur religion, il est probablement question des Pays-Bas dans l'allusion « égorger les Rois et les Etats où vous pouvez loger ».

Le chapitre suivant, intitulé « *Les Princes* » nous intéresse particulièrement, il s'attaque à la cour des derniers Valois, notamment aux mignons. Une difficulté peut être éprouvée à identifier le prince critiqué à certains moments, il peut s'agir à la fois de Henri III et de Henri IV qui est également visé par d'Aubigné après sa conversion. En ce qui concerne Henri III, nous retrouvons les thèmes abordés dans les pamphlets recueillis par Pierre de l'Etoile.

Quand ce siècle n'est rien qu'une histoire tragique,
 Ce sont farces et jeux toutes leurs actions ;
 Un ris sardonien peint leurs affections ;
 Bizarr'habits et cœurs, les plaisants se déguisent,
 Enfarinés, noircis, [...]

Ainsi lâches, flatteurs, âmes qui vous ployez
 En tant de vents, de voix que siffler vous oyez,
 O ployables esprits, ô consciences molles,

¹⁸⁸ AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit., p. 98.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 99.

¹⁹⁰ *Ibid.* p. 103-104.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 110.

¹⁹² *Ibid.* p. 111-112.

Téméraires jouets du vent et des paroles !
 Votre sang n'est point sang, vos cœurs ne sont point cœurs,
 Même il n'y a point d'âme en l'âme des flatteurs,¹⁹³
 [...]
 C'est le conseil sacré qui la France dévore :
 Ce conseil est mêlé de putains et garçons¹⁹⁴

[...]
 un féminin sanglant, abattu d'impuissance¹⁹⁵

Bienheureux les Romains qui avaient les Césars
 Pour tyrans, amateurs des armes et des arts :
 Mais malheureux celui qui vit esclave infâme
 Sous une femme hommace et sous un homme-femme !¹⁹⁶

Les fêtes données dans un pays déchiré, les vêtements, le maquillage, en somme la frivolité sont pointés.

Il existe un échange de sexe au sein de la famille royale : la mère devient homme et son fils, Henri, qualifié d'impuissant est devenu femme (il n'a pas donné de descendance à la France, il y a confusion entre impuissance et stérilité). Catherine de Médicis a souvent été considérée comme masculine, autoritaire, probablement à cause de sa régence où elle a fait face à d'importantes responsabilités.

Le geste efféminé, l'œil d'un Sardanapale¹⁹⁷,
 Si bien qu'un jour des rois ce douteux animal,
 Sans cervelle, sans front, parut tel en son bal.
 De cordons emperlés sa chevelure pleine,
 Sous un bonnet sans bord fait à l'italienne
 Son visage de blanc et de rouge empâté,
 Son chef tout empoudré nous montrèrent l'idée,
 En la place d'un Roi, d'une putain fardée.¹⁹⁸

Sardanapale, est un pharaon, tyran biblique, il est comparé à Henri III, les références à de multiples personnages antiques et bibliques sont fréquentes et démontrent la culture d'Aubigné.

Les mots « fard » ou « fardé » sont fréquemment employés chez d'Aubigné ; le fard cache la masculinité du roi mais il exprime également le secret, la dissimulation¹⁹⁹.

¹⁹³ AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit, p. 122.

¹⁹⁴ *Ibid.*, p. 132.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 136.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 137.

¹⁹⁷ Sardanapale est un personnage mythique, tyran efféminé assyrien, (HUCHARD, C. dans BJAÏ, D. et MENEGALDO, op. cit.)

¹⁹⁸ AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit, p.138.

¹⁹⁹ Voir chapitre III

Pour nouveau parement il porta tout ce jour
Cet habit monstrueux pareil à son amour :
Si qu'au premier abord chacun était en peine
S'il voyait un Roi femme ou bien un homme reine.

Maintenant son esprit, son âme et son courage
Cherchent un laid repos, le secret d'un village,
Où le vice triplé de sa lubricité
Misérablement cache une orde volupté²⁰⁰

L'échange des sexes est à nouveau abordé ainsi que la notion de secret ; la résidence d'Ollainville²⁰¹ est évoquée, les nombreuses retraites que le roi y effectue avec ses mignons fait peser sur eux un soupçon de débauche.

Un Néron marié avec son Pythagore,
Lequel ayant fini ses faveurs et ses jours,
Traîne encor au tombeau le cœur et les amours
De notre Roi en deuil, qui, de ses aigres plaintes,
Témoigne ses ardeurs n'avoir pas été feintes.²⁰²

Cet extrait évoque la mort de Caylus, un favori qui a longuement agonisé à la suite d'un duel, ce qui a particulièrement affecté le roi²⁰³. Il y est clairement question d'homosexualité, la comparaison avec Néron et Pythagore²⁰⁴ confirme cette affirmation.

Encor qu'à leur repas ils fassent disputer
De la vertu, que nul n'oserait imiter,
Qu'ils recherchent le los des affêtés poètes, [...]

L'arsenic ensucré de leurs belles paroles²⁰⁵

Il s'agit d'une réflexion ironique sur les réunions de l'Académie du palais, organisées par Henri III et auxquelles d'Aubigné a lui-même participé ; des débats philosophiques et poétiques y sont proposés. Agrippa d'Aubigné dénonce les flatteurs, il a peut-être souffert de ne pas avoir été choisi comme poète de la cour, ses vers lui permettent de se venger.

Les ordres inventés, les chants, les hurlements
Des fols encapuchonnés, les nouveaux régiments
Qui en processions sottement déguisées

²⁰⁰ AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit, p.138.

²⁰¹ Commune située dans l'actuel département de l'Essonne, au sud-ouest de Paris.

²⁰² AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit, p.139.

²⁰³ Voir chapitre III.

²⁰⁴ Néron est un tyran romain du premier siècle après Jésus-Christ, très fréquemment associé à Henri III dans les pamphlets protestants et ligueurs. Pythagore serait considéré comme l'époux de Néron à la suite de cérémonies de mariage véritables.

²⁰⁵ AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit, p. 142-143.

Aux villes et aux champs vont semer la risée, [...]

Tous ces déguisements sont vaines mascarades[...]

Les uns mignons muguets, se parent et font braves
De clinquant et d'or trait ; les autres, vils esclaves,
Fagottés d'une corde et pâles marmiteux,
Vont pieds nus dans la rue abuser les piteux[...]

À chaque pas rend Christ, chaque fois, diffamé.²⁰⁶

Henri III a créé de nouvelles confréries pénitentielles, il participe lui-même avec ses mignons à des processions décrites comme des mascarades par d'Aubigné, probablement parce que le roi est amateur de mascarades qui donnent parfois lieu à des débordements, notamment lors du Carnaval. Le public parisien est dans un premier temps médusé par le spectacle donné. Le masque est analogue au fard, il est symbole de dissimulation. D'Aubigné souligne le contraste entre le luxe dans lequel les mignons vivent et les processions auxquelles ils participent. Ces dernières ne sont qu'hypocrisie.

Dégénère Henri, hypocrite bigot,
Qui aime moins jouer le Roi que le cagot,
Tu voles un faux gibier, de ton droit tu t'éloignes ;
Ces corbeaux se paîtront un jour de ta charogne,
Dieu t'occira par eux : ainsi le fauconnier,²⁰⁷

Ces vers ont une valeur prédictive, toutefois nous ne sommes pas sûrs qu'ils n'ont pas été écrits après la mort du roi. L'hypocrisie, la dissimulation sont des thèmes récurrents, les pamphlétaires aiment semer le doute sur la véritable dévotion du roi. En disant qu'il s'éloigne de son droit, d'Aubigné accuse le roi de tyrannie. D'Aubigné utilise une scène de chasse pour symboliser la violence. Les corbeaux sont envoyés par Dieu comme le faucon est envoyé par le fauconnier. Henri III est devenu le gibier.

De nos mignons parés, plus de fard sur leurs teints
Que ne voudraient porter les honteuses putains ;
On invente toujours quelque trait plus habile
Pour effacer du front toute marque virile ;²⁰⁸

Le thème des mignons efféminés revient, le mot « fard » omniprésent est une métaphore du mal, le fard cache la masculinité, il est associé à la lubricité.

²⁰⁶ AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, op. cit, p. 143.

²⁰⁷ *Ibid.*, p.143.

²⁰⁸ *Ibid.*, p.146.

Dans « *Les Tragiques* », nous retrouvons toutes les contradictions reprochées à Henri III, il y est question à la fois de putains et d'homosexualité, de goût du secret et du paraître, de mondanité et de dévotion. Il existe un contraste entre le privé et le public, le privé doit être encore pire que le public puisqu'il est caché. D'Aubigné utilise un mélange de mythologie, d'histoire antique et d'inspiration biblique. Les thèmes du déguisement, de l'inconstance, des contraires font partie de l'esprit baroque, ce courant prône la manifestation violente de la sensibilité, l'ambiguïté, la théâtralité. L'écriture d'Aubigné peut elle-même être qualifiée de baroque car elle est emphatique, métaphorique et violente, elle est fondée sur les émotions²⁰⁹.

²⁰⁹ BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Lyon II, 1997, p. 1116-1119.

Chapitre II : Les multiples facettes de la personnalité de Henri III

A. Education et influence

1. L'Italie baroque

Ses origines italiennes par sa mère, Catherine de Médicis, ont fait de lui un souverain baroque, en avance sur son temps. L'esprit baroque a remplacé en Italie l'esprit de la Renaissance dans la seconde moitié du XVI^e siècle, il correspondrait à des périodes de dépression expliquées par la conjoncture de l'époque comme les affrontements armés, les difficultés économiques de la seconde moitié du XVI^e siècle. La mentalité baroque se caractérise par son manque de mesure (inconstance, emphase, théâtralité, goût de l'illusion, de la parure, des spectacles funèbres)²¹⁰.

C'est un courant de civilisation qui régit également les comportements sociaux, l'habillement et qui glorifie le pouvoir²¹¹, la civilisation baroque n'a atteint la France qu'au début du XVII^e siècle.

Beaucoup de courtisans sont d'origine italienne, exilés de haut rang dans les suites des guerres d'Italie. De plus, des marchands-banquiers italiens se sont installés dans plusieurs villes, particulièrement à Lyon, beaucoup viennent à Paris à la fin du XVI^e siècle. Des artistes issus de la Renaissance, attirés par François Ier et admirés par les Français s'établissent en France. Sous Henri III, la présence italienne est moins importante en peinture, architecture et sculpture que précédemment, les Français et les Flamands s'affirmant dans ces domaines, mais elle domine les arts d'agrément comme la danse, la musique, l'art des jardins et des fontaines, l'organisation des grands divertissements de cour comme les ballets (le ballet comique, ancêtre de l'opéra n'existait pas encore en France), le théâtre comique (*la commedia dell'arte*) et la pastorale, alliant poésie, danse et musique et pouvant prendre la forme de tournois, de mascarades ou de ballets. Les Italiens sont également bien représentés dans les affaires économiques et politiques, les charges d'État et d'Église, l'épiscopat. Cette italianisation de la Cour associée à la place importante occupée par les Italiens dans la vie économique française a suscité bien des jalousies et un sentiment de xénophobie de la part des Français²¹².

²¹⁰ BOUCHER, J., *la cour de Henri III*, La Guerche-de-Bretagne, 1986, p.120.

²¹¹ PERNOT, M., *Henri III, le roi décrié*, Paris, 2013, p. 727.

²¹² BOUCHER, J., *la cour... op. cit.*, p. 97- 110.

Les origines italiennes de Catherine de Médicis et forcément de Henri III n'ont pas joué en leur faveur dans ce contexte particulier de guerres civiles.

À la mort de Charles IX, Henri s'empresse de quitter la Pologne mais il ne rentre pas immédiatement en France. Il se sent libre et s'arrête d'abord à Venise où il séjourne dix jours ; il y découvre la culture italienne dans toute sa splendeur, Henri parle italien, cette langue ne lui pas été apprise par sa mère qui n'a jamais parlé italien à la cour de France, il est donc parfaitement à l'aise à Venise où il peut s'exprimer dans la langue locale²¹³. Il est attiré par la beauté de la ville, les œuvres d'art, les spectacles, les fêtes auxquelles il participe ; ce roi intellectuel se sent à l'aise dans cette ville d'érudits. Comme son grand-père François I^{er} avant lui, Henri tombe amoureux de la culture italienne. Cette expérience éveille chez Henri ce qui le définit, le désir de plaire, qui vient peut-être de l'ostentation que Venise a déployée pour lui²¹⁴.

2. François Ier et Catherine de Médicis

Le grand-père de Henri III, François Ier, est un souverain prestigieux, doté d'une forte personnalité et amoureux des arts. C'est lui qui demande la main de Catherine de Médicis pour son second fils Henri. Catherine présente un atout majeur pour François Ier : elle est la nièce du pape Clément VII, or le roi cherche auprès du pape un soutien en Italie pour contrer Charles Quint qui domine une partie de la péninsule. En outre, la dot promise par Clément VII est colossale, ce qui n'est pas à négliger.

L'épouse de Henri II va devenir mère de trois rois. Elle est régente de Charles IX à la mort de son fils aîné, François II. « Elle gouvernait lors tout, pour le bas aage du roy son fils, et le dressoit et luy fesoit faire ce qu'elle vouloit »²¹⁵.

Attaquée, décriée, elle est accusée de tous les maux dans des manifestes, libelles et pamphlets dénonçant ses crimes, ses empoisonnements, la pernicieuse influence des Italiens qui l'entourent et son ascendant sur ses fils. Il faut dire qu'elle est l'arrière-petite-fille de Laurent le Magnifique, modèle de Machiavel pour son œuvre *le Prince*²¹⁶. Elle adore les ballets et les comédies venant d'Italie, ces goûts sont partagés par le futur Henri III²¹⁷.

²¹³ CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III, La victoire de Paris et l'échec devant La Rochelle (1571-1574)*, tome II, Paris, 1942, p. 32.

²¹⁴ SOLNON, J.-F. *Le goût des rois, L'homme derrière le monarque*, Paris, 2015, p. 45-46.

²¹⁵ BRANTÔME, *La vie des dames illustres de France de son temps*, tome IX, Paris, 1848, p. 630.

²¹⁶ Dans cet ouvrage, Machiavel est perçu en France comme un conseiller de l'art de tromper et de manipuler.

²¹⁷ CHEVALLIER P., *Henri III*, Paris, 1985, p. 27

Mais Catherine est avant tout une femme lettrée qui a reçu une éducation solide. Orpheline très jeune, elle semble dotée d'une grande force de caractère. Catherine est catholique et romaine mais sans fanatisme, elle s'efforce de résoudre les difficultés du royaume sans violence, en préférant l'arbitrage, et non en acceptant de recevoir les décrets du concile de Trente sans restriction²¹⁸.

Elle manie la plume avec aisance et communique beaucoup par ce moyen, afin d'établir un lien humain d'amitié et de fraternité avec ses correspondants ; elle tente ainsi de lutter contre la violence et dépense beaucoup d'énergie à envoyer des missives pour empêcher les persécutions inhérentes aux guerres de Religion. Pour elle, l'écriture est une arme qui doit lui permettre d'obtenir la paix en essayant de trouver un équilibre dans les tensions entre différents partis, cela nécessite une immense patience²¹⁹. On peut se dire que Catherine combat avec ses armes de femme, elle qui n'a pas accès à la violence martiale attribuée aux hommes, Henri III est l'héritier de ce mode d'expression, lui qui n'a guère connu son père.

3. Formation intellectuelle

Un des premiers précepteurs de Henri III est Jacques Aymot, cet homme est notamment connu pour avoir traduit *Les vies parallèles* de Plutarque qui intéressent beaucoup le jeune homme pour leur caractère épique. Il écrit : « ... je ne manie jamais esprit d'enfant qui me semblast plus propre subject pour en faire quelque jour un bien sçavant homme, ... il a la patience d'ouyr, de lire et d'écrire... »²²⁰. Aymot dédiera plus tard son *Projet d'éloquence royale* à Henri III. Pibrac, magistrat et poète lui donne également des leçons d'éloquence. Jacques du Perron sera, lui, son professeur de langues, de mathématique et de philosophie²²¹. Pontus de Thyard, poète de la pléiade, lui apprend l'astronomie, tandis que Ronsard, poète adulé par Charles IX, est remplacé dans le cœur de Henri III par Desportes²²². Henri III s'est toujours passionné pour l'art rhétorique jusqu'à en commander des ouvrages. Ainsi il cherche à se maîtriser et à contrôler ses passions, chose qu'il réussit à faire dans ses discours. Parvenir à avoir les larmes aux yeux n'est qu'un jeu théâtral en politique.

²¹⁸ CHEVALLIER P., *op. cit.*, p. 30.

²¹⁹ GELARD, P., *Une reine épistolaire. Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, Paris, 2014, p.15-18.

²²⁰ Amyot lettres citée par BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, volume I, Lille, 1981, p. 33.

²²¹ BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, volume I, Lille, 1981, p. 21.

²²² SOLNON, J.-F., *Les goût des rois... op. cit.*, p. 56.

Le futur Henri III est obligé d'interrompre ses études à seize ans pour entrer dans la carrière militaire. Louis de Gonzague, le duc de Nevers, plus âgé de dix ans que le jeune duc d'Anjou, devient son nouveau mentor ; son influence est nette lors de la Saint-Barthélemy. Au siège de la Rochelle, il lui dédie un livre bourré de conseils pour son règne. Henri est également proche de l'épouse de ce dernier qui est la sœur de la jeune Marie de Clèves dont il est amoureux. Le cardinal Charles de Lorraine partage avec le duc d'Anjou son amour de l'art de la rhétorique²²³.

Après la Pologne, il est avide de retrouver l'étude, il a d'ailleurs été frustré de ne pouvoir communiquer en latin avec les Polonais très à l'aise avec cette langue. Il reprend donc l'étude du latin et de l'italien. Tout l'intéresse ; religion, histoire, philosophie²²⁴.

Giordano Bruno, dominicain défroqué et calviniste excommunié lui enseigne la mnémotechnie, l'ouverture d'esprit du jeune Henri l'emporte sur les préjugés religieux de l'époque²²⁵. Comme le roi pense que son instruction a été négligée, il décide de créer dès 1576 l'Académie du palais où il ouvre plusieurs fois par semaine des débats variés en présence d'orateurs savants²²⁶.

Catherine lui donne à lire les Mémoires de Commynes²²⁷, établissant des analogies entre le règne de Louis XI et la période troublée des guerres de Religion²²⁸.

B. Complexité de l'homme

1. Son caractère et ses valeurs

Pour le chevalier de Cheverny²²⁹, Henri III possède « contenance et gravité digne et convenable à sa grandeur..., la parole douce et fort agréable..., ne jurant ni n'offensant personne de paroles... »²³⁰. Cheverny qualifie son esprit de net, et sa mémoire d'heureuse²³¹.

²²³ CHAMPION, *op. cit.*, tome II, p. 258.

²²⁴ SOLNON, J.-F., *Le goût des rois... op. cit.*, p. 57.

²²⁵ *Ibid.*, p. 57.

²²⁶ *Ibid.*, p. 57-58.

²²⁷ Cet ouvrage est un témoignage sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII, l'importance de la diplomatie, les secrets du pouvoir.

²²⁸ SOLNON, J.-F., *Le goût des rois... op. cit.*, p. 56.

²²⁹ Philippe Hurault, comte de Cheverny, garde des sceaux à partir de 1578 puis chancelier de France de 1583 à 1588.

²³⁰ BOUCHER, J., *La cour d'Henri III, op. cit.*, p. 10.

²³¹ *Ibid.*, p. 21.

À mesure qu'il comprend que la venue d'un héritier devient improbable, il devient triste et même désespéré.

Les traits de caractère qui lui sont reprochés par le peuple français comme l'inconstance, la fragilité morale, la soumission aux passions sont ceux que les préjugés de l'époque attribuent aux femmes. La femme serait gouvernée par ses émotions, l'homme quant à lui gouvernerait ses idées²³². Henri III n'aurait ni mesure, ni maîtrise de soi. Il serait susceptible d'entrer dans une rage folle où il serait incapable de se contrôler, provoquant des actes cruels.

La modération et la vertu sont liées et inhérentes au sexe mâle. *Vir*, mot latin signifiant le mâle, apparaît dans le mot *virtus* évoquant la mesure, le contrôle de soi, l'auto-répression des sentiments et des émotions. Dès qu'il devient homme, le citoyen romain se couvre le corps d'une toge blanche en signe de virilité pour dissimuler sa sensibilité associée à la faiblesse. Pour Machiavel, la *virtus* est l'apanage du prince, il doit s'imposer à la fortune imprévisible et capricieuse comme une femme²³³. La vie de Henri III est marquée par l'alternance d'excès et de privations extrêmes qui constituerait également la preuve d'un manque de modération. Le fait pour certains auteurs d'insister sur son immodération tend à la discréditer aux yeux de leurs lecteurs car la modération est un idéal de la Renaissance.

D'après Pierre de l'Estoile, Henri III n'est pas considéré comme un roi mesuré. Il y a plusieurs situations où il perd le contrôle de ses émotions :

En Janvier 1582 le roi donne des coups de pieds à un courtisan qui était réputé pour son insolence et ses mœurs dissolues²³⁴. « [...] Et lui donna le Roy un coup de pied en le chassant (tant sa colère fust grande), l'appelant larron et le menaçant de le faire pendre s'il lui advenoit jamais de se trouver devant lui. Qui lui fust un grand coup de baston [...] »²³⁵.

En mars 1584 le roi se fait humilier par un courtisan, le chevalier de Seur, il se met en colère et le frappe. C'est à cette occasion que le chevalier d'Épernon dit à Henri III que « ce n'est point séant à un grand prince comme lui, d'user de main mise à l'endroit d'un sien sujet, duquel il pouvoit chastier les témérités et forfaitures par la voie de la justice, qui estoit en sa main. »²³⁶.

²³² GAZALE, O., *Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes*, Paris, 2019, p. 438.

²³³ MACHIAVEL, *Le Prince*, Paris, 2013, p. 112.

²³⁴ L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoires*, tome II, 1583-1586, Paris, 1875, p. 56.

²³⁵ *Ibid.*, p. 56.

²³⁶ *Ibid.*, p.149.

Le roi est cependant capable de se dominer ; en octobre 1581 le roi congédie avec douceur le courtisan qui s'est plaint des nombreux avantages de la Valette et d'Arques²³⁷, les deux archimignons. « Bien heureux fust ce mignon [le seigneur d'O] d'avoir un si doux et honorable congé »²³⁸.

Néanmoins, lorsqu'il s'agit des mignons, le roi paraît sans contrôle l'excès se trouve partout : les avantages offerts, l'argent dépensé, les sentiments et les marques d'affection, les fêtes et les « sorties ». Le mariage de Joyeuse est princier et outrageusement coûteux.²³⁹

En 1583, Henri renvoie sa sœur chez son mari, le roi de Navarre²⁴⁰ ; Marguerite qui se déclare de la Ligue s'est moquée de lui et lui a manqué de respect à de nombreuses reprises²⁴¹ : « Le lundi 8^e jour du présent mois d'aoust, la Roine de Navarre, après avoir demeuré en la Cour du Roy, son frère en l'espace de 18 mois*(avec beaucoup de plaisir et contentement) * partist de Paris, pour s'accheminer en Gascongne retrouver le Roy de Navarre son mari, par commandement du Roy, réitéré par plusieurs fois, lui disant que mieux et plus honnestement elle seroit près de son mari qu'en la Cour de France, où elle ne servoit de rien »²⁴².

L'assassinat du duc de Guise et du cardinal de Lorraine en décembre 1588, geste qui lui a probablement coûté la vie, pourrait aussi passer pour un geste irréfléchi guidé par la vengeance. Il est vrai que le duc de Guise est fort apprécié du peuple et acclamé à Paris alors que le roi lui-même a dû quitter sa capitale, Paris, lors de la journée des barricades en juillet 1588. De plus, Henri de Guise ne perd jamais une occasion d'humilier le roi ou de lui désobéir. Cependant, son geste est surtout expliqué par l'accroissement de l'influence du duc qui est devenu un vrai danger pour la royauté.

Henri III a bien conscience que la mort des Guise lui portera préjudice, en effet devant le corps sans vie du duc, Pierre de l'Estoile rapporte qu'après avoir donné un coup de pied dans le visage de son ennemi il aurait dit : « Mon Dieu ! qu'il est grand ! Il paraît encore plus grand mort que vivant »²⁴³. Il a réfléchi pendant de longs mois avant d'inviter le duc de Guise au

²³⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 31.

²³⁸ *Ibid.*, p. 31.

²³⁹ *Ibid.*, p. 21-24.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 130.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 197.

²⁴² *Ibid.*, p. 130.

²⁴³ L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoires*, tome III, 1587-1589, Paris, 1876, p. 339.

château de Blois dans un guet-apens, mais il juge que lui et son frère sont plus dangereux vivants que morts.

Le duc de Guise ne craint pas le roi, le jugeant « trop mol et de trop peu de cœur pour exécuter une mauvaise pensée »²⁴⁴. Ce qui est appelé mollesse est peut-être de l'asthénie, le roi est de santé fragile. Le maquillage atténue les marques de fatigue, les parfums sont peut-être utilisés pour camoufler l'odeur pestilentielle d'une fistule sous le bras. Le travail du roi peut être interrompu par des migraines insupportable²⁴⁵. Si dans sa jeunesse il est jugé vigoureux, ce n'est peut-être qu'en comparaison avec son frère tuberculeux²⁴⁶. Malgré l'exécution, des frères Guise, Pierre de l'Estoile parle de la douceur naturelle de Henri de Valois en décembre 1588²⁴⁷. « Mais là-dessus, comme le Roy balançoit sa résolution, ores à la rigueur de sa vengeance ; ores à la douceur de son naturel »²⁴⁸. Déjà adolescent, ce n'est pas dans sa nature d'être mesuré, quand il aime, il le montre, il pleure, il écrit des poèmes²⁴⁹, c'est un homme sensible.

Un ambassadeur de Philippe II, Alava, loue la bonté, le bon tempérament et la douceur de Henri, il utilise ces mots : « *muy niña* (très jeune fille), tout adonné aux dames »²⁵⁰. Henri est décrit à de nombreuses reprises comme étant d'une « douceur naturelle », sa mère dit qu'elle l'a toujours connu de bonne nature et indulgent²⁵¹. Charles le dit trop doux, voire douillet, mais cependant accompli²⁵².

Peu vigoureux, miné par différentes affections, il a peu d'appétit pour la chasse et pour la guerre. Pour être considéré comme un bon gentilhomme, il faut pratiquer la lutte et la chasse à courre. Henri n'aime pas monter à cheval et évite cette discipline, contrairement à son frère Charles IX, mais lorsqu'il acquiert Olainville, il chasse au domaine et monte plus fréquemment, participant même à un tournoi²⁵³.

Son penchant pour la culture et l'élévation de l'esprit le rendent très différent de certains de ses contemporains qui ne sont pas encore sortis d'une féodalité « brutale ». Malgré sa méconnaissance des langues classiques, il se passionne pour des ouvrages rédigés en grec et en

^{244 244} L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 194. Le mot cœur ici est utilisé pour courage.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 279-280.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 278.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 195.

²⁴⁸ *Ibid.*, p. 195.

²⁴⁹ CHAMPION, P., *op. cit.* tome II, p. 332.

²⁵⁰ Fiche de Frances de Alava à Pierre Aguilon cité dans CHAMPION, P., *op. cit.* tome II, p. 30.

²⁵¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 174.

²⁵² Pierre Champion s'appuie sur une anecdote décrite par Alava CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome I, *une âme ardente et vive (1551-1571)*, p. 274.

²⁵³ D'après Zúñiga cité dans CHAMPION, P., *op. cit.* tome II, p. 313.

latin, il en demande la lecture ce qui fait de lui un amateur²⁵⁴. Il reprend l'étude du latin qu'il a dû abandonner à la suite de son départ à la guerre puis en Pologne, cette décision entraîne les moqueries de ses sujets²⁵⁵. Il s'est rendu compte que sa méconnaissance du latin pose un problème pour communiquer avec les ambassadeurs polonais avant son départ. Il a une soif d'apprendre continuelle et sa curiosité est insatiable, il étudie surtout à Ollainville²⁵⁶, le château qu'il a acheté pour sa femme. Il lit énormément et souhaite échanger avec les humanistes de son temps, il s'adonne à l'art épistolaire. Il invite des personnalités telles que Giordano Bruno, personnage assez controversé pour ses idées scientifique et philosophiques²⁵⁷. Il raffole des poètes, Ronsard lui dédie des vers qu'il mémorise. Un autre poète touche davantage encore l'âme de Henri, il s'agit de Philippe Desportes qui trace un portrait flatteur de Henri.

Lorsque le preux Achille estoit entre les dames
D'un habit féminin déguisé finement
Sa douceur agréable en cette accoutrement
Allumoit dans le cœur mille amoureuses flammes...
Mais bien que vous ayez une douceur naïve.
Et que rien de si beau n'apparoisse que vous,
Vous avez au-dedans une âme ardente et vive...
Heureux en qui le ciel ces deux thrésors assemblent
Qu'ils aient la face belle et le cœur généreux !
Vous l'homme plus parfait des guerriers amoureux
Nous faites voir encore Mars et Vénus ensemble.²⁵⁸

Ce portrait de jeune duc d'Anjou loue son côté féminin au lieu de le lui reprocher, la douceur du jeune homme se plaisant en compagnie des femmes traduit sa dualité symbolisée par Mars et Vénus à la fois. Henri d'Anjou est comparé à Achille, héros de l'Iliade, déguisé en jeune fille par sa mère pour échapper à la guerre mais qui est un des acteurs principaux de la guerre de Troie.

Henri III est considéré comme un roi très éloquent et « doué des mots » comme l'écrit à maintes reprises Pierre de l'Estoile. Morosini, un peintre vénitien, remarque la façon dont il s'exprime, développe ses idées, défend ses arguments et répond aux questions avec une grande réflexion²⁵⁹.

²⁵⁴ CHAMPION, P., *op. cit.* tome II, p. 325.

²⁵⁵ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 93-94. Voir pamphlets.

²⁵⁶ Ville située à 32km au sud-ouest de Paris.

²⁵⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 54-56.

²⁵⁸ Œuvre de Desportes citée dans CHAMPION, P., *op. cit.*, tome II, p. 328.

²⁵⁹ CHAMPION, P., *Op. cit.*, tome II, p. 291.

Henri aime également manier l'ironie, l'humour cinglant, il appelle « Hector des Huguenots » un homme sans talent²⁶⁰. Il qualifie un homme connu pour sa mauvaise haleine d'« immondice »²⁶¹. Le ton railleur est bien présent avec certains de ses correspondants, les échanges avec la duchesse d'Uzès, sexagénaire proche de sa mère et de sa sœur Marguerite, dont il feint d'être amoureux, en sont un bon exemple : « Ma bonne et vieille amye, comme un peu plus agee que moy de quelques mois ... »²⁶², « Ma bonne amye vieille, vieille et toutefois belle, belle ! »²⁶³. Un éditeur d'une de ces missives note qu'au bas des lettres, le roi a ajouté des traits de plume osés²⁶⁴.

Pierre de l'Estoile le juge plus sévère et moins communicatif que ses prédécesseurs, il est vrai que par souci de l'étiquette, établie afin de renforcer l'autorité royale, l'accès au roi est restreint ; Henri III met une barrière à la fois physique et psychologique entre lui et le reste de la cour.

Il est interdit de lui parler lors des repas, ni de s'en approcher : « Sévérité du Roy, mal agréable à la noblesse »²⁶⁵. Les nobles ne supportent pas ces secrets du roi, ils n'ont plus cette sensation d'intimité que ses prédécesseurs cultivaient. Pourtant, le roi est censé agir à la tête de « l'économie familiale de l'état », il doit être accessible et sa faveur doit être répartie harmonieusement²⁶⁶. Mais Henri III préfère la compagnie d'hommes sélectionnés par lui, dont l'importance dépend totalement de lui, les mignons. Les besoins de la cour et les désirs personnels du roi ne semblent pas compatibles aux yeux de ses contemporains, ce qui est perçu comme une incapacité à remplir son rôle de souverain.

Avant Charles IX, la cour est itinérante, le roi paraît accessible ; ensuite, la peur des assassinats et des épidémies cantonne le roi dans son palais. Les guerres de Religion et la régence de Catherine de Médicis ont pour conséquence une sédentarité accrue de la cour pour des raisons sécuritaires et financières²⁶⁷.

²⁶⁰ L'ESTOILE, P. *op. cit.*, tome I, p. 71.

²⁶¹ HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome VIII, Paris, 2018, p. 433 à la duchesse d'Uzès.

²⁶² *Ibid.*, p. 444.

²⁶³ *Ibid.*, p. 473.

²⁶⁴ *Ibid.*, p. 434.

²⁶⁵ L'ESTOILE, P. *op. cit.*, tome I, p. 22.

²⁶⁶ LE ROUX, N., *La faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547- vers 1589)*, Seyssel, 2000, p. 17.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 230.

Le roi aime également se rendre au manoir d'Ollainville dont il a fait cadeau à son épouse et où il s'isole de la Cour, il effectue également des retraites monastiques²⁶⁸. Lucinge, ambassadeur du duc de Savoie dira : « Ces retraictes et les froideurs dont il use en leur endroyt estonnent merueilleusement ces Messieurs »²⁶⁹.

Cette façon d'augmenter sa part de vie privée est interprétée comme une attitude féminine d'un roi qui semble y trouver confort et sécurité. En effet, la sphère privée, ou sphère domestique est l'endroit où la femme est reléguée tandis que l'homme domine la sphère publique. Après s'être octroyé le monopole de la chasse, de la guerre et des choses sacrées, l'homme a occupé les postes stratégiques, comme le monde politique, économique, intellectuel et artistique ; la sexuation des tâches s'est accompagnée d'une sexuation de l'espace et la femme a été exclue des positions de pouvoir²⁷⁰.

La religion a toujours eu une place importante dans la royauté française de droit divin mais la manière dont Henri III l'appréhende est très particulière. : « Villeroy²⁷¹, je crois certainement qu'à Dieu seul est la pryncipalle puissance de remédier et a nos affaires et a tout se qui comme il est parti de luy aussy de luy an faust il esperer et attendre le meilleur et le plus certain secours ; mais aide toi et Dieu t'aidera... »²⁷². Durant sa jeunesse, Henri va à pied à Notre Dame de Cléry lors de la fête d'Orléans en l'« honneur de la victoire sur les hérétiques »²⁷³, Il y remercie la Vierge de l'avoir épargné lors du siège de La Rochelle²⁷⁴. Dès le début de son règne, Henri III fait preuve d'une grande dévotion, il va tous les jours à la paroisse.

Sa piété le pousse même à acheter des morceaux de la « vraie croix » » qu'il fait exposer dans la Sainte-Chapelle à la grande satisfaction des Parisiens²⁷⁵.

En août 1576, le roi souhaite se rendre à pied du Louvre aux églises de Paris pour gagner le pardon du Jubilé, mais le peuple médisant raconte que Henri n'y va que sur conseil de sa mère pour lui faire croire qu'il est « fort dévotieus catholique, apostolique et rommain »²⁷⁶ et qu'ainsi, il payera plus facilement ses impôts. Des vers insultants surgissent, lui reprochant son

²⁶⁸ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 244.

²⁶⁹ DE LUCINGE, R., *Lettres sur la cour d'Henri III en 1586*, Genève, 1966, p. 134.

²⁷⁰ GAZALE, O., op. cit., p. 136-137.

²⁷¹ Conseiller du roi

²⁷² HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome V, édité par Jacqueline Boucher, Paris, 2000, p. 3-4.

²⁷³ Notre dame de Cléry dans le Loiret est situé à 15 km d'Orléans. La fête d'Orléans est une fête catholique avec des processions ayant lieu début mai. La victoire contre les hérétiques fait référence au siège de La Rochelle qui a eu lieu en 1573 contre les huguenots; en réalité ce siège n'est pas vraiment une victoire mais c'est ce que la propagande a retenu. C'est le premier siège auquel participe Henri qui ne se solde pas par une victoire.

²⁷⁴ CHAMPION, P., *Op. cit.*, tome II, p.215.

²⁷⁵ *Ibid.*, p.126.

²⁷⁶ *Ibid.*, p.151.

hypocrisie et son isolement. Et en septembre, le peuple lui reproche son amour un peu trop prononcé pour les églises²⁷⁷. Sa proximité avec les hiéronymites, comme en octobre 1584²⁷⁸ ou Noël de la même année²⁷⁹, le fait juger pour le peuple soit hypocrite soit bigot. Lucinge écrit : « ... le Roy, avec ses extraordinaire dévotions, a gagné beaucoup de credit et est entré en opinion de piété saintimonie, tant vers le pape que vers ses subjectz... »²⁸⁰.

Agrippa d'Aubigné parle dans les *Tragiques* d'un « bigot hypocrite »²⁸¹, pourtant sa piété a toujours été sincère et constante. Henri a été fasciné par le père Augier, son confesseur depuis 1558, qui a appuyé son plan de réforme mystique et morale qui devait faire de lui un chef catholique précurseur²⁸².

Plusieurs crises de mysticisme ont marqué la vie du roi, elles se sont multipliées au fil du temps. La première a commencé après la mort de Marie de Clèves, où il impose une procession de pénitents dans les rues d'Avignon, la veille de Noël 1574, à laquelle toute la cour participe²⁸³. Il organise et participe également à une autre procession en octobre 1575 sans raison connue²⁸⁴. Ces diverses processions qui amusent dans un premier temps les Parisiens finissent par les excéder, ils n'y voient que de l'hypocrisie. Bien que Henri se montre très hostile, du moins dans sa jeunesse, envers la religion réformée, l'ambassadeur d'Espagne, qui n'est pas favorable à Henri III, sous-entend que cette attitude est intéressée, dans le but d'obtenir une récompense du pape, le comté d'Avignon par exemple²⁸⁵.

Henri III veut rénover la noblesse en l'incitant à la vertu et il décide de choisir une élite qui serve de modèle : les chevaliers du Saint-Esprit dont l'ordre est créé à la fin de l'année 1578. Ceux-ci doivent avoir pour but la défense du catholicisme et la lutte contre l'hérésie ; des missions de confiance leur sont données. Le premier janvier et le jour de la Pentecôte, l'ordre tient son Chapitre à Paris avec un luxe inouï dans des costumes splendides²⁸⁶. La fonction de Henri III ressemble à celle d'un prêtre²⁸⁷. Il existait au préalable l'Ordre de Saint-Michel, il avait pour mission d'attacher et de récompenser les chevaliers jugés dignes et fidèles et datait de 1469 à la sortie de la guerre de Cent Ans. Cependant, le roi Henri III considère que trop de chevaliers de cet ordre ne le méritent pas. En effet, à cette époque, on appelait le collier de

²⁷⁷ CHAMPION, P., *Op. cit.*, tome II, p. 155.

²⁷⁸ *Ibid.*, p. 172.

²⁷⁹ *Ibid.*, p. 176.

²⁸⁰ DE LUCINGE, R., *op. cit.*, p. 243.

²⁸¹ D'AUBIGNÉ, A., *Les Tragiques*, Paris, 2003, p. 143.

²⁸² CHAMPION, P., *Op. cit.*, tome II, p. 324.

²⁸³ BERTIÈRE, S., *Les reines de France au temps de Valois*, tome II, *Les années sanglantes*, Paris, 2022, p. 266.

²⁸⁴ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 91.

²⁸⁵ De l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 278.

²⁸⁶ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 179.

²⁸⁷ PERNOT, M., *Le Roi décrié*, Paris, 2013, p. 464.

l'ordre de Saint-Michel « le collier à toutes Bêtes »²⁸⁸. L'ordre du Saint-Esprit ne remplace pas l'ordre de Saint-Michel mais permet de distinguer les meilleurs de cet ordre²⁸⁹.

Cependant, comme beaucoup d'initiatives de Henri III, la création de cet ordre est fortement critiquée, les ligueurs clamant que cette cérémonie n'est que le camouflage des amours du roi et de ses mignons²⁹⁰. Le grand maître de l'ordre du Saint-Esprit est toujours le roi de France. Les premiers à y être nommés sont le duc de Joyeuse, le duc d'Épernon et Le duc de Mayenne. Henri donne l'impression d'élever à cette distinction ses amis qui ne le méritent pas vraiment aux yeux de ses nombreux détracteurs.

Le roi de France appartient à une monarchie de droit divin, la religion fait partie de sa vie, mais une piété aussi démonstrative peut être associée à une attitude féminine.

Une autre qualité de Henri III est sa capacité à juger les gens²⁹¹, il se méfie des Guises avant qu'ils ne le trahissent alors qu'avant son couronnement, ils étaient amis et très proches, haïssant tous deux la religion réformée²⁹². Il se méfie également de sa sœur qui n'a pas arrêté de lui causer des problèmes tout au long de son règne²⁹³. Sa capacité à cerner les autres lui aurait été transmise par Louis de Gonzague, le duc de Nevers, qui fait preuve de la même sobriété morale et de la même manière d'aborder la religion catholique que lui²⁹⁴.

Henri a sept ans à la mort de son père et on peut imaginer qu'il a manqué de figure d'autorité masculine, Charles IX n'ayant qu'un an de plus que lui et François II étant mort quelques mois après son père. Sa mère est sa seule figure d'autorité, ce qui peut expliquer sa manière si « féminine » de gouverner. Henri III a certainement été en recherche de repères masculins, souffrant de l'absence de son père et de l'influence de sa mère ; c'est pourquoi il s'apparente aux hommes modernes qui allient des qualités à la fois masculines et féminines, il assume ses responsabilités et agit tout en montrant sa sensibilité.

À la Renaissance, les qualités viriles changent, le contrôle, l'aisance, le maintien et la prestance sont recherchés, la ruse remplace la force, la vertu du cœur remplace l'adresse des

²⁸⁸ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 179.

²⁸⁹ GIUSTINIANI, A., BONANNI RP. et HERMAN, M., *Histoire des ordres militaires ou des chevalier*, tome IV, de 1400 à 1700, Saint-Laurent-le-Minier, 2013, p. 143.

²⁹⁰ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 296.

²⁹¹ CHAMPION, P, *op. cit.*, tome II, p. 231.

²⁹² *Ibid.*, p. 231

²⁹³ MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoire et lettres de Marguerite de Valois*, Paris, 1855, p. 25.

²⁹⁴ CHAMPION, P, *op. cit.*, tome II, p. 330.

coups. Toute nouveauté est source d'inquiétude, provoquant ainsi un sentiment de menace pour la virilité²⁹⁵.

R.W. Connell, dans sa théorie sur la masculinité hégémonique, montre que l'agressivité et la rudesse sont valorisées dans la société comme des symboles de force masculine²⁹⁶. Le raffinement dont fait preuve Henri III, et dans son apparence et dans ses discours, peut être assimilé à une faiblesse émotionnelle, typiquement féminine. Il ne répond pas aux critères de la virilité hégémonique au sommet de laquelle devrait se trouver un roi.

Pourtant, avant la fondation d'Israël, la culture juive ashkénase définit le mâle comme un intellectuel, un parleur, pas comme un athlète. Dans la Bible, les hommes faibles s'élèvent, comme Abraham stérile ou Isaac aveugle. À Rome, les Juifs philosophent et ne se battent pas ; la violence ne fait pas partie de la culture yiddish où la noblesse comporte une idée de douceur²⁹⁷.

2. Goûts et loisirs

Un élément qui marque le règne de Henri III est son souci de l'élégance et du détail. Dès qu'il revient de Pologne, avant même son couronnement, il établit de nombreuses règles de bienséance que la noblesse doit suivre comme le fait de ne pas parler en mangeant, il refuse que n'importe qui sous n'importe quel prétexte s'approche de lui, il établit que les audiences n'aient lieu qu'à certaines heures²⁹⁸. En janvier 1585, il crée un nouveau règlement pour les vêtements de ses domestiques. Mais pour lui aussi les vêtements et les déguisements importent beaucoup. L'importance qu'il accorde aux soins corporels, à la propreté à table, comme l'utilisation de fourchettes, font peser sur lui des soupçons de déviation sexuelle²⁹⁹.

Henri III porte des pendants d'oreilles, c'est courant chez les courtisans français à cette époque mais chez Henri, ils sont démesurés et portés aux deux oreilles³⁰⁰.

En février 1577, L'Estoile décrit les accoutrements du roi efféminé « Tant était le luxe enraciné au cœur de ce prince³⁰¹. » À la consultation des comptes de la cour, on remarque des

²⁹⁵ VIGARELLO, G., *Histoire de la virilité*, Paris, 2015, p. 13.

²⁹⁶ CONNELL, R., *Masculinities*, Berkley, 2005, p. 43-45.

²⁹⁷ JABLONKA, I., *Des Hommes justes*, Paris, 2019, p. 390-391.

²⁹⁸ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 22.

²⁹⁹ THOMAS, A., sieur d'Embry, *l'Isle des hermaphrodites*, 1605 cité par BOUCHER, J., *La cour... op. cit.*, p. 12.

³⁰⁰ Alberi cité par CHAMPION, P., *op. cit.*, tome II, p.307.

³⁰¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 181.

achats de savon, de poudre parfumée, de poudre pour les dents³⁰²... L'Estoile décrit un festin où tout le monde est vêtu en vert, 60000 francs ont été dépensés en achat de soie verte³⁰³. Il faut dire que la surcharge des vêtements aux couleurs éclatantes par des bijoux, des pierres précieuses et des broderies correspond à une mentalité baroque à la mode à cette époque. Le linge est raffiné, les coiffures sont recherchées.

La jeunesse et l'élégance qui entourent le roi doivent donner à sa cour une véritable majesté.

À la fin de son règne, son aspect change, il se vêt de noir ou de gris avec un grand col en lingerie³⁰⁴.

Henri III s'est assez rapidement détourné de la chasse, préférant la littérature et la danse, tout comme il s'est assez vite désinvesti dans la guerre. Les exercices physiques ne l'intéressent guère, il préfère les divertissements intellectuels, il manque de vigueur, ce qui explique son manque d'amour pour les activités physiques au point que même la danse semble le fatiguer anormalement, mais certains y voient aussi la cause de son manque de fertilité. Le nonce apostolique Salviati avait déjà prédit suite à son mariage avec Louise qu'avec une santé aussi précaire il n'aurait pas d'enfant, car après avoir passé plus d'une nuit à accomplir son devoir conjugal il doit garder le lit³⁰⁵.

La danse est très appréciée par Henri III qui la pratique, la fête de Carnaval lui plaît particulièrement, il se déguise parfois en femme, il choisit ses habits avec soin et il danse avec ardeur³⁰⁶, il excelle dans ce sport qui n'est guère viril. Le manque de modération qui lui est reproché se manifeste dans la danse et toute l'énergie qu'il met dans cette activité pourrait être mieux employée d'après son peuple. Henri fait passer la danse avant tout le reste au point d'agacer les ambassadeurs car la fréquence des ballets oblige à un report des audiences³⁰⁷. Si ses ennemis veulent le blesser, ils critiquent sa façon de danser³⁰⁸. Il aime également le théâtre. L'Estoile raconte que Henri III outrepassa une interdiction du Parlement de jouer à la troupe Gelosi³⁰⁹, il joue des mascarades pendant le Carême³¹⁰. L'Estoile associe ces divertissements

³⁰² BOUCHER, J., *La cour...* *op. cit.*, p. 17

³⁰³ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 188.

³⁰⁴ BOUCHER, J., *La cour...* *op. cit.*, p. 12.

³⁰⁵ BERTIÈRE, S., *op. cit.*, p. 280.

³⁰⁶ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 181.

³⁰⁷ SOLNON, J.-F., *Op. Cit.*, p. 50-51.

³⁰⁸ *Ibid.*, p. 49.

³⁰⁹ Troupe théâtrale que le roi a fait venir d'Italie

³¹⁰ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 106.

aux processions des pénitents³¹¹, le roi se rend masqué à des fêtes privées³¹² et se déguise quelquefois en femme³¹³.

Il est doué pour l'escrime mais n'aime pas la pratiquer³¹⁴. La philosophie, les débats moraux et religieux l'intéressent au plus haut point. L'ambassadeur espagnol qui n'a que mépris pour Henri voit là des preuves concrètes de son homosexualité³¹⁵. Cependant, de nos jours, l'activité physique n'est pas le seul moyen de prouver sa virilité.

En 1585, L'Estoile nous dit : « Le roi commença à porter un bilboquet...³¹⁶ », il fabrique des canivets³¹⁷, collectionne les petits chiens d'appartement : « On m'a assuré que s'il va à Lyon, ce n'est pour autre que pour passer son temps, pour y acheter des chiens... »³¹⁸. Il lui arrive de se faire livrer des animaux exotiques comme des guenons ou des perroquets. Ces distractions futiles engendrent le dédain du peuple³¹⁹.

Peu à peu, Henri va prendre goût aux retraites, soit avec ses mignons, soit avec Louise, son épouse³²⁰. Il préfère la solitude, le personnage royal est censé être toujours entouré de sa cour avec de nombreuses personnes gravitant autour de lui. En août 1583, Pierre de l'Estoile écrit que le roi mène plus la vie d'un moine que celle d'un roi³²¹. À Noël 1584, il passe les fêtes avec les frères de l'ordre de Saint Jérôme plutôt qu'avec sa cour ou ses proches³²².

³¹¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III p. 106.

³¹² *Ibid.*, p. 2.

³¹³ *Ibid.* p. 80.

³¹⁴ BERTIERE, S., *op. cit.*, p. 273.

³¹⁵ *Ibid.* p. 273.

³¹⁶ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I p. 208.

³¹⁷ BERTIERE, S., *op. cit.* p. 274.

Les canivets sont de petites images souvent pieuses découpées et collectionnées.

³¹⁸ DE LUCINGE, R., *op. cit.*, p. 278.

³¹⁹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 133.

³²⁰ LE ROUX, N., *op. cit.*, p. 255.

³²¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 133

³²² *Ibid.*, p. 176.

3. Évolution de son apparence

L'apparence d'un monarque est un élément important au XVI^e siècle car un roi ne fait pas partie du commun des mortels et sa majesté doit se voir³²³. Dans sa jeunesse Henri est physiquement gâté par la nature ; lorsqu'il a seulement vingt ans l'ambassadeur espagnol le dit « *es todo lindeza* » ce qui se traduit par « il était la beauté même »³²⁴. Le nonce apostolique Morosini fait une description du jeune prince alors qui n'a que 22 ans : « Henri est d'une belle taille, grand à la mine noble, les manières gracieuses ; avec les plus belles mains qu'un homme ou femme ait en France, il montrerait beaucoup de dignité dans le maintien si, par sa grande afféterie, il ne s'enlevait à lui-même je ne sais quoi de grave et d'imposant que la nature lui a donné. Mais sa façon de s'habiller et ses agissements prétentieux le font paraître délicat et efféminé ; car, en plus des riches habits qu'il porte, tout couverts de broderies d'or, de pierreries et de perles du plus grand prix, il donne encore une extrême recherche à son linge et à l'arrangement de sa chevelure. Il a d'ordinaire au cou un double collier d'ambre serti d'or, qui flotte sur sa poitrine et répand une suave odeur. Mais ce qui, plus que tout le reste, selon moi, lui fait perdre beaucoup de sa dignité c'est d'avoir les oreilles percées comme les femmes (habitude assez ordinaire chez les Français) ; et encore ne se contente-t-il pas d'une seule boucle d'oreille de chaque côté mais il en porte deux, avec pendants de pierreries et de perles. »³²⁵ Il ajoute : « A son visage et à ses yeux, on voyait bien qu'il avait besoin de repos, défaut assez naturel aux Français, en général, mais qui se montre plus particulièrement en lui. »³²⁶

Henri est semble-t-il grand comme son père sans égaler la taille de son grand-père qui faisait près de deux mètres³²⁷. Sa prestance est souvent mise en avant. On parle de ses traits fins, de son regard concentré et de sa « distinction mêlée d'une certaine mélancolie »³²⁸. Si son physique va changer avec l'âge, ce qui est surtout intéressant chez Henri c'est son style vestimentaire. Son visage est un peu long, ses traits fins traduisent une certaine distinction mais aussi de la mélancolie.

³²³ BOUCHER, J., *Société et mentalités... op. Cit.*, p. 3.

³²⁴ CHAMPION, P., *op cit.*, tome I, p. 279.

³²⁵ *Ibid.*, p. 290.

³²⁶ CHAMPION, P., *op cit.*, tome I, p. 290.

³²⁷ BOUCHER, J., *Société et mentalités..., op. cit.*, p. 4.

³²⁸ *Ibid.*, p. 4.



Jacopo Tintoret, Portrait de Henri III de France, 1574, conservé au palais des doges de Venise,
<https://derniersvalois.canalblog.com>

En 1575 quand il passe par Venise un diplomate italien écrit : « Sa majesté est d'aspect sec et beaucoup plus grande que la normale, elle a une tête plutôt espagnole que française et un teint moyennement pâle ».

« Il est d'une taille plutôt grande que médiocre, et plutôt maigre et proportionnée. Il a la figure allongée, la lèvre inférieure et le menton un peu pendants, comme sa mère, les yeux beaux et doux, le front large, enfin toute sa personne est délicate, il a le port noble et gracieux. Il aime les riches habillements, les bijoux, les parfums. Il est presque toujours rasé, et il fait usage de bagues, de bracelets et de boucle d'oreille »³²⁹ dit Lippomano dans la relation des ambassadeurs.

L'image ci-dessus représente une peinture d'après une esquisse réalisée par le Tintoret³³⁰ lorsque Henri III est passé à Venise en revenant de Pologne.



Jean Decourt, Henri III, 1583, conservé au musée national de Poznań en Pologne
<https://books.openedition.org/pupo/23>

Au début de son règne, de nombreux tableaux sont réalisés mais à partir des dernières années de la décade et jusqu'en 1580, la production artistique de portraits de Henri III a été pratiquement nulle. En 1580, de nouveaux portraits apparaissent, la représentation du roi a drastiquement changé, notamment avec le collier du Saint-Esprit qu'il arbore désormais³³¹.

Sur le portrait on voit les mains de Henri III qui paraissent très fines, il a semble-t-il les mains de sa mère³³².

³²⁹ Rapport de Jérôme Lippomano dans TOMMASEO M.N., *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle*, tome II, Paris, 1838, p. 615.

³³⁰ célèbre peintre vénitien de la fin du XVIème siècle.

³³¹ HAQUET, I., *L'énigme Henri III*, Nanterre, 2012, <https://books.openedition.org/pupo/2370> (consulté le 10 mars 2026)

³³² BRANTÔME, *œuvres complètes*, tome VII, Paris, 1848, p. 342-343.



Etienne Dumontier, portrait de Henri III de France, 1581, conservé au chateau de Versailles,
<https://derniersvalois.canalblog.com>

Le portrait royal officiel de Henri III n'a été réalisé qu'à partir de 1580, la grande nouveauté par rapport aux portraits antérieurs se retrouve dans le regard qui n'est pas assuré mais qui donne une idée de concentration et de regard intérieur³³³. Il n'est ni en vêtement de sacre ni en armure, ce qui peut illustrer la volonté de donner l'image d'un roi humaniste, qui ne fait plus partie de l'époque médiévale. Ses vêtements peuvent également refléter son désir de paix, faisant de lui un souverain unificateur plutôt qu'un chef militaire. Ils sont noirs comme ils le resteront jusqu'à la fin de sa vie, il oublie les couleurs chatoyantes de son début de règne.

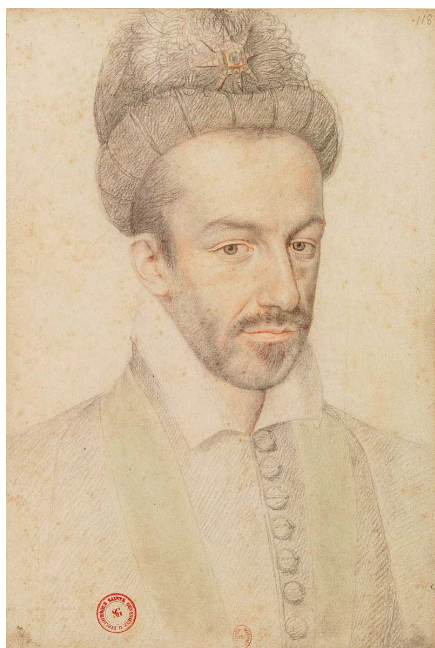
Il affiche le collier de l'ordre du Saint-Esprit, ordre qu'il a créé à la fin de l'année 1578. Sur cette image on voit qu'il porte un col à rabat et toujours un pendant d'oreille, seul bijou hormis la broche sur le bonnet. Cette sobriété permet de mettre le cordon du Saint-Esprit en valeur, ce qui semble lui procurer de la satisfaction. Ce portrait reste pratiquement inchangé jusqu'à la fin de sa vie.

Il n'est qu'au début de la trentaine mais il commence à se dégarnir sur le haut du crâne, sans doute épuisé par les guerres de Religion. C'est peut-être la raison du port du bonnet, à moins que des otites fréquentes n'en soient la cause. Les traits sont déjà moins fins que durant sa jeunesse.³³⁴

Sur cette peinture datant de 1580 on voit les deux pendants d'oreilles d'Henri III, les perles et un lambda qui est la lettre « L » grecque, sans doute une marque d'affection envers son épouse. Le cordon du collier de l'ordre du Saint-Esprit est visible, ses cheveux sont frisés agrémentés d'une aigrette et d'une pierre précieuse. Il est encore bien rasé. La concentration est présente dans son regard.

³³³ HAQUET, I., *L'énigme Henri III*, op.cit., (consulté le 10 mars 2026)

³³⁴ BOUCHER, J. *Société et mentalités...*, op. Cit., p. 5.



Étienne Dumontier, portrait au crayon d'Henri III, 1586 conservé au département des estampes de la BNF à Paris,

<https://www.connaissancedesarts.com/arts-expositions/art-ancien/un-rare-portrait-du-roi-de-france-henri-iii-decouvert-lors-une-vente-aux-encheres-11152395/>

(consulté le 5 avril 2026)

Vers la fin de son règne, Henri III change beaucoup, il meurt à l'âge de trente-huit ans. A cette époque il a continué à se dégarnir, il laisse pousser sa barbe qui a complètement blanchi comme ses cheveux.³³⁵

Lucinge dit de lui : « Le roi a trente-six ans ou environ, toutefois qui, ou par l'imbecilité de sa complexion, ou pour le chagrin qu'il prend en la difficulté des afayres qui se présentent à luy pour le jourd'hui, est avant le temps chenu et presque tout blanc de sorte qu'il monstre plus viel que son eage ne devoit permettre ».³³⁶ De plus sur cette représentation, on peut voir que ses traits sont marqués, ses joues creusées ; en dépit de cette observation, sa mère signale dans sa correspondance qu'il a beaucoup grossi³³⁷. Mais sur ce dessin, on remarque que malgré tout il n'a pas renoncé au luxe, sa toque est toujours décorée d'un bijou en perles et de pierres précieuses.

C. Relations familiales

1. Louise de Lorraine et les autres femmes

Henri, qui se montrait peu de temps avant son mariage inconsolable de la mort de Marie de Clèves³³⁸, est soupçonné d'hypocrisie lorsqu'il choisit pour épouse Louise de Vaudémont, issue de petite noblesse ; le mariage est précipité, Louise apprend que le roi la choisit au début du mois de février et il souhaite l'épouser le quinze, deux jours après son sacre³³⁹. Souvré écrit au

³³⁵ DESJARDIN, A., *négociation de le France avec la Toscane*, tome IV, p. 467 in BOUCHER, J., *Société et mentalité... op. Cit.*, p. 6.

³³⁶ BOUCHER, J., *société et mentalités...*, *op. Cit.*, p. 6.

³³⁷ CATHERINE DE MÉDICIS, *lettres*, Tome VIII, Paris, 1943, p. 223-224.

³³⁸ BERTIÈRE, S., *op. cit.*, p. 268

³³⁹ *Ibid.*, p. 270.

duc de Nemours à propos du mariage : « sa magesté est esqusable s'il ne vous escrip pour estre anquore si amoureux qu'il ne peult vaquer à aultre chose, et si il persevère comme il commanse, il se pourra dire l'un des milers maris de son royaume »³⁴⁰. De plus « Sa femme, ne plaisait à personne. D'abord le pays et le roi n'y trouvait aucun avantage ni aucun honneur ; puis on craignait qu'une reine de la maison de Lorraine ne fît tomber les faveurs presque uniquement sur ceux de sa maison.³⁴¹ » peur infondée car Louise ne prend pas part à la vie politique. En la choisissant, Henri va contre les conseils de sa mère et prouve qu'il veut choisir et gouverner seul. D'un point de vue diplomatique ce mariage n'apporte rien.

« La reine n'a recours a aucun artifice pour sa parure. Quant à ses qualités morales, elle est très douce, affable envers tout le monde. On dit qu'elle est bienfaisante, libérale même, autant que ses moyens le permettent. Elle a de l'esprit et du sens ; elle saisit vite ce qu'on lui dit, et elle répond convenablement. Sa piété est aussi fervente que celle de son mari ; c'est tout dire.³⁴²»

Catherine qui n'est pas favorable à ce mariage³⁴³ est bien vite séduite par sa belle-fille, elle est jeune et en bonne santé et pourra donc donner un héritier au roi, son caractère lui plait car elle est douce, calme et effacée, ce qui permet à Catherine de continuer à gouverner avec son fils et à influencer ce dernier. Même si Louise ne joue aucun rôle dans les affaires d'État, son mari va quand même l'y inclure : elle pose la première pierre du Pont-Neuf en compagnie de son mari, elle est présente lors des visites des ambassadeurs et lors de l'ouverture des États généraux, Henri l'implique aussi dans la création de l'ordre du Saint-Esprit³⁴⁴.

L'idée d'un couple royal amoureux à cette époque n'est pas courante, Henri II et Catherine de Médicis ne formaient pas un couple uni, Marguerite de Valois n'a pas vraiment consenti à son union avec un protestant qui la révolte. Les mariages royaux sont censés créer des alliances, mais l'union entre Louise et Henri n'a même pas réglé les tensions avec la famille des Guise. Il ne s'agit sans doute pas d'un mariage d'amour, Henri a certes remarqué sa future femme lors de son départ en Pologne, Pierre de l'Estoile nous dit qu'il la juge alors « belle, de bonne grâce, bien nourrie et très sage »³⁴⁵ mais il est encore amoureux de Marie de Clèves, marié au prince

³⁴⁰ Souvré au duc de Nemours, BNF cité par LE ROUX, N., *op. cit.*, p. 428.

³⁴¹ Rapport de Jean Michel dans TOMMASEO M.N., *relations des ambassadeurs vénitiens...*, *op. cit.*, p. 241.

³⁴² *Ibid.*, p. 241.

³⁴³ *Ibid.*, p. 243.

³⁴⁴ BERTIÈRE, S., *op. cit.*, p. 285.

³⁴⁵ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 50.

de Condé. Cette dernière meurt en 1575, laissant Henri éploré. Avec le mort de celle qu'il aimait, lui qui a toujours pris beaucoup de soin pour choisir ses toilettes, porte des habits noirs parsemés de têtes de morts³⁴⁶.

L'amour du couple royal est peut-être arrivé par après, une intimité est décrite. Un jour de 1581, Catherine est entrée dans la chambre de son fils qui tient sa femme sur les genoux ; cette anecdote figure dans le rapport de l'ambassadeur d'Angleterre « Aussi se rendit-elle [Catherine de Médicis] aussitôt au cabinet du roi. La porte étant ouverte, elle entra et trouva le roi assis sur un tabouret bas, sa jeune épouse sur les genoux. »³⁴⁷, ce qui laisse entendre que c'est un événement inhabituel à l'époque. Et lorsqu'en 1587 Louise tombe malade, son époux passe la voir tous les jours et la réconforte³⁴⁸. S'il ne s'agit pas d'amour, c'est au moins une forte marque d'affection. En 1584, il écrit à sa sœur qui a rejoint son mari après l'avoir fui à maintes reprises : « Vous savez l'heur que Dieu donne aux mariages quand l'amitié y est. »³⁴⁹

Ces anecdotes montrent bien la relation qui existe entre Henri III et sa femme, elles sont intéressantes par rapport à la masculinité d'Henri III ; à cette époque, les grands rois Valois ont des maîtresses (Anne de Pisseleu pour François I^{er} et Diane de Poitiers pour Henri II) et se montrent rarement aussi respectueux ou affectueux envers leurs épouses. Henri III n'expose pas ses maîtresses, il reste très discret à ce sujet, ce qui ne fait pas de lui un roi très viril aux yeux des Français de l'époque. Aujourd'hui, un homme fidèle sera beaucoup plus respecté qu'un homme adultère et un couple uni sera un but à atteindre et pas un sujet de moquerie. Dès le début de son mariage avec Louise, Henri est prévenant ; en 1576 il lui achète des domaines et des maisons³⁵⁰. Ils passent beaucoup de temps ensemble, ils voyagent, se divertissent, font des cures thermales : « Mon oncle, Nous sommes au bins ma femme et moy dont nous nous trouvons jusques issy tres byen... »³⁵¹. Ils achètent des petits chiens pour lesquels Henri et sa femme ont une espèce de fascination³⁵².

Louise de Lorraine ne tombe pas enceinte et en octobre 1577, elle est tellement inquiète qu'elle en tombe malade de contrariété, elle est persuadée que le roi va la répudier, mais bien que Henri III soit contrarié de ne pas avoir d'enfant, il n'en tient pas rigueur à sa femme et ne

³⁴⁶ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 265-266.

³⁴⁷ COBHAM à Walsingham dans les *Calendars of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XV, Londres, 1901, p. 333, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol15/pp325-341> (consulté le 3 avril 2026).

³⁴⁸ BERTIÈRE, S., *op. cit.*, p. 286.

³⁴⁹ HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome VI, édité par Jacqueline Boucher, Paris, 2006, p. 239.

³⁵⁰ BERTIÈRE, S., *op. cit.*, p. 286.

³⁵¹ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome V, p. 332, au duc de Nemours.

³⁵² L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 136

compte nullement la répudier³⁵³. Il semblerait d'après le compte de Cheverny que Louise ait été victime d'une fausse couche : « ... une malheureuse médecine qui luy fut donné luy fit vider l'enfant que les sage femmes disoient estre desjà tout formé »³⁵⁴.

En 1582 alors que la reine est au courant d'une infidélité du roi, l'ambassadeur d'Angleterre remarque que la reine a fort maigri : « La jeune reine, dit-on, est devenue maigre et a beaucoup changé de régime alimentaire, refusant catégoriquement d'aller aux bains de Bourbonnais, bien qu'on l'y ait persuadée par le roi. »³⁵⁵ Et Monsieur de Fossin écrit à Monsieur de Maugiron que la reine va « piz en piz »³⁵⁶.

Au début du premier tome du journal de Pierre de l'Estoile, ce dernier parle beaucoup des nombreux cadeaux que Henri offre à sa femme ou des voyages qu'ils font ensemble, mais à partir de 1577 les mignons sont de plus en plus présents dans le registre-journal. Et quand en octobre 1584 il met sa mère et sa femme en sécurité à Saint-Léger³⁵⁷ pour les protéger de la peste, lui se retire à Vincennes avec ses Hiéronymites en laissant sa femme seule³⁵⁸.

La reine Louise n'est pas trop mal perçue des Parisiens, et dans un pasquil guisard écrit en décembre 1587, la reine est dite désespérée de la vie que mène son mari (« impudique et insolente »)³⁵⁹.

En janvier 1589, Henri III apprend qu'il est appelé Henri de Valois par le peuple de la capitale qui ne le considère plus comme un roi ; il demande alors à un Parisien qui est Louise, ce dernier répond qu'elle est la reine, et le roi lui demande de rapporter à Paris que Henri de Valois couche avec la reine³⁶⁰. Henri III a toujours agi avec beaucoup de respect pour elle, il l'a certes trompée, mais avec discrétion et aucune femme n'a jamais eu la place de favorite ou de maîtresse officielle.

Louise est semble-t-il très éprise de son mari ; après sa mort elle se vêt uniquement de blanc (la couleur du deuil pour la famille royale à cette époque). Sa chambre au château de Chenonceau qu'elle a reçu en héritage de sa belle-mère, Catherine de Médicis, est entièrement

³⁵³ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 219.

³⁵⁴ COMTE DE CHEVERNY, H., *Mémoires* cité par BOUCHER, J., *la cour... op. cit.*, p.17.

³⁵⁵ COBHAM a Walsingham *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tome XVI, Londres, 1901, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol16/pp76-90>

³⁵⁶ BOUCHER, *société et mentalités...*, *op cit.*, p. 25

³⁵⁷ Saint-Léger peu faire référence à Saint-Léger en Yvelines à environ 60 km de Paris.

³⁵⁸ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome II, p. 172.

³⁵⁹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome III, p. 96.

³⁶⁰ *Ibid.*, p. 244.

voilée de noir. Elle supplie à plusieurs reprises Henri IV d'intervenir pour la réhabilitation de Henri III ce qu'il ne fait jamais³⁶¹.

Louise apprend quand même les infidélités de son mari ; quand la femme de Saint-Luc la prévient de l'une d'entre-elles, elle est très peinée et le roi est tellement en colère qu'il disgracie Saint-Luc³⁶².

Le 19 février 1581 elle apprend une autre infidélité de son mari, elle met en scène son chagrin de femme délaissée, avec les encouragements de Catherine de Médicis la poussant à ne pas se morfondre. Elle organise une procession de pénitentes devant les ambassadeurs alors que son mari s'est retiré à Saint-Germain en Laye. Durant la procession, les jeunes filles expliquent le chagrin de la reine Louise en chantant :

Puisqu'en vain, nous avons gardé trop de constance
Sans gagner jamais rien servant fidèlement,
Abandonnons le monde et faisant pénitence

Non, gardez vous bien en bien, c'est faire injustement
Quand des fautes d'autrui on se punit soy mesme,
Mais pensez désormais d'aymer plus sagement.

La sagesse et l'amour sont l'un et l'autre extreme,
Deux contraires ensemble on ne peut pas avoir,
Non pas mesmes ung dieu n'est sage quand il ayme...

Louise comprend que l'amour ne peut jamais être sage, qu'elle doit moins souffrir des incartades du roi.

Ensuite par des danses joyeuses, la reine Louise exprime ne pas vouloir se désespérer³⁶³.

Louise est jalouse mais son mari lui donne satisfaction quand elle se plaint de son infidélité, en chassant ses maîtresses de la cour par exemple. Quand il revient vers elle, la reine est très heureuse car très amoureuse de son mari ; un ambassadeur vénitien dit : « Elle a toujours les yeux fixés sur lui comme une personne amoureuse »³⁶⁴. Et en septembre 1580, alors qu'elle fait une cure thermale, elle écrit à la duchesse de Nemours « aitre elloigniée de la presansse d'un sy baux ; bonn mary, estant la plus heureuse fame du monde,... ne voullant vivre que pour

³⁶¹ BOUCHER, J., *Louise de Lorraine et Marguerite de France : deux épouses et reines à la fin du XVI^e siècle*, Saint-Étienne, 1995, p. 95.

³⁶² L'ESTOILE, p., *op cit.*, Tome I, p. 352-353.

³⁶³ BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, tome III, Lille, 1981, p.1153-1154.

³⁶⁴ Rapport de Jérôme Lippomano dans TOMMASEO M.N., *Relations des ambassadeurs vénitiens... op. cit.*, tome II, p. 631

luy, vous le croiés bien »³⁶⁵. « Elle est par-dessus tout dévouée au roi elle en est éprise ; on ne saurait voir une union plus étroite. » écrit Jean Michel ambassadeur vénitien³⁶⁶.

Une vraie complicité existe entre eux. Cobham, l'ambassadeur anglais, rapporte qu'une autre fois en 1580, alors qu'il parlait à la reine mère, la reine Louise étant présente, le roi lui aurait donné un coup de coude affectueux avec son manchon en prêtant peu d'attention aux propos échangés³⁶⁷.

Henri III a eu de nombreuses maîtresses mais comme pour tous les aspects de sa vie, il est inconstant et ses maîtresses ne sont que de passage. Elles n'ont pas eu d'impact sur Henri III ni sur sa politique, Catherine de Médicis s'y serait farouchement opposée ayant trop souffert de la « domination » de Diane de Poitiers sur Henri II, son défunt mari³⁶⁸.

Les maîtresses sont choisies parmi les suivantes de la reine-mère et c'est ainsi qu'il connaît sa première maîtresse, Mademoiselle du Rouet. L'ambassadeur espagnol écrit : « d'une certaine Roeta, [...] une favorite de la reine mère. En sorte que le duc d'Anjou se trouve en leurs mains, et qu'il paraît bien amolli »³⁶⁹. Louise de la Béraudière, dame du Rouet, est semble-t-il tombée enceinte de Henri vers décembre 1570, ne pouvant assister aux fêtes organisées pour les noces d'Elisabeth d'Autriche avec le roi Charles IX « qu'elles [les honnêtes femmes] ne fassent pas comme *la Roeta* qui était enceinte du duc d'Anjou, et à cause de cela ne fut pas à Mézières »³⁷⁰. Madame d'Estrée vaut aussi la peine d'être citée comme maîtresse ainsi que mademoiselle de Châteauneuf. Mais même si une fois marié le roi cherche à cacher ses aventures extra-conjugales, d'autres noms sont encore connus de certains ambassadeurs anglais comme mademoiselle de Stavay³⁷¹ ou une fille de madame d'Estrée, qui selon la rumeur aurait été enceinte de lui, le bruit court même qu'il compte répudier la reine, ce qui attriste beaucoup Catherine de Médicis³⁷², mais selon ce que l'on sait, répudier la reine n'a jamais été dans les

³⁶⁵ BOUCHER, J., *Société et mentalité... op.cit.*, p. 119.

³⁶⁶ Rapport de Jean Michel dans TOMMASEO M.N *Relations des ambassadeurs vénitiens... op. cit.*, tome II, p. 241.

³⁶⁷ COBHAM aux secrétaires *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tome XIV, Londres, 1901, British History, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol14/pp538-541> p. 539-541.

³⁶⁸ BOUCHER, J.,, p. 110.

³⁶⁹ Francès de Alava dans CHAMPION, P., *op. cit.*, tome II, p. 336-337.

³⁷⁰ Francè de Alava à Philippe II, *Ibid.*, p. 337

³⁷¹ COBHAM à Walsingham *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tome XVI, p. 83-84, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol16/pp76-90> (consulté le 4 avril 2026)

³⁷² STAFFORD à Walsingham *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tomeXX, Londres, 1901, p. 316-317, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol20/pp310-322> (consulté le 5 avril 2025)

intentions de Henri III. « Il ne fait aucun doute que *la Reine Mère et le Roi*³⁷³ ne s'entendent pas bien, ce qui la plonge dans une profonde mélancolie, alitée sous le joug de la goutte. Ces trois derniers jours, elle a été très affligée par une rumeur qui lui a été transmise en secret : le Roi aurait mis enceinte une fille de Madame d'Estres et comptait répudier sa femme pour l'épouser sur-le-champ. Je ne crois pas qu'il en ait le courage. »³⁷⁴

Mais si l'on doit parler d'attachement sincère, seules deux femmes ont compté : Marie de Clèves, décédée en 1575 et son épouse, la reine Louise de Vaudémont-Lorraine³⁷⁵.

À la fin de sa vie, la relation du roi avec la religion a aussi de l'influence sur sa relation avec les femmes. On ne lui connaît plus de liaisons dans les dernières années de son règne et il retourne auprès de son épouse qu'il n'a de toute façon jamais vraiment délaissée³⁷⁶. Le couple se retrouve à nouveau soudé et Catherine écrit que Henri et son épouse sont à Ollainville « ensemble avec si bonne chère » et que ça ne peut qu'être bénéfique à Louise d'« estre avecques le roy avecques joiye »³⁷⁷.

2. Catherine de Médicis

Sous Charles IX, Catherine est principalement régente et c'est elle qui prend les décisions, elle place ses fidèles à la tête des postes-clés et Charles n'a jamais su s'attacher un groupe d'hommes qui lui aurait été redevables. Il faut dire que d'après le témoignage des ambassadeurs de Venise, Charles se montre d'une fatigue extrême quand il doit avoir une activité intellectuelle alors qu'il est infatigable lors des activités physique³⁷⁸.

La place de Catherine est différente lors du règne de Henri III, d'abord parce que Henri est majeur, ensuite parce qu'il est attiré par les activités de l'esprit. Et enfin parce qu'il entend décider de mettre ses proches à lui aux postes-clés et non se laisser imposer le choix de sa mère. Catherine devient plutôt la conseillère de son fils dit préféré, celui qu'elle appelle « mes yeux »

³⁷³ En italique dans le texte.

³⁷⁴ STAFFORD à Walsingham *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tome XX, Londres, 1901, p. 317, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol20/pp310-322> (consulté le 5 avril 2025)

³⁷⁵ BOUCHER, J., *Société et mentalité...*, tome I, p. 115.

³⁷⁶ *Ibid.*, p. 121-122.

³⁷⁷ CATHERINE DE MÉDICIS, *Lettres*, Tome IX, Paris, 1953, p. 103.

³⁷⁸ GELARD, M., *op. cit.*, p. 126-127.

ou « mon tout »³⁷⁹, une conseillère prête à se dévouer pour accomplir des missions délicates, une conseillère de moins en moins écoutée au fil du temps, la correspondance de cette dernière diminue d'ailleurs à partir de 1574³⁸⁰. Cependant, Henri demeure préoccupé par la santé de sa mère, sa correspondance y fait très fréquemment allusion : « Villeroy, Mandez-moi demyn matyn comme la Reyne se portera car jan suis an extreme peyne... »³⁸¹.

Comme c'est le cas pour toutes les régentes, les Français reprochent à Catherine d'endosser le rôle d'un homme, le roi. Lorsque Henri monte sur le trône, il écoute attentivement sa mère, il la garde au sein de son gouvernement, il la laisse même gouverner quand il s'absente. Si un manque de masculinité est reproché à Henri, un excès de virilité est reproché à Catherine, elle ne possède pas les qualités féminines comme le calme, la douceur et le désintérêt pour les affaires du royaume³⁸². On parle beaucoup de l'amour que Catherine porte à Henri qui est appelé son préféré dans les sources, mais cet amour a certainement été étouffant. Catherine a toujours eu tendance à vouloir tout décider³⁸³.

À de nombreuses occasions, Catherine de Médicis calme Henri III lorsqu'il est furieux contre Marguerite. Dans une de ses lettres Marguerite demande à sa mère d'intercéder pour elle auprès du roi en 1584³⁸⁴. La reine Catherine essaye aussi de calmer la situation avec Henri de Guise quand il revient à la capitale sans que le roi ne le rappelle en 1587³⁸⁵, ou encore quand l'archidiacre de Toul est arrêté pour son ouvrage (*Stemmata Lotharingiae*³⁸⁶), c'est elle qui empêche sa condamnation à mort en 1583. Lors de la journée des barricades, Henri écoute sa mère quand elle lui dit de quitter Paris³⁸⁷ ; après la journée des barricades, Catherine cherche encore à calmer son fils et le pousse à pardonner aux Parisiens et à retourner à Paris mais elle n'arrive pas à persuader son fils « mais le Roy lui respondit fort résolument que c'estoit chose qu'il ne pouvoit lui accorder, et qu'elle lui demandast tout ce qu'elle voudroit hors cela et qu'il lui donneroit ; mais que de ce point elle ne l'obtiendrait jamais de lui, et la prioit ne l'en importuner davantage » le 29 juillet 1588³⁸⁸.

³⁷⁹ GELARD, M., *op. cit.*, p. 137.

³⁸⁰ *Ibid.* p. 138.

³⁸¹ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome V, p. 53.

³⁸² CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 10.

³⁸³ *Ibid.*, p. 224.

³⁸⁴ MARGUERITE DE VALOIS, *op. cit.*, p. 295.

³⁸⁵ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 75.

³⁸⁶ Voir chapitre premier

³⁸⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome III, p. 144.

³⁸⁸ *Ibid.*, p. 173-174.

3. La fratrie

Durant le tour de France que Catherine organise pour présenter le roi Charles IX au peuple, Henri a treize ans et est plus remarquable que son frère, avec plus de vivacité, davantage d'esprit, d'instruction et une allure plus athlétique³⁸⁹. Cependant, dès son enfance il a des accès de colère qui lui créent des problèmes plus tard³⁹⁰.

Henri est trop faible et trop mou pour Charles qui le moleste dans le but de l'aguerrir, il agit parfois à outrance³⁹¹, comme en témoigne le 28 juillet 1570 l'ambassadeur d'Espagne : quand Henri tombe de cheval, Charles le raille d'abord puis le frappe avec une baguette, ce qui contrarie beaucoup Henri qui ne pense pas mériter un tel traitement, lui qui rend de fiers services à son frère en s'occupant des affaires du royaume³⁹². En effet, Charles est à la fois jaloux et reconnaissant envers Henri qui lui évite les tâches les plus fastidieuses.

Durant la période où Henri prend le commandement de ses armées en novembre 1567³⁹³, Charles se sent déprécié par sa mère et par tous ceux qui admirent son frère ; il dit qu'il n'a besoin de personne pour tenir son épée quand sa mère veut nommer son frère connétable³⁹⁴. Suite à la victoire de Henri à Jarnac, il est à nouveau porté aux nues et Catherine aurait dit au roi de prendre exemple sur son frère³⁹⁵.

Cependant, la relation entre Henri et Charles qu'une seule année sépare semble moins détestable que celle avec les deux plus jeunes, Marguerite et François. Lors du mariage de Charles, une réconciliation entre les frères semble avoir eu lieu³⁹⁶ même si par après, Henri refuse de participer aux jeux brutaux et cruels de son frère, comme la bataille de boules de neige en janvier 1571³⁹⁷ ou la bataille des laquais³⁹⁸.

La popularité de Henri contrarie et surtout blesse le roi. Même l'ambassadeur d'Espagne reconnaît chez Henri un certain charisme et une certaine attractivité que ne possède alors pas son frère³⁹⁹.

Malgré toutes les comparaisons faites avec son frère Charles, dans ses lettres et dans ses paroles il refuse que François d'Alençon puisse en dire du mal, il le défend et parle de la grande

³⁸⁹ CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 58.

³⁹⁰ Lettre de l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 65.

³⁹¹ CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 82.

³⁹² Lettre de l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 274.

³⁹³ CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 121.

³⁹⁴ *Ibid.*, p. 106.

³⁹⁵ *Ibid.*, p. 196.

³⁹⁶ *Ibid.*, p. 283.

³⁹⁷ Lettre de l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 291.

³⁹⁸ Lettre de l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par *Ibid.*, p. 249.

³⁹⁹ Lettre de l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par *Ibid.*, p. 249.

estime et de l'amitié qu'il lui voue. Henri intime même à son jeune frère de mettre fin à ces méchantes rumeurs qui dénoncent une mauvaise relation avec le roi⁴⁰⁰.

Henri est très attaché au fils bâtard de son frère aîné qu'il fera venir à son chevet lors de son agonie « Le fils de Charles IX, surnommé *le petit Charles*⁴⁰¹, qui est fort aimé du roi à cause de la vivacité de son esprit et de son courage »⁴⁰², cet amour est réciproque car Charles d'Angoulême commence ses mémoires en parlant de Henri III ainsi : « Il me seroit du tout impossible de commencer les premières lignes de ce discours, si je n'y ajoutois plus de larmes que d'encre, puisque son sujet principal dépend de cette malheureuse journée dans laquelle le meilleur Roi du monde a perdu la vie par le parricide commis en sa personne »⁴⁰³.

Charles n'est pas le seul à souffrir de jalousie face à la nette préférence de sa mère pour Henri.

Dans ses mémoires, Marguerite ne manque pas une occasion de calomnier son frère le roi, mais il ne faut pas oublier que ces écrits sont bien postérieurs à la mort de Henri III et qu'ils sont destinés à son mari Henri IV ; il était alors bon de décrier ce roi détesté⁴⁰⁴.

En 1567, lorsque la reine mère admire une harangue de Henri, Marguerite dit que leur mère n'aime que lui et en fait son idole « elle alla tousjours me diminuant sa faveur, faisant de son fils son idole »⁴⁰⁵. En 1572, elle écrit que Henri monte leur mère contre elle⁴⁰⁶. Durant leur enfance, ils ont pourtant l'air de bien s'entendre, Marguerite l'admire, le dit beau et censé et Henri lui demande même de prendre parti pour lui auprès de leur mère ce qu'elle accepte⁴⁰⁷. Mais en 1569, lors du siège de Saint-Jean-d'Angély, lorsque le roi, Charles IX, la reine mère et Marguerite arrivent auprès de lui, Henri se montre froid avec Marguerite. Elle impute ce comportement à du Guast mais Henri explique à sa mère qu'il redoute un rapprochement de Marguerite devenue femme et séduisante avec le clan des Guise qui souhaiterait sûrement la voir épouser un des siens et qu'ainsi, elle pourrait donner des informations à cette famille déjà trop ambitieuse⁴⁰⁸. Marguerite déclare alors que Henri est influencé et manipulé par du Guast,

⁴⁰⁰ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome I, p. 138.

⁴⁰¹ En italique dans le texte.

⁴⁰² rapport de Jérôme de Lippomano dans TOMMASEO, *Relations des ambassadeurs vénitiens...* *op. cit.*, p. 495.

⁴⁰³ CHARLES D'ANGOULÊME, *Mémoires de Charles de Valois, duc d'Angoulême*, s. l., 1790, p. 200.

⁴⁰⁴ MARGUERITE DE VALOIS, *op. cit.*

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 11-12.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁰⁷ *Ibid.*, p. 13

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 17-19.

elle laisse entendre qu'il est trop facilement influençable et manipulable « il avait proche de luy le Guast, duquel il estoit tellement possédé, qu'il ne voyoit que par ses yeux, et ne parloit que par sa bouche ⁴⁰⁹ ». Bien que dans ses mémoires Marguerite accuse son frère de noircir son image, elle affabule à nouveau car d'après l'ambassadeur d'Espagne le bruit que Marguerite avait succombé au charme d'Henri de Guise et qu'elle souhaitait l'épouser était de notoriété publique ; et quand sa mère l'apprend, elle est tellement contrariée qu'elle bat Marguerite en présence et sans aucune réaction de son frère⁴¹⁰. On peut penser que le meurtre des Guise l'a profondément touchée, elle s'est aussi déclarée membre de la Ligue⁴¹¹.

Henri demande alors à sa mère d'arrêter de parler des affaires d'Etat à Marguerite et Catherine s'exécute⁴¹². En 1577 et 1578, Marguerite fait part de nombreuses querelles entre d'Alençon et elle d'une part et le roi Henri III d'autre part. Elle dit qu'il se met en colère et qu'il les traite injustement elle et son frère. En 1581, elle dit que Henri III nourrit une haine mortelle pour elle et son frère⁴¹³.

Marguerite se pose en une victime injustement traitée par le roi, elle le présente comme quelqu'un de colérique, hystérique, déraisonnable et paranoïaque qui ne peut pas se contrôler : le manque de contrôle est à nouveau signalé.

Les écrits de Marguerite de Valois semblent avoir pour unique but de noircir la réputation des Valois pour légitimer les Bourbons.

Selon les sources, le jeune François d'Alençon n'a jamais été amical avec Henri et selon les mémoires de Marguerite, il n'y a jamais eu d'affinités entre les deux frères⁴¹⁴. Marguerite et lui le défient et ne lui témoignent pas l'amitié ou le soutien qu'on est en droit d'espérer de sa famille, Henri les a donc cherchés ailleurs, il va choisir une famille. L'antagonisme entre François d'Alençon et Henri est redoutable, ce dernier souffrant certainement d'un complexe d'infériorité et de jalousie. Leurs favoris respectifs s'en prennent les uns aux autres jusqu'à ce qu'un des favoris de François assassine du Guast⁴¹⁵ en 1575 ; l'année suivante, c'est au tour de Saint-Sulpice, le meurtrier s'est soustrait à la justice du roi en se cachant chez d'Alençon⁴¹⁶, bafouant l'autorité du roi. D'Alençon, disgracieux et peu adroit est semble-t-il homosexuel,

⁴⁰⁹ MARGUERITE DE VALOIS, *op. cit.*, p. 17.

⁴¹⁰ Lettre de l'ambassadeur Alava à Philippe II d'Espagne cité par CHAMPION, P., *op. cit.*, tome I, p. 256-257.

⁴¹¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome II, p. 197.

⁴¹² MARGUERITE DE VALOIS, *op. cit.*, p. 17-19.

⁴¹³ *Ibid.*, p. 116-173.

⁴¹⁴ *Ibid.* p. 139.

⁴¹⁵ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 92.

⁴¹⁶ SOLNON, J.-F., *Histoire des favoris*, Paris, 2019, p. 28.

amoureux de son favoris Avrilly, au point de lui faire des démonstrations en public⁴¹⁷. Il participe à de nombreux complots et contre Charles IX, et contre Henri III, tout en se rapprochant par moment de la cour et du roi, en vue de réconciliations éphémères. À la tête du parti des Malcontents, il provoque de nombreux troubles à la cour de Henri III, qui écrit en janvier 1581 : « Villeroy, la roine m'a esryst la resolution de celluy qui contre tout devoyr n'a vouleu suivre ma voulonté ou qui croit qu'il doit faire ainsy pour s'estre toujours byen trouvai de faire le resoleu vers nous qui ne le fûmes jamais... »⁴¹⁸. Si d'Alençon est moins maltraité que son frère attaqué par les pamphlets comme homosexuel c'est que les pamphlets que nous avons analysés sont recensés par Pierre de l'Estoile et ce n'est pas dans l'intérêt de ce dernier de ternir la réputation d'un prince qui soutenait la cause qui lui tenait à cœur, celle des huguenots⁴¹⁹.

4. Un roi sans héritier

Le sentiment de culpabilité du roi grandit au fil du temps, il n'est pas capable de donner un héritier à la lignée des Valois, a-t-il péché pour mériter cette stérilité ? Il organise des pèlerinages et des cures thermales avec son épouse : « J'ai comancé a boyre des eaus aujourd'huy qui me donne extreme apetyt. Je me porte fort byen et ma fame aussy qui en boyt il y a cinq jours desja »⁴²⁰. Henri III n'a pas répudié sa femme qui ne lui donnait pas de descendance, alors que l'absence d'héritier le tourmente beaucoup, se sent-il coupable de cette stérilité ? Cependant Henri fait croire à la reine sa mère qu'il pense bien que sa femme est devenue stérile quand sa mère lui reproche de ne pas être assez assidu auprès de son épouse⁴²¹. En septembre 1580 soit cinq ans après son mariage, Louise de Lorraine qui souhaite avant tout donner une descendance au roi, suit un régime particulier et prend de nombreux bains sur le conseil de ses médecins ; mais ni les bains, ni les nombreux pèlerinages effectués par le couple royal en vue d'obtenir une descendance ne portent leurs fruits⁴²².

En 1582, Henri traverse une crise morale où il devient sombre et mélancolique, il change de résidence sans arrêt. Il finit par s'adonner aux pratiques religieuses pénitentielles pour obtenir du Ciel le dauphin désiré et ainsi le salut du royaume, sa responsabilité est engagée :

⁴¹⁷ BOUCHER, J., *société et mentalités... op. cit.*, p. 136.

⁴¹⁸ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome V, p. 148.

⁴¹⁹ BOUCHER, J., *société et mentalités... op. cit.*, p. 109.

⁴²⁰ *Ibid.*, p. 329.

⁴²¹ *Ibid.*, p. 24.

⁴²² L'ESTOILE, P., *op. cit.*, Tome I, p. 369.

« ...certainement je faict conscience de ce que par le passé je ne l'ai pas fait an chose ou j'estyme qu'il est requys et croys que l'honneur du monde vyent de haut »⁴²³.

En septembre 1584, le roi reconnaît devant le cardinal de Bourbon qu'il n'aura sans doute pas d'enfant⁴²⁴, cependant il n'arrête pas les processions, les prières et les pèlerinages. Il est étrange qu'il semble renoncer à l'idée d'avoir des enfants quand on sait que ses parents ont mis près de dix ans avant de concevoir leur premier enfant et que certains rois ont dû attendre bien plus longtemps.

Cependant, en décembre 1586 quand la reine semble être enceinte, le roi est euphorique et il rend grâce à Notre-Dame et aux Capucins⁴²⁵. Malheureusement, il s'avère que Louise de Lorraine n'attend pas d'enfant⁴²⁶. Chacun des deux se pense responsable de l'absence d'héritier⁴²⁷.

Trois rumeurs de grossesse existent chez les maîtresses de Henri III mais il n'est jamais fait aucune mention de ces enfants, il y a plusieurs hypothèses à ce silence : les grossesses pourraient ne pas avoir été menées à terme, ou alors l'enfant pourrait être décédé au moment de l'accouchement ou peu de temps après. En tout cas, dans aucune des sources, il n'est fait mention d'enfant bâtard du roi Henri III, et comme sa stérilité le torture, on peut penser qu'il n'aurait pas caché son enfant. Cependant la paternité de l'enfant de la Rouette est soumise à interprétation, on ne peut être sûr que l'enfant soit bien de lui. Une certaine du Berry se dit aussi enceinte du roi elle aurait eu une fille, élevée loin de la cour, en désaccord avec les usages de l'époque et de ses prédécesseurs, sans doute pour épargner son épouse⁴²⁸.

⁴²³ HENRI III ROI DE FRANCE, *op. cit.*, tome V, p. 308, à Villeroi.

⁴²⁴ *Ibid.*, p. 166.

⁴²⁵ *Ibid.*, p. 361.

⁴²⁶ *Ibid.*, p. 361.

⁴²⁷ BOUCHER, J., *Société et mentalités... op. Cit.*, p. 24-25.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 24.

Chapitre III : La majesté royale

Après avoir fui la Pologne pour ceindre la couronne de France, Henri de Valois apparaît changé pour les Français.

La Pologne est un pays à majorité catholique qui entretient des rapports pacifiques avec les autres confessions. Sigismond, le prédécesseur du nouveau roi a ouvert son pays à l'« hérésie », le Polonais est étranger aux guerres civiles. Le pouvoir royal est limité, c'est une monarchie constitutionnelle, la haute noblesse est associée au haut clergé⁴²⁹.

Le futur Henri III n'a pas été sur la même longueur d'onde que ce peuple considérant les mœurs du roi et de son entourage comme impudiques (lui et ses proches dansent la volte et recherchent les plaisirs dans les jeux et les banquets). Des libelles polonais de l'époque associent les mœurs françaises à la sodomie⁴³⁰. La mansuétude naturelle de Henri de Valois ne s'accorde pas avec la violence des mœurs de la noblesse polonaise ; le roi s'est très vite replié dans son cabinet, se confiant à ses favoris. Son amour impossible pour Marie de Clèves à qui il envoie une correspondance passionnée l'entraîne dans un état mélancolique qui pourrait être considéré comme baroque⁴³¹, décrit par les Polonais comme efféminé⁴³².

Après un passage par Venise qui l'émerveille par la splendeur et le raffinement de sa culture, Henri de Valois rentre en France pour en devenir le roi.

Dans le contexte compliqué des guerres de Religion, il va passer le reste de sa vie à exalter la majesté de l'État par un ensemble de comportements et de rites reflétant l'autorité d'une monarchie forte et centralisée. Son pouvoir est mis en scène, la sacralité de la fonction royale est mise en évidence par une dévotion intense, la sophistication de la cour est recherchée pour témoigner de la puissance du souverain.

Henri III va construire la majesté royale tout au long de son règne. Pour restaurer l'autorité monarchique mise à mal par les guerres de Religion, la régence de sa mère et les règnes précédents de ses frères aînés, il va remanier la cour et contrôler la haute noblesse en théâtralisant son pouvoir ; la sacralité de la personne royale est renouvelée par une dévotion intense.

⁴²⁹ CHEVALIER, P., *Henri III*, Paris, 1985. p. 204.

⁴³⁰ *Ibid.*, p. 219.

⁴³¹ POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, 1996, p. 40.

⁴³² CHEVALIER, P., *op. cit.* p. 191.

Le mot « majesté » apparaît avec le droit romain en s'appliquant au peuple et à l'empereur puisque celui-ci représente le peuple et l'état. Les rois médiévaux ont repris ce concept pour consolider leur pouvoir. Le terme de « lèse-majesté » quant à lui englobe la trahison, la révélation d'informations à l'ennemi, l'outrage au roi ou à sa famille et la défiance en son autorité⁴³³. Le « coup de majesté » vis-à-vis des Guise est une exécution pour Henri III qui considère comme crime de lèse-majesté le fait de défier son autorité⁴³⁴, le châtiment en est la mort sans procès. Le sujet de majesté et de lèse-majesté prend de l'ampleur lors des guerres de Religion ; ainsi, les huguenots sont déclarés coupables de lèse-majesté contre Dieu et contre l'homme, notamment lors des destructions iconoclastes. Henri III exige d'être appelé « Majesté » alors que ce titre est peu ou pas utilisé en France auparavant.

D'après François Hotman (célèbre juriste et pamphlétaire huguenot⁴³⁵) la majesté royale est un « terme honorable » lorsque le « Roy tient conseil pour délibérer de l'estat de la chose publique » mais déplorable quand il est employé « soit que le Roy jouë, soit qu'il danse, soit qu'il babille avec des femmes »⁴³⁶.

Et pour un auteur anonyme, la vraie majesté vient du peuple et le roi ne devient majesté que par le peuple. Dans ce cas, le crime de lèse-majesté est en fait un crime contre le peuple, et la tyrannie supposée de Henri III est considérée comme un crime de lèse-majesté. « Le tyran blesse la sacrée majesté du royaume »⁴³⁷. Cette idée ajoutée à la menace d'excommunication qui a lieu en 1589 permet de dire aux ligueurs que ceux qui soutiennent le roi se rendent aussi coupables de lèse-majesté⁴³⁸.

À cette époque, la monarchie tend vers l'absolutisme mais les idées protestantes n'en veulent pas, les réformés désirent une évolution politique qui y est opposée. En effet, l'absolutisme politique est comparé à la tyrannie politique alors que traditionnellement, la prise de décision doit être partagée. L'évolution politique crée une crispation : le roi en trahissant le peuple trahit sa majesté et laisse libre cours à la violence contre sa personne. Cependant, les

⁴³³ JOUANNA, A., *Lèse-majesté* dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris, 1998, p. 1035-1036.

⁴³⁴ JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *op. cit.*, p. 346.

⁴³⁵ JOUANNA, A., *Hotman*, dans *Ibid.*, p. 980.

⁴³⁶ HOTMAN, F., *La Gaule françoise*, Cologne, 1574 tiré de LEHÉRICY, L., *Les « meschans » conseillers du roi : une critique révélatrice des crispations politiques après la Saint-Barthélemy (années 1570)* dans *Enquêtes, revue de l'école doctorale, histoire moderne et contemporaine*, n°4, Paris, 2019, p. 1-19.

⁴³⁷ JOUANNA, A., *Lèse-majesté* dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *Op. Cit.*, p. 1036.

⁴³⁸ *Ibid.*, p. 1036.

malcontents sont conservateurs et cette voie ne s'oppose nullement à la « sur-sacralisation » du roi⁴³⁹.

Pour certains, c'est le conseil du roi qui lui ôte la majesté d'ordinaire liée à sa personne et le confine à l'impuissance. Or, la puissance souveraine ne devrait pas être limitée par les hommes mais par les dieux et les lois fondamentales du royaume⁴⁴⁰. En 1575 le roi « homme » et le roi politique sont bien distincts et la majesté ne peut pas être appliquée à l'homme⁴⁴¹.

La couronne et le roi en tant qu'homme sont deux choses bien distinctes alors. La couronne est l'autorité du roi qui doit être utilisée uniquement pour le bien commun, pour la conservation de la monarchie et de la « communauté » et c'est ce que représente la majesté : la monarchie et le peuple⁴⁴².

A. La cour

Composée de la famille royale, des membres du gouvernement, des favoris, d'une noblesse courtisane et d'un personnel de maison, elle subit des remaniements durant le règne de Henri III. Elle est le centre de la faveur royale, du pouvoir politique, économique et culturel.

1. La noblesse et la vertu

Avec la Renaissance, la noblesse est de plus en plus attirée par la cour. Certains nobles choisissent de s'y rendre pour obtenir des privilèges, des honneurs ou des postes administratifs. Bien que beaucoup de nobles restent en province, leur vie et leurs privilèges sont influencés par les décisions prises à la cour. En outre, il existe des alliances matrimoniales entre les nobles de province (ou de Paris et des alentours) et les nobles de cour. Avec les guerres de religion, les deux noblesses se rapprochent⁴⁴³.

Les nobles possèdent un patrimoine foncier, ne paient pas d'impôt (jusqu'en 1445), ne sont pas jugés par des tribunaux inférieurs, ont le droit de porter l'épée en temps de paix et ont une reconnaissance sociale (leur lignée est ancienne de plus de trois générations). Ils n'effectuent pas de travaux aliénants comme artisans ou marchands et surtout pas en rapport

⁴³⁹ JOUANNA, A., *Lèse-majesté* dans JOUANNA, A., BOUCHER, J., BILOGHI, D. et LE THIEC, G., *Op. Cit.*, p. 1036.

⁴⁴⁰ LEHÉRICY, L., *Les « meschans » conseillers du roi : une critique révélatrice des crispations politiques après la Saint-Barthélemy (années 1570)* dans *Enquêtes, revue de l'école doctorale, histoire moderne et contemporaine*, n°4, Paris, 2019, p. 15-17.

⁴⁴¹ JOUANNA, A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, 1989, p. 281-284.

⁴⁴² *Ibid.*, p. 285.

⁴⁴³ NASSIET, M., *La noblesse de France au XVI^e siècle d'après l'arrière-ban* dans *revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n°46, 2009, p. 86-116, p. 105-109.

avec l'argent⁴⁴⁴. Ils sont exemplaires en piété et leur communauté morale se caractérise par la vertu qui est transmise par le sang et qui est opposée au vice. À partir des guerres de Religion, ce n'est plus la vertu qui est mise en avant mais l'engagement au service du roi ; des lettres d'anoblissement par la grâce du souverain peuvent conduire à un anoblissement rapide. La noblesse peut être achetée (le roi est pourvoyeur de charge), quelques offices comme secrétaire du roi, notaire, conseiller, président de Cour, trésorier de France permettent également l'anoblissement. Les anciens nobles considèrent que si le roi peut faire des nobles, il ne peut créer des hommes de vertu (des gentilshommes)⁴⁴⁵.

Vers 1570, les guerres civiles correspondent à une crise de l'idée de vertu, les nobles ne sont plus nécessairement des gentilshommes. Il existe alors une vertu de prudence, caractérisée par une prise de décision réfléchie et notamment mise en valeur par Jacques Amyot⁴⁴⁶.

Sous Henri III, l'administration se développe, le roi veut renouveler la noblesse française qui se révolte car elle se sent dépréciée, dépassée par des personnes qui gravissent les échelons de l'échelle sociale sans payer l'impôt du sang, sans mérite ; en effet, la compétence est préférée au mérite et les nobles se voient obligés de créer des écoles de formation professionnelle afin de se convertir. Ils se plaignent de perdre leurs relations de clientèle et deviennent sensibles aux théories qui prônent la désobéissance royale comme celles des monarchomaques et des malcontents⁴⁴⁷.

Pourtant, au début du règne, Catherine de Médicis avait insisté auprès de son fils pour qu'il contente cette noblesse : « passez votre temps avec cette dernière à quelque exercice honnête sinon tous les jours, au moins deux ou trois fois la semaine ; cela les contentera tous beaucoup »⁴⁴⁸.

Cependant, les Grands (les princes de sang royal comme les Guise et les ducs) ont accès aux charges les plus importantes comme connétable, maréchal, amiral, grand maître de France, gouverneur de province⁴⁴⁹. Le roi recourt à la confiance des grands nobles pour faire exécuter les édits de paix⁴⁵⁰.

⁴⁴⁴ JOUANNA, A., *Le devoir de révolte*, p. 18-20.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 28.

⁴⁴⁶ Mémoire d'Amyot cité dans JOUANNA, A., *Le devoir de révolte... op. cit.*, p. 57.

⁴⁴⁷ JOUANNA, A., *Le devoir de révolte... op. cit.*, p. 63.

⁴⁴⁸ MARIÉJOL, J.-H., *La réforme, la ligue, l'Edit de Nantes, 1559-1598* cité dans JOUANNA, A., *Le devoir de révolte op. cit.*, p. 111.

⁴⁴⁹ *Ibid.*, p. 35.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 81.

La faveur royale est un autre moyen de rentrer dans le groupe des Grands comme nous le verrons ci-dessous.

2. L'étiquette

Lorsque Henri III arrive au pouvoir, il cherche rapidement à imposer la distinction entre le roi avec sa dimension sacrée et le reste de ses sujets.

Des mesures sont prises pour exalter sa majesté et sa politique cherche à conquérir l'espace public et surtout la cour. Henri III va imaginer et renforcer un système protocolaire destiné à le faire reconnaître lui et son entourage proche, le peuple se sent mis à distance⁴⁵¹. À ce moment, la maison de Guise et les grandes maisons nobiliaires sont omniprésentes dans le gouvernement. Henri III met en place des réformes pour diminuer cette mainmise des Grands. En effet, les charges des Guise sous le règne de Charles IX ne conviennent pas à Henri III, qui a l'impression de ne plus rien contrôler et qui désire rappeler le pouvoir du roi et surtout la sacralisation de sa personne. Mais exalter sa majesté et rappeler sa supériorité, c'est aussi instaurer une distance entre lui et l'ensemble de ses sujets. Ce désir d'isolement est déjà décrit par l'ambassadeur vénitien Correro dès 1568, « De prime abord on le dirait trop hautain ; mais, en le voyant de près, on le trouve plus courtois et plus facile que les autres, ce qui lui concilie le respect et l'affection de tout le monde. Et l'on s'attache d'autant plus, qu'on voit la reine ; selon l'usage de toutes les mères, avoir plus de penchant pour lui que pour tous les autres »⁴⁵² ; cette attitude est déjà décrite et critiquée lors de son séjour en Pologne où il est peu intégré, s'étant replié dans son cabinet avec ses favoris. Il y a d'ailleurs fait aménager son château de façon à y entrer et à en sortir sans être vu⁴⁵³.

La particularité de la cour de France à la fin du règne de Charles IX est le manque de vie privée et intime du roi qui n'est qu'un personnage public, il n'est jamais seul, même dans ses propres appartements, une foule l'entoure en permanence. À son retour de Pologne en 1574, Henri III visite de nombreuses cours européennes qui fonctionnent différemment de celle de France et il s'en est probablement inspiré. Il a toujours accordé de l'importance à son intimité, que ce soit dans son cabinet ou lors de ses séjours à Ollainville.

Par conséquent, dès son avènement, il décide que son lever doit cesser d'être public ; sa chambre n'est plus accessible qu'à trois ou quatre personnes. Lors de ses repas, il interdit

⁴⁵¹ LE ROUX, N., *La Faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1574- vers 1589)*, Seyssel, 2000, p. 176-177.

⁴⁵² Rapport de Jérôme Correro, dans TOMMASEO, M. M., *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e siècle*, tome II, Paris, 1838, p. 163.

⁴⁵³ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 181.

l'accès à sa table et il fait même installer des barrières semblables à celles présentes dans sa chambre pour interdire l'accès à sa table. Il détourne les repas, moment de rencontre fondamental pour l'aristocratie, en une mise en scène de sa majesté dont elle devient spectatrice. Ainsi, l'espace royal est bien délimité. Comme l'analyse Nicolas Le Roux, « Il s'entoure d'un espace clos investi du caractère inviolable et sacré qui affirme la supériorité radicale et permanente du roi de Justice, seul détenteur de la connaissance et dispensateur de grâce »⁴⁵⁴. Il ordonne que les repas soient présentés par des personnes sans couvre-chef, ce qui est une marque de soumission malvenue à la cour. En outre, Henri III codifie aussi beaucoup plus les cérémonies officielles dans le but de mettre en évidence sa supériorité. La mise en place de ces nouvelles habitudes correspond à une codification de l'étiquette dont l'existence est décrite en Espagne depuis 1548⁴⁵⁵.

Mais en se montrant aussi éloigné de ses sujets, Henri III modifie l'image du monarque et son assassinat en est probablement la conséquence⁴⁵⁶. En effet, en 1589 la Ligue rappelle cette tentative de réforme et insiste sur le fait que Henri en se prenant pour un demi-Dieu n'est pas digne de la fonction de roi et que la noblesse catholique en est mécontente, ces faits sont rapportés notamment dans l'ouvrage *La Vie et Faits notable d'Henri de Valois*⁴⁵⁷ : « mais au lieu qu'ils pensoient trouver un Roy semblable à ses prédécesseurs et à tous les autres Roys françois, qui fust doux, courtois et affable, ils perçoirent incontinent son orgueil et le trouvèrent bien autrement qu'ils ne pensoient ; car mesprisant la noblesse de France, il faisoit mettre les barrières allentour de luy, lequel, assis en un tribunal, vouloit, à la mode des Turcs⁴⁵⁸ qu'il avoit apprinse en peu de temps, se rendre en demy-dieu, et sembler que les princes et seigneurs du royaume ne fussent dignes de l'approcher ; dont les plus advisez se scandalisèrent, et les autres n'y prindrent garde de tant près, disans que c'estoient des petites nouveautez qu'il avoit apporté de Poulongne. »⁴⁵⁹

⁴⁵⁴ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 178.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, p. 178.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 179.

⁴⁵⁷ *Ibid.*, p. 180.

⁴⁵⁸ Le mot «Turc» est une insulte fréquemment utilisée dans les pamphlets pour qualifier Henri III, le Turc est l'ennemi de la chrétienté, l'empereur ottoman est considéré comme un despote barbare, son gouvernement est tyrannique vis à vis des religions. En traitant le roi de «Turc», on l'accuse de tyrannie car il agit contre les intérêts de l'Eglise. (ZWIERLEIN, C., *Tolérance et controverse confessionnelle entre Occident et Orient XVI-XVIII^e siècles*, Paris, 2017, p.1-2 HAL https://hal.science/hal-04577482v1/file/Zwierlein_Cornel_tolerance.pdf (consulté le 2 avril 2026)

⁴⁵⁹ BOUCHER, J., *La Vie et Faits Notable de Henry de Valois*, Paris, 1589, BnF Gallica, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-Lb 34 812B, p. 18.

Cette attitude agace les nobles qui ne comprennent pas pourquoi ils n'ont plus accès au roi et aux charges prestigieuses qui leur revenaient. La situation crée un exode des nobles qui retournent sur leurs terres, ne voyant pas l'intérêt de rester à la cour⁴⁶⁰. Face à ce mécontentement, Henri doit changer d'attitude, il permet la présence des gentilshommes dans sa chambre et au dîner mais avec la restriction que « l'on se tienne ung peu loing d'elle [Sa majesté] afin qu'elle ne soit pressée et que nul ne s'appuie sur sa chaise » peut-on lire dans son règlement du 11 août 1578⁴⁶¹.

En réalité Henri ne désire pas se montrer étranger à ses sujets, au contraire : « la multitude de mes bons serviteurs et subjectz de quallité qui se sont présentez à ceste premiere abordée a esté telle (outre les affaires grandz ausquelz j'ay esté contrainct, d'entrée, de vacquer) que je n'ay peu faire sentir a tous ce que j'avois au cueur à leur contentement et satisfaction »⁴⁶².

Les mignons font écran entre le roi et le reste de la cour, il faut passer par eux pour espérer avoir une audience avec le roi. Il arrive même que le roi se retire dans les châteaux, maisons et appartements de ses mignons, comme en témoigne Louis de Berton-Crillon⁴⁶³ « atandant que le roi a ses petits seviteurs parels à moy »⁴⁶⁴. Cette attitude du roi peut sembler hautaine et le fait passer pour misanthrope. Quand Louis de Berton-Crillon espère le voir à Ollainville, il commente : « encore que je sceusse bien qu'ils ne aimassent pas beaucoup de gens » en parlant et du roi et des mignons⁴⁶⁵. De plus, les favoris rapportent au roi uniquement ce qui les intéresse et filtrent donc les informations « messieurs de la Valette et Arques, [...] come ils y remetent tous leurs autres afferes et ne parlent là que ce qu'il leur plait »⁴⁶⁶. Du Guast a déjà un tel pouvoir d'intermédiaire entre le roi et le reste du monde dès le retour de Pologne⁴⁶⁷.

En 1579, le roi veille avec beaucoup d'attention à sa sécurité, il ne se déplace jamais sans ses gardes suisses, personne ne peut l'approcher si le roi ne l'appelle pas ; lorsqu'il se

⁴⁶⁰ BURGHLEY dans *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome X, Londres, 1901, p. 560, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol10/pp552-560> (5 février 2026).

⁴⁶¹ Archives de la BNF ms. Fr. 4580 folio 26 *Règlements des maisons royales et des Conseils de Charles IX à Louis XIII*. Tiré de LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 179.

⁴⁶² HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, Tome II, 1965, Paris, p. 5-6.

⁴⁶³ Militaire dont la famille provient du Piémont, il a accompagné Henri III lors de ses batailles et en Pologne.

⁴⁶⁴ Lettre de Louis de Berton-Crillon à Louis de Gonzague duc Nevers du 29 octobre 1580 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 256-258.

⁴⁶⁵ Lettre de Louis de Berton-Crillon à Louis de Gonzague duc Nevers du 2 novembre 1580 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 257.

⁴⁶⁶ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 257.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 176.

déplace, seuls ceux désignés par lui peuvent l'accompagner, la cour ne peut plus se joindre à lui comme bon lui semble⁴⁶⁸.

En 1585, le roi écrit une grande partie du règlement général, il va jusqu'à construire de nouvelles pièces pour filtrer l'accès à sa personne, il veut rendre plus long l'accès à la chambre royale qui doit être mérité. La chambre de Henri III n'est qu'une chambre cérémonielle où ont lieu les cérémonies du lever et du coucher, il n'y dort même pas, car il passe après le coucher officiel dans la chambre de la reine⁴⁶⁹.

3. Théâtralisation et culte du secret

Des divertissements sont organisés pour orner la majesté royale. Des bals somptueux sont donnés plusieurs fois par semaine, ainsi que des représentations théâtrales. Des comédiens italiens, les Gelosi, ont l'autorisation de jouer alors que le Parlement le leur avait interdit : « Maintenant que la paix est faite en mon royaume, je désire faire venir par deçà le Magnifique qui est celui qui me vint trouver à Venise lors de mon retour de Pologne avec tous les comédiens de la compagnie des Gelosi »⁴⁷⁰. Pierre de l'Estoile exprime son dépit ainsi : « la corruption de ce temps était telle que les farceurs, bouffons, putains et mignons avaient tout le crédit⁴⁷¹ ». La cour est elle-même une scène de théâtre ; le roi et ses proches ont des attitudes théâtrales, artificielles qui leur sont reprochées de plus en plus fréquemment⁴⁷². L'ambassadeur espagnol Zuñiga en 1574 décrit Henri III comme un « personnage de théâtre en représentation permanente »⁴⁷³ d'ailleurs le roi adore le théâtre venant d'Italie, mais il est reproché à ses mignons d'être les acteurs d'une perpétuelle comédie⁴⁷⁴. Un ambassadeur anglais paraît un peu décontenancé par ces coutumes françaises consistant à cacher ses véritables intentions⁴⁷⁵, alors que les Italiens sont habitués à ces pratiques théâtrales.

En outre, Henri III et ses mignons participent à des mascarades dans les rues de Paris lors du Carême-prenant (les trois jours « gras » précédant le mercredi des cendres), c'est-à-dire qu'ils se promènent masqués à cheval, en habits colorés, se donnant en spectacle qui ne sont

⁴⁶⁸ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 182-183.

⁴⁶⁹ Règlement d'août 1578 dans BNF Ms. Fr. 4581 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 184.

⁴⁷⁰ HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome II, Paris, 1965, p. 96.

⁴⁷¹ L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoire*, tome I, 1574-1580, Paris, 1875, p. 202.

⁴⁷² LE ROUX, N., *la faveur du roi...* op cit., p. 276-277.

⁴⁷³ Ambassadeur Zuñiga cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 271.

⁴⁷⁴ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 277.

⁴⁷⁵ PAULET aux secrétaires dans *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XII, Londres, 1901, p. 534, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol12/pp533-541> (consulté le 3 février 2026)

pas au goût du public parisien : ils bâtonnent les spectateurs ou leur jettent des œufs et de la farine. Le Carême-prenant n'est pas la seule occasion où le roi se masque, il arrive fréquemment qu'il se rende en ville pour danser masqué entouré de ses compagnons⁴⁷⁶. Une fois entouré de ses amis le roi semble perdre le contrôle, comme lors du Carême de 1583 où le roi « fait des insolences »⁴⁷⁷ ce qui peut paraître étonnant de sa part.

Voici un exemple de commentaire dénonçant les mœurs efféminées du souverain à ces occasions. Pierre de l'Estoile intitule ce texte « Accoustrement du Roy efféminé » :

« Ce pendant le roi faisoit, joustes, tournois, ballets et force masquarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et descouvroit sa gorge, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraize et un renversé, ainsi que lors les portoient les dames de sa Cour ; et estoient bruit que, sans le décès de messire Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, son beau-père, peu auparavant advenu, il eust despendu, au carnaval, en jeux et mascarades, cent ou deux cens mil francs. Tant estoit le luxe enraciné au cœur de ce prince ! »⁴⁷⁸.

Le père de Henri III, Henri II, est décédé en 1559 des suites d'une blessure à l'œil causée par un éclat de lance lors d'une joute. Cet accident a pratiquement mis fin à la joute traditionnelle. Les tournois et joutes cités dans cet extrait sont des démonstrations équestres, beaucoup moins brutales et plus théâtralisées destinées à impressionner les sujets lors de fêtes majestueuses comme la course de bague⁴⁷⁹. Ces joutes sont axées sur la prouesse technique et l'élégance plutôt que sur un affrontement physique direct.

Henri III désire raffiner les mœurs de la cour, il adore la danse qui lui donne la sensation de maîtriser son corps, il s'y adonne de façon excessive, du moins c'est ce que certains témoins rapportent⁴⁸⁰.

Il a séjourné à Venise avant de rentrer en France pour ceindre la couronne et ce séjour l'a ébloui au plus haut point, il est probable qu'il ait désiré en ramener certaines mœurs comme les mascarades et déguisements typiques du carnaval.

⁴⁷⁶ L'ESTOILE, p., *Journaux-Mémoire.*, Tome II, 1581-1586, Paris, 1875 p.2, p.106, p.147, p. 182.

⁴⁷⁷ *Ibid.*, p. 106.

⁴⁷⁸ L'ESTOILE, p., *op cit.*, Tome I, p. 180-181.

⁴⁷⁹ Après la mort de Henri II, les participants des tournois prennent pour cible des objets inanimés. La course de bague consiste pour un cavalier au galop à embrocher avec sa lance une petite bague suspendue. Ce divertissement trouve ses racines dans les traditions équestres médiévales et de la Renaissance italiennes (*corsa dell'annello*). (LE GALL, J.-M., *Fêtes accueil : rencontres princières et systèmes de divertissement à l'époque moderne* dans *Revue historique*, n° 704, 2022, p. 851-914.

https://shs.cairn.info/article/RHIS_224_0851?lang=fr&ID_ARTICLE=RHIS_224_0851 (consulté le 10 mars 2026)

⁴⁸⁰ SOLNON, J-F, *le goût des rois, l'homme derrière le monarque*, Paris, 2015, p. 51.

Les grandes fêtes déguisées proviennent d'Italie où elles font partie de l'art de vivre⁴⁸¹. Indépendamment de cette attirance pour l'Italie, plus raffinée que la France et bien plus avancée dans la modernité alors que le Moyen Âge est encore très proche en France, Henri III a soif de nouveauté.

Le masque, décrit à de nombreuses reprises dans les Mémoires-Journaux de l'Estoile est un accessoire prisé du roi. Au début du XVI^e siècle, les dames de la haute société le portent pour protéger leur teint du soleil, il incarne la pudeur féminine, il permet également de voir sans être vue. À partir du milieu du XVI^e siècle, avec l'italianisation de la cour, son port atteint son apogée, utilisé notamment lors des mascarades du Carême-prenant. Chez les dames à la Cour, son port relève du respect de l'étiquette, il s'agit d'une parure bienséante, les hommes ne le portent que lors des bals de cour et des fêtes privées. Cet accessoire est interprété par les détracteurs comme un emblème de dissimulation, de feinte, de mensonge. Il faut dire que le radical pré-roman « *Maska* » signifie noir ; en latin médiéval, il signifie sorcière, spectre ou démon. Le masque est également assimilé au fard, il suggère un lien avec le diable⁴⁸².

Henri III accorde beaucoup d'importance à son apparence physique et à celle de ses mignons, il met un point d'honneur à ce que chacun soit soigné et apprêté. En outre, il aime les bijoux, les vêtements chatoyants, le maquillage et les coiffures. Cette attirance pour des préoccupations culturellement féminines lui est reprochée par ses sujets alors que le but est de créer une image forte de la majesté.

Le roi et ses mignons sont ainsi affublés de tous les maux : dilapidation de l'argent par les fêtes, le luxe et les cadeaux (il faut dire que le peuple est écrasé par les impôts, les guerres et la famine) ; insouciance avec l'exagération des fêtes, les mascarades.

La sacralité du roi est mise en évidence par une dévotion ostentatoire et passionnée à l'imitation du Christ, cette piété est un mode d'action réfléchi et non la manifestation d'une hypersensibilité, les favoris accompagnent le souverain dans la pénitence. Des pèlerinages peuvent être accompagnés de flagellations, cette violence contre soi exprime selon Le Roux une volonté d'exprimer son désir de non-violence⁴⁸³.

Cette religion-spectacle heurte le peuple qui voit le roi cheminer comme un « vulgaire » citoyen cagoulé qui détruit le rituel monarchique habituel⁴⁸⁴.

⁴⁸¹ SOLNON, J.-F., *Le goût des rois... op. cit.*, p. 48.

⁴⁸² ODDO, N., *Masque*, dans MILLER-BLAISE, A.-M., *Lit&res : les Objets de la littérature baroque*, revues en ligne, <https://litteres.hypotheses.org/index-des-objets/masque#content> (consulté le 27/02/2026).

⁴⁸³ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 596.

⁴⁸⁴ CONSTANT, J.-M., *La Ligue*, Paris, 1996, p. 95.

Des retraites monastiques avec jeûne sont fréquemment effectuées comme nous l'avons décrit ; le roi désire persuader le peuple de la sincérité de sa foi mais les ligueurs interprètent ces conduites comme des signes d'hypocrisie. La piété du roi est considérée comme de la sorcellerie, ses retraites monastiques sont soupçonnées d'être des prétextes à des actes de débauche avec les religieuses ou même les religieux, l'ambassadeur Cobham dit : « la maladie du roi est due à des actes de débauche commis parmi les religieuses »⁴⁸⁵. Henri III effectue également souvent des retraites dans ses résidences d'Ollainville et de Saint-Germain, où il se retire avec ses mignons, ce qui stimule beaucoup l'imagination de certains sur ce qui s'y passe.

Le secret est associé au silence et au mystère qui permettent d'exprimer la majesté du roi⁴⁸⁶. C'est un instrument politique, il permet de provoquer le doute, de déstabiliser l'adversaire et de le faire réagir⁴⁸⁷. Parfois, il est juste sous-entendu, il n'existe pas, c'est la simulation du secret dans l'attitude, les gestes ou les paroles du roi et de ses proches qui font croire qu'il existe. Le soupçon du secret qui se trame peut pousser l'adversaire à agir ou à parler. Cultiver les apparences exige une maîtrise de soi, Henri III et ses proches masquent leurs sentiments pour ne pas trahir leurs desseins, Henri excelle dans l'art de maîtriser ses traits⁴⁸⁸, Lucinge, l'ambassadeur du duc de Savoie dit de lui qu'« il est prince qui sçait merveilleusement desguiser ses passions, feindre et simuler »⁴⁸⁹. Cabriani, l'ambassadeur de Toscane souligne que même dans ses yeux, miroirs de l'âme, Henri III ne laisse rien paraître, il parle d'un « œyl assez doux mais immuable »⁴⁹⁰.

Le secret du roi, véritable mise en scène, peut être considéré comme un artifice de théâtre qui sème le doute chez l'adversaire et renforce ainsi sa puissance. Les personnes exclues du secret comme les Guise sont rongées par la suspicion et celles qui le partagent savent qu'il s'agit d'une marque de confiance du roi, ce dernier attendant en retour une fidélité absolue⁴⁹¹.

⁴⁸⁵ COBHAM à WALSINGHAM dans les *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XIV, Londres, 1901, p. 457, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol14/pp447-459> (consulté le 3 février 2026).

⁴⁸⁶ SANTAMARIA, J.-B., *Le secret du prince : gouverner par le secret : France-Bourgogne, XIIIe-XVe siècle*, Seyssel, 2018, p. 69.

⁴⁸⁷ LE PERSON, X., *Les « pratiques » du secret au temps de Henri III*, Rives nord-méditerranéennes, n°17, 2004, p.11-36.

⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 11-36.

⁴⁸⁹ LUCINGE, R., *Le miroir des princes* Cité dans LE PERSON, X *op. cit.*, p. 11-36.

⁴⁹⁰ Propos tenus par le sieur Cabriani de la part du duc de Nevers Cité dans LE PERSON, X *op. cit.*, p. 11-36.

⁴⁹¹ LE PERSON, X *op. cit.*, p.11-36.

Le pouvoir n'est plus exercé de façon publique, la pratique du roi est fondée sur la réserve⁴⁹². Saint-Luc est disgracié pour avoir révélé des secrets du cabinet du roi à sa femme⁴⁹³.

Présenté comme une victime des flatteurs, Henri III est souvent enjôleur, même avec ses adversaires, ses paroles sont amicales et bienveillantes, son visage est doux. Il est décrit comme tel la veille de l'exécution de Guise, ce qui a facilité la réussite du guet-apens. Ses ruses lui ont permis de maîtriser certaines situations politiques pour arriver à ses fins, notamment en ce qui concerne le maintien de la paix⁴⁹⁴.

Le secret permet au Prince de centraliser le pouvoir, en effet il est le seul à pouvoir faire le lien entre toutes les personnes engagées dans divers domaines de compétence du pouvoir, mises individuellement dans le secret⁴⁹⁵.

Le secret est aussi un moyen de protéger la personne privée du roi, ses moments de faiblesse, car il existe à la cour une relation complexe entre l'espace privé et l'espace public, le secret et le paraître⁴⁹⁶. En ce qui concerne les mignons, le privé et le public sont confondus⁴⁹⁷.

Les larmes font partie du mécanisme du secret. Lors de l'ouverture des Etats généraux en 1576, il réussit à faire naître une telle émotion chez ses sujets avec ses larmes que certains l'ont imité et ont pleuré avec lui⁴⁹⁸.

Lors de la réconciliation de Saint-Maur-des-Fossés en le roi a justement caché ses émotions par les pleurs mais sa « représentation » a lieu devant de nombreux courtisans. La réconciliation de Saint-Maur-des-Fossés en 1585 est une réconciliation entre Henri III et les princes ligueurs, Henri de Guise et son frère le cardinal Louis II de Lorraine qui avaient à de nombreuses reprises sali l'image du roi. Cependant en cachant ses émotions par les larmes il les « absout » et les « remercie » de lui avoir ouvert les yeux⁴⁹⁹. Quand il parle d'avoir eu les yeux ouverts il reconnaît qu'il a eu tort face à des princes alors que lui est roi, c'est interprété comme une preuve de sa faiblesse.

Le 18 juillet 1585 le roi se rend au parlement de Paris pour enregistrer l'édit de Nemours qui révoque les anciens édits de pacification contre les protestants, et lors de cette séance

⁴⁹² DUPRAT, A., *Les rois de papier : la caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, 2002, p.174.

⁴⁹³ L'ESTOILE, P., *Op cit.*, tome 1, p. 352.

⁴⁹⁴ LE PERSON, X *op. cit.*, p. 11-36.

⁴⁹⁵ SANTAMARIA, J.-B., *op. Cit.*, p. 318.

⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 79.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 112.

⁴⁹⁸ LE PERSON, X., « Les larmes du roi » : sur l'enregistrement de l'Édit de Nemours le 18 juillet 1585 dans *Histoire, économie et société*, n°17, 2009, p.353-376.

⁴⁹⁹ *Ibid.*, p. 353-376.

parlementaire le roi aurait pleuré⁵⁰⁰. Cette session parlementaire a été éprouvante pour le roi qui se sent probablement humilié publiquement d'avoir cédé à la Ligue Catholique « je vays faire publier l'édit de révocation, selon ma conscience, mais mal volontiers pour ce que de la publication d'icelui dépend la ruine de mon Estat et de mon peuple »⁵⁰¹. Cette larme pourrait être interprétée comme une faiblesse relative aux femmes alors qu'en réalité, à cette époque, il est assez courant de verser une larme dans le domaine public lors de discours par exemple. Les larmes ont le rôle de masque et aident à cacher les sentiments véritables. Pleurer aide à appuyer son propos dans certaines occasions⁵⁰². Le dernier des Valois excelle dans la maîtrise de ses expressions, il ne laisse rien transparaître, du moins par son visage, de ses sentiments même envers ses favoris (il laisse transparaître son affection par des cadeaux et des privilèges plus que par ses expressions).

Le 21 juillet 1588, le roi pleure de nouveau en signant l'édit d'Union que lui a imposé la Ligue, cet édit fait suite à la journée des barricades, signant une réconciliation et une union entre la monarchie et la Ligue et excluant tout protestant de la succession du royaume, ce qui est confirmé lors des États généraux de 1588-1589, provoquant chez Henri III la décision de l'exécution du duc de Guise et du Cardinal de Lorraine⁵⁰³.

Henri est très touché, lors de la journée des barricades en mai 1588, blessé parce que son peuple le pousse à quitter Paris. Les larmes ici ne sont plus un masque mais trahissent une réelle douleur⁵⁰⁴.

B. L'entourage choisi

1. Les premiers compagnons

Henri d'Anjou perd son père alors qu'il n'a que huit ans, son grand frère François II meurt un an plus tard. Il cherche alors une figure paternelle chez trois hommes qui vont remplir ce rôle pour lui : Monsieur de Tavannes, le cardinal de Lorraine et Louis de Gonzague duc de Nevers ; ces hommes font office de conseillers mais ils ne font pas partie des mignons⁵⁰⁵.

⁵⁰⁰ LE PERSON, X., « *Les larmes du roi* » : sur l'enregistrement de l'Édit de Nemours le 18 juillet 1585 dans *Histoire, économie et société*, op. cit., p. 370.

⁵⁰¹ L'ESTOILE, p., op cit., Tome II, p. 202.

⁵⁰² LE PERSON, X., « *Les larmes du roi* » : sur l'enregistrement de l'Édit de Nemours le 18 juillet 1585 dans *Histoire, économie et société* op. cit., p. 370-371.

⁵⁰³ *Ibid.*, p. 371

⁵⁰⁴ L'ESTOILE, p., op cit., Tome III, p. 144.

⁵⁰⁵ CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III, tome II, La victoire de Paris et l'échec devant La Rochelle (1571-1574)*, Paris, 1942, p. 315-316.

Monsieur de Tavannes est un mentor du duc d'Anjou en ce qui concerne son éducation militaire ; chef de guerre, il lui a permis deux victoires militaires catholiques, Jarnac et Montconour, la confiance qu'il lui inspire est compréhensible. Tavannes était dans le secret de la Saint-Barthélemy⁵⁰⁶.

Le cardinal de Lorraine, oncle de Henri de Guise mais appartenant à une génération moins clivante que ce dernier, a partagé avec le futur roi son amour de la rhétorique et sa finesse d'esprit. Il lui enseigne la diplomatie et l'influence à un point tel que le prince le prend pour modèle pour écrire. Don Alava, l'ambassadeur espagnol écrit : « Le cardinal de Lorraine s'est emparé à présent de M. d'Anjou, qui ne mange que si le permet la volonté du cardinal. »⁵⁰⁷ Le prince finit toutefois par s'éloigner du cardinal, qui travaille pour sa propre famille, en essayant par exemple d'unir son neveu Henri de Guise à Marguerite d'Anjou, ce qui déplaît fortement au futur roi⁵⁰⁸.

Le second maître de la diplomatie et celui qui marquera peut-être le plus Henri III est Monsieur de Nevers. Lors du siège de la Rochelle, Nevers abreuve le futur roi de ses conseils. Il se dit lui-même réformateur, il est très différent des membres de la « troupe » car il n'a pas la folie de la jeunesse reprochée à l'entourage du duc d'Anjou⁵⁰⁹. Il prône la sobriété dans la façon d'être, le détachement⁵¹⁰.

Devenu roi, Henri perd tour à tour Tavannes, qui meurt alors que le duc participe au siège de la Rochelle en 1572⁵¹¹, puis le cardinal de Lorraine malade suite à la procession que le roi impose au décès de Marie de Clèves en 1574⁵¹².

2. La faveur et les mignons

Au niveau politique, Henri III désire réduire le pouvoir de la noblesse dans le but d'accroître le pouvoir royal. Pour atteindre ce but, il s'entoure notamment de personnes de noblesse assez récente à qui il peut accorder toute sa confiance, les mignons, qui suscitent le ressentiment des courtisans écartés du pouvoir ; la structure de la cour est bouleversée. Henri III choisit personnellement de jeunes gens afin d'affaiblir les clientèles des Grands qui l'entourent comme son frère, François d'Anjou, puis le duc de Guise, ces derniers quittent alors la cour⁵¹³.

⁵⁰⁶ CHAMPION, P., *op cit.* Tome 2, p. 133-134.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 238.

⁵⁰⁸ *Ibid.*, p. 257.

⁵⁰⁹ *ibid.*, p. 311.

⁵¹⁰ *Ibid.*, p. 58.

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 142.

⁵¹² BERTIÈRE, S., *Les reines de France au temps des Valois*, tome 2, *Les années sanglantes*, Paris, 2022, p. 266.

⁵¹³ LE ROUX, *La Faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 207-208.

Échapper à sa mère et à son influence est également une raison pour laquelle le roi s'entoure d'amis proches dans son gouvernement. En effet, Catherine de Médicis envisage d'être à la tête du gouvernement avec son fils. Henri III aime sa mère mais il entend régner seul, il écoute ses conseils mais renvoie assez vite les conseillers de cette dernière pour installer ceux qu'il a choisis⁵¹⁴.

La Paix de Beaulieu signée en 1576, qui accorde des libertés aux protestants, est le véritable point de départ de l'altération de l'image du roi par les catholiques, c'est à ce moment que le terme de « mignon » est utilisé, le nombre de pamphlets augmente alors, comportant notamment des reproches portant sur la sexualité des mignons et celle du roi suspectant une inversion en raison de leur goût pour le travestissement⁵¹⁵.

L'entourage choisi du roi est là pour orner sa majesté. Comme Castiglione le préconise, la faveur est un privilège et le favori est le reflet de la puissance royale⁵¹⁶.

Mais c'est réellement une famille que Henri se construit, ses favoris sont considérés comme ses frères ou ses enfants. Il identifie ses proches à lui-même, les habillant souvent comme lui lors d'événements. Voici ce qu'il écrit à son favori Henri de Saint-Sulpice à l'occasion des fiançailles de ce dernier : « Je suis si ayse quand j'antands des nouvelles de ma troupe [...]. J'escrys à sa mère[la mère de sa fiancée], comme [pour] celui que j'ayme comme moy mesmes. Aymez toujours byen Henry, car il ayme bien fort Henry⁵¹⁷. »

Le mot « mignon » n'a pas toujours eu le sens négatif qu'il revêt à l'époque de Henri III, d'ailleurs des rois avant Henri III ont eu des mignons⁵¹⁸. Ce mot apparaît à la fin du XII^e siècle, il serait d'origine celtique (« *min* » signifiant petit, doux) ou germanique (« *Minne* » signifiant amour). Pour les Espagnols, « *menino* » désigne un compagnon du prince, élevé avec lui. À la fin du règne de Henri II, ce terme de « mignon » n'est pas péjoratif et désigne un ami fidèle ; il acquiert un sens polémique à partir du milieu du XVI^e siècle⁵¹⁹. L'Estoile dit en 1576 : « Le nom de « Mignons » commença, en ce temps, à trotter par la bouche du peuple, auquel ils estoient fort odieux[...] ⁵²⁰ ». Les pamphlets ligueurs utilisent ce terme pour désigner tous les partisans de Henri III⁵²¹. Le roi a certes des favoris mais le duc d'Alençon, son frère, en a aussi à ses côtés. Lors du duel des mignons en 1578, ce sont les mignons de Henri III qui combattent

⁵¹⁴ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris*, Paris, 2019, p. 20.

⁵¹⁵ LE ROUX, *La Faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 267.

⁵¹⁶ CASTIGLIONE, B., *Le livre du courtisan*, Paris, 1897, p. 18-23.

⁵¹⁷ HENRI III ROI DE FRANCE, *op cit...*, Tome II, p. 386.

⁵¹⁸ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris...* *op. cit.*, p. 18.

⁵¹⁹ LE ROUX, *La Faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 263.

⁵²⁰ L'ESTOILE, p., *op cit.*, Tome I, p. 142.

⁵²¹ LE ROUX, *La Faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 264.

contre les mignons de Henri de Guise, ce qui nous prouve que ce dernier en est également entouré⁵²². En réalité les premiers mignons de Henri de Valois sont de jeunes hommes nés à la même période que lui vers le début des années 1550 et qui occupent déjà une place assez prestigieuse à la cour.

Les cercles d'amis se sont formés au cours de la vie de Henri III ; dans un premier temps, c'est durant les sièges de Jarnac et de La Rochelle, où il a vécu dans une intimité que la vie de château ne permet pas qu'il s'est entouré de ceux qu'il nomme « ma troupe »⁵²³. Cette amitié est considérée par les nobles qui n'en bénéficient pas comme contraire à la vertu, elle-même associée à la virilité. En effet, l'amitié n'est pas gouvernée par la raison mais bien par la passion ; si elle touche le souverain, elle est néfaste, car le service du roi doit être celui de la patrie, la faveur qui est le résultat de cette amitié serait une forme de désir⁵²⁴. Ces jeunes hommes veulent tout simplement surpasser les anciens combattants d'après Brantôme⁵²⁵. La jeunesse nobiliaire se montre plus violente que la précédente, mais elle se caractérise également par sa frivolité, son inconséquence, sa faiblesse de caractère ; les passions démesurées et l'impulsivité sont communs à la jeunesse et aux femmes⁵²⁶. Ces premiers compagnons sont entre autres d'O, Henri de Saint-Sulpice, et Bérenger du Guast,⁵²⁷ dont Marguerite parle beaucoup et en de mauvais termes dans ses mémoires⁵²⁸, elle dit de lui « qui estoit potiron de ce temps »⁵²⁹ car elle estime qu'il a trop vite grandi en puissance. Ensuite, il donne sa confiance aux fidèles qui ont le courage de l'accompagner en Pologne ; beaucoup n'ont pas osé le suivre, car le pouvoir et les faveurs sont à Paris plutôt qu'à Cracovie. Une sorte de panique s'est manifestée chez les gentilshommes qui ont favorisé le duc d'Anjou et délaissé le roi Charles IX. Henri d'Anjou lui-même, lors de son départ en Pologne, fait un choix en réduisant fortement sa maison, il laisse en France ceux qu'il ne considère pas comme indispensables et ne les remplace pas⁵³⁰. Il retrouve dans ses compagnons de galère la relation fraternelle qui lui manque tellement dans sa famille. Il existe une forte animosité entre lui et sa sœur Marguerite de Valois ainsi qu'avec son plus jeune frère François d'Alençon ; tous deux le défient sans lui témoigner l'amitié et le soutien qu'il est en droit d'espérer de sa famille⁵³¹. Les rapports avec François

⁵²² L'ESTOILE, p., *op cit.*, Tome 1, p. 243-244.

⁵²³ CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III...op. cit.*, p. 158.

⁵²⁴ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 633

⁵²⁵ CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III...op. cit.*, p. 158.

⁵²⁶ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 90-93.

⁵²⁷ CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III...op. cit.*, p. 159.

⁵²⁸ MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoire et lettres de Marguerite de Valois*, Paris, 1987, p. 17-19.

⁵²⁹ *Ibid.*, p.54.

⁵³⁰ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 145.

⁵³¹ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris...*, *op. cit.*, p. 21.

d'Alençon sont exécrables, ce dernier souffrant probablement d'un complexe d'infériorité ou de jalousie excessive. Leurs bandes respectives ont de nombreuses altercations jusqu'à ce qu'un des favoris du duc d'Alençon assassine du Guast⁵³², et l'année suivante, Saint-Sulpice. Ces actes, au-delà du mépris d'un frère pour l'autre sont aussi un geste politique, les proches de Henri III sont tués impunément puisque leurs meurtriers se soustraient à la justice royale en se cachant chez d'Alençon⁵³³, entamant une nouvelle fois l'autorité royale.

Les mignons se provoquent fréquemment : ceux du roi avec les mignons de François d'Alençon ou avec ceux de Henri de Guise ; le 27 avril 1578 un combat éclate entre les compagnons de Henri III et ceux de Guise, les épées sont tirées et deux mignons de Henri III meurent. La mort de Caylus⁵³⁴, que le roi aime beaucoup et qu'il surnomme tendrement « petit Jacques » ou « Jacquet », le chagrine tellement qu'il le fait enterrer avec tous les honneurs ainsi que son comparse Maugiron. Il décide de leur faire tondre les cheveux afin de les conserver, ce qui passe aux yeux du peuple comme le comportement d'un jeune amoureux. À cette occasion, L'Estoile juge son attitude « indigne d'un grand Roy »⁵³⁵. Ce geste semble aussi avoir mis le feu aux poudres en ce qui concerne « [...]le mespris de ce Prince, et le mal qu'on vouloit à ses mignons qui le possédoient [...] »⁵³⁶. Cet événement permet aux Guise d'avoir le soutien du peuple et de fortifier la Ligue dont les bases sont déjà posées depuis plusieurs mois⁵³⁷.

Suite au duel des mignons, l'attitude générale de ces derniers est critiquée car incomprise par la cour. Leur agressivité est en relation directe avec les différents jeux de pouvoir entre leur « maîtres » : Guise, le duc d'Alençon et le roi. Mais la paix qui a ramené les factions ennemies à la cour pousse cette génération agressive à l'inaction⁵³⁸. Bien que le duel ait lieu entre les mignons de Guise et ceux de Henri III, seule la partie du roi est mise en cause par le peuple⁵³⁹ et a largement contribué à démystifier la majesté de Henri III. En effet, lors de l'agonie de Caylus, Henri III lui rend deux visites par jours ; il fait recouvrir de paille le sol des rues passant devant sa résidence pour ne pas troubler le repos du moribond⁵⁴⁰.

Il est possible que le duel soit aussi en quelque sorte un sacrifice pour le roi, les premiers mots de Caylus à l'arrivée du roi auraient été : « Sire, ce mal m'a esté faict pour l'amour de

⁵³² L'ESTOILE, p., *op cit.*, Tome 1, p. 92.

⁵³³ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris...*, *op. cit.*, p. 28.

⁵³⁴ L'ESTOILE, P., *Op.cit.*, tome 1, p. 243-244.

⁵³⁵ *Ibid.*, p. 244.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 244.

⁵³⁷ *Ibid.*, p. 234-244.

⁵³⁸ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. Cit.*,p. 396.

⁵³⁹ *Ibid.*,p. 401.

⁵⁴⁰ DE THOU, J.-A., *Histoire universelle*, t. VII, p. 726 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. Cit.*, p. 402.

vous et pour avoir soustenu vostre honneur »⁵⁴¹ ; ou encore comme le suppose l'écrivain protestant François de la Noue, une pénitence expiatoire. Parlant des duellistes, ce dernier écrit « ceux-là (à la vérité) se pourroient à meilleur droit appeler Battus, que les autres qui revestu le linge, et portant des fouets en leurs mains, marchent en public, avec des tristes contenance, frappant doucement sur leur délicate peau »⁵⁴². Ce passage fait référence aux mignons qui participent aux processions pénitentielles, il exprime l'ironie et le doute quant à leurs réelles motivations, alors que les duellistes tués ne peuvent simuler. Railler la douleur du roi paraît vraiment mesquin et indécent.

Après cette tuerie, on assiste à l'émergence de nouveaux mignons auprès du roi et dans son gouvernement. En effet, le siège de la Fère va être pour de nouveaux compagnons l'occasion de s'illustrer aux yeux du roi qui ne participe plus ni aux sièges ni aux batailles, particulièrement pour deux d'entre eux, Jean-Louis de Nogaret de la Valette et Anne de Joyeuse qui seront grièvement blessés. De nombreux autres mignons y meurent tandis que les pamphlets pleuvent pour les dénigrer, Henri III est très affecté de perdre autant d'amis⁵⁴³. « Le seigneur de Grammont, gentilhomme gascon, jeune seigneur de grande espérance et valeur, eust le bras emporté d'une mousquetade devant la Fère, dont le Roy fust fort déplaisant. On disoit à la Cour que c'estoit une mauvaise beste que ceste Fère-là, de dévorer ainsi tant de mignons. »⁵⁴⁴ La siège de la Fère est assimilé à une bête mangeuse de mignons.

Lorsqu'il a besoin de se ressourcer, le roi se repose dans le château qu'il a offert à sa femme et qui lui tient lieu de villégiature à Olainville, il y invite trois de ses mignons : Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Anne de Joyeuse qui est baron d'Arques et François d'O. Être invité dans ce château est un grand signe de faveur de la part de Henri III. François d'O devient premier gentilhomme de la cour alors qu'il était membre de cabinet, ce qui lui permet d'être très proche du roi⁵⁴⁵. Ces trois hommes sont placés au-delà des simples mignons et sont donc appelés archimignons⁵⁴⁶.

Il est intéressant de constater l'influence des retraites en compagnies de « ses trois enfants » sur son humeur, elles peuvent être comparées aux retraites religieuses qu'il fera à partir de 1583. Cet éloignement l'équilibre et l'aide à supporter la charge de roi qui est parfois

⁵⁴¹ HATON, C., cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 403.

⁵⁴² DE LA NOUE, F., *Discours politique et militaires*, p. 286 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 404.

⁵⁴³ L'ESTOILE, P., *Op cit.*, tome 1, p. 366-367.

⁵⁴⁴ *Ibid.*, p. 367.

⁵⁴⁵ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris...*, op. cit, p. 31.

⁵⁴⁶ *Ibid.*, p. 32.

bien lourde à porter. Après une de ses retraites en compagnie de « ses trois enfants », il change totalement de caractère, il dîne en public et en compagnie des grands seigneurs et se rend abordable pour la noblesse, ce qui surprend un ambassadeur anglais⁵⁴⁷. « Le roi demeure à Fontainebleau avec les reines sa mère, son épouse et la reine de Navarre, accompagnés pour le moment des cardinaux de Bourbon et de Birague, de son chancelier, des ducs de Montpensier, de Guise, de Mayenne et de Mercur ainsi que la plupart des principaux membres du Conseil privé, avec lesquelles Sa Majesté a siégé à maintes reprises ses derniers temps plus qu'à l'accoutumée [...] »⁵⁴⁸

En 1581, le baron d'Arques, grand amateur de femmes, finit par se marier avec la demi-sœur de la reine Louise, il entre dans la famille royale, et lui qui n'était que gentilhomme se retrouve également duc dans la puissante famille de Lorraine⁵⁴⁹, tournée vers les factions extrémistes catholiques. Le but de ce mariage est de célébrer une union prestigieuse tout en affirmant le pouvoir et le raffinement de la cour, c'est donc également un instrument de propagande politique, en effet, cette union se passe au moment de la formation de la Ligue, il est probable qu'elle fasse partie d'un projet royal de réconciliation⁵⁵⁰.

Pierre de L'Estoile fait une longue description du mariage apparemment plus fastueux que les mariages princiers : « Du nouveau duc de Joyeuse, des grands avantages et honneurs faits à lui par le Roy, de son mariage et des excessives dépenses et sumptuosités qui s'y font, du vouloir et commandement du Roy⁵⁵¹ ». Dès le titre, l'Estoile souligne le fait que le roi a décidé toute l'organisation et qu'il a tout payé.

Pierre de l'Estoile insiste sur la somptuosité de la cérémonie et surtout sur la richesse des vêtements ; le roi et le marié sont habillés de la même manière, comme des frères, ce qui est déjà arrivé à plusieurs reprises. Joyeuse devient vraiment le « frère » du roi par son mariage puisqu'il épouse la demi-sœur de la reine. Henri III qui ne s'entend pas avec d'Alençon trouve en Anne de Joyeuse un autre frère. Il se détache davantage encore de sa famille, sa mère dominatrice et son frère, chef de file des malcontents. « Si je leusse peu faire mon filz je leusse fayct mais je le faict mon frere [...] Je layme tant que je ne mayme pas plus moy mesmes »⁵⁵².

⁵⁴⁷ COBHAM à WALSINGHAM les *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XV, Londres, 1901, p. 268, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol15/pp167-181> (consulté le 3 février 2026)

⁵⁴⁸ COBHAM à WALSINGHAM les *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XV, Londres, 1901, p. 268, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol15/pp167-181> (consulté le 3 février 2026)

⁵⁴⁹ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris...*, op. cit., p. 35.

⁵⁵⁰ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 490.

⁵⁵¹ DE L'ESTOILE, p., op. cit., Tome II, p. 21.

⁵⁵² HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres...*, op. cit., tome V, p. 201.

À plusieurs reprises, Pierre de l'Estoile rappelle que c'est le roi qui a payé la noce et il estime la dépense « enorme et superflue[...] en ung temps mesmement qui n'estoit des meilleurs du monde, ains fascheus et dur pour le peuple, mangé et rongé jusques aux os, en la campagne par les gens de guerre, et aux villes par nouveaux offices, impôts et subsides»⁵⁵³.

Comme Henri III n'a toujours pas de descendance, il considère ses mignons comme ses frères mais il les appelle également ses enfants et par là justifie toute la somptuosité et tout l'argent alloué à ce mariage : « quand on remonstroit au Roy la grande despense qu'il faisoit pour ces noces, il respondoit qu'il seroit sage et bon mesnager, après qu'il auroit marié ses trois enfans, par lesquels il entendoit Darques, la Valette et Do, ses trois mignons⁵⁵⁴. » De son côté le duc d'Épernon s'occupe de l'accès au roi ; quiconque veut une entrevue royale doit s'adresser à lui, y compris Catherine de Médicis. Il traite les requêtes royales et y répond lui-même⁵⁵⁵.

En octobre 1587, Joyeuse combat les troupes du roi de Navarre à Coutras et cette bataille se solde par sa défaite et sa mort. Le roi, bouleversé par cette perte, organise ses funérailles qui égalent celle auxquelles avait eu droit François d'Alençon en 1584⁵⁵⁶. Le roi dit dans une lettre adressée aux tantes du duc de Joyeuse que son âme est plus remplie de deuil que de vie et que sa famille trouvera toujours en lui le souvenir de celui « qui avec sa mort amporte toute ma joye⁵⁵⁷. ». À Antoine-Scipion de Joyeuse, un frère, il écrit : « Puisqu'il a plu à Dyeu que vous et moi soyons si maleureus que de n'avoyr plus ce cher frere et d'estre à jamais sans lui, la douleur et à vous et à moi durera [...] ⁵⁵⁸»

Joyeuse est héroïsé à sa mort par les ligueurs, ce qui leur permet de calomnier davantage encore le duc d'Épernon, ce dernier est comparé par Jean Boucher au mignon Gaveston d'Edouard II d'Angleterre au XIV^e siècle, en lui prédisant une fin aussi misérable⁵⁵⁹.

⁵⁵³ DE L'ESTOILE, p., *op cit.*, Tome II, p. 23.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁵⁵ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.* p. 257.

⁵⁵⁶ DE L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoire.*, Tome III, 1571-1589, Paris, 1875., p. 129.

⁵⁵⁷ HENRI III ROI DE FRANCE, *lettres de Henri III roi de France*, Tome VII, édité par Jacqueline Boucher, Paris, 2012, p. 588.

⁵⁵⁸ *Ibid.*, p. 589.

⁵⁵⁹ BOUCHER, J., *Histoire tragique et mémorable, de Pierre de Gaverston, gentil-homme gascon jadis le mignon d'Édoüard 2 roy d'Angleterre*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-La 25-24.

Saint-Luc étant de petite noblesse lorsque le roi le distingue, il reçoit beaucoup de critiques de la vieille noblesse, Henri III écrit dans une lettre à Souvré⁵⁶⁰ qu'il l'aime, Haton dit de lui « Le mignon qui entre les aultres vouloit sa majesté eslever et agrandir estoit ung seigneur appelloit Sainct Luc qui n'estoit que pauvre et simple gentilhomme quand il passa en Pollogne avec sa majesté. » Le roi lui offre des domaines pour « enrichir et lui bailler moyen de s'entretenir et estre digne de la maison où sa majesté le vouloit marier ». ⁵⁶¹

La famille d'O probablement anoblíe suite à la guerre de Cent Ans appartient déjà à la vieille noblesse dans la seconde moitié du XVI^e siècle⁵⁶². François d'O est décrit comme violent, et il se bat souvent. En 1575, il fait assassiner un huguenot avec lequel il s'est querellé sans être inquiété⁵⁶³ et, selon la rumeur, sur l'ordre d'Henri III qui utilise la violence d'O pour éliminer des indésirables⁵⁶⁴.

D'O et Saint-Luc sont les deux seuls mignons restants du début, une deuxième génération de mignons arrive donc à prendre les places laissées vacantes par les différentes morts⁵⁶⁵.

Anne de Joyeuse baron d'Arques vient d'une lignée noble qui remonte au XII^e siècle c'est le plus jeune des mignons du roi il est né en 1560 et il a dix ans de moins que Henri III⁵⁶⁶.

La Valette a participé au siège de la Rochelle mais n'a pas accompagné le roi en Pologne, il ne fait pas partie de sa « troupe ». Il est proche du roi de Navarre dont il a fait partie de l'entourage mais il l'a quitté volontairement pour s'engager auprès du roi de France. Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon est l'archétype des mignons du roi décrié, il est de petite noblesse et gascon⁵⁶⁷. Il restera auprès de son roi jusqu'à sa mort en 1589, étant présent durant son agonie⁵⁶⁸.

⁵⁶⁰ Un autre mignon du roi avec qui le roi aura une correspondance florissante même suite à sa disgrâce.

⁵⁶¹ HATON cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 224.

⁵⁶² LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 225.

⁵⁶³ L'ESTOILE, P., *op cit.*, tome I, p. 86.

⁵⁶⁴ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 227.

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 227.

⁵⁶⁶ *Ibid.*, p. 244.

⁵⁶⁷ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 247.

⁵⁶⁸ *Ibid.*, p. 704.

Le roi tient beaucoup à l'entente entre ses favoris, il encourage les alliances entre eux, notamment les alliances formées par le mariage avec les jeunes filles de leur famille, il intervient déjà à cette fin en tant que duc d'Anjou⁵⁶⁹.

C'est en 1577, suite à la paix de Bergerac qui met fin à la sixième guerre de Religion, que le roi peut pleinement se consacrer à ses mignons et ceux-ci agissent en tant que groupe uni⁵⁷⁰.

Comme dit au second chapitre, Henri est solitaire, sauf en ce qui concerne un entourage proche « étant fort particulier en ses affections, et mal aisé d'approcher de luy, sinon a quelques jeunes gens qui lui estoient agréables »⁵⁷¹ déclare François Racine de Villegomblain. S'entourer de peu de personnes est apparemment une habitude ramenée de Pologne mais c'est aussi une idée politique de garder le secret sur ses pensées ; ce groupe l'isole aussi au centre d'une cour miniature⁵⁷².

Dès 1581, le roi réduit drastiquement ses proches, il appelle d'O, d'Arques et la Valette, ses « enfants » et ne s'entoure que d'eux et de quelques personnes de sa maison s'occupant principalement de sa sécurité lorsqu'il part en retraite à Ollainville⁵⁷³ ou à Saint-Germain⁵⁷⁴. Ils sont tellement proches que l'ambassadeur Lucinge rapporte que le duc d'Épernon dort trois nuits dans la chambre du roi.⁵⁷⁵

D'O, Saint Luc, Joyeuse et La Valette sont appelés les quatre évangélistes lors de la cérémonie d'institution de l'ordre de Saint-Esprit en 1579, ils sont habillés comme le roi⁵⁷⁶. Ce groupe cultive la différence pour se démarquer des autres courtisans.⁵⁷⁷

Tous remarquent l'attention que le roi porte à ses tenues et à son attitude. Les ambassadeurs vénitiens expliquent leur surprise de découvrir un prince à la réputation de

⁵⁶⁹ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 238.

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 266.

⁵⁷¹ VILLEGOMBLAIN, R., *Les Mémoires des Troubles*, tome 1, Paris, 1667, p.313 tirés de LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit, p. 210.

⁵⁷² LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. cit., p. 210.

⁵⁷³ COBHAM aux secrétaires dans les *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XIV, Londres, 1901, p.457, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol14/pp447-459> (consulté le 3 février 2026).

⁵⁷⁴ COBHAM aux Secrétaires dans *Calendar of State papers foreign : Elisabeth*, tome XV, Londres, 1901, p.53, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol15/pp38-57> (consulté le 4 février 2026) .

⁵⁷⁵ LUCINGE, R., *Lettres de 1587*, Genève, 1994, p.126.

⁵⁷⁶ GIRARD, G, *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, Paris, 1665 p. 14 tiré de LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 271.

⁵⁷⁷ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 270.

guerrier avec des mœurs aussi « civilisées »⁵⁷⁸. Le souci du détail que le roi met dans son habillement est également exigé chez ses favoris. Girard, le secrétaire du duc d'Épernon écrit qu'il ne veut dans sa chambre que des personnes qui ont « l'escarpin blanc, la mule de velours noir, avec le bas d'attache, et d'autres vêtements, où il falloit garder une extrême justesse. On ne trouvera pas estrange que les Favoris qui estoient les perpetuels objets de la veüe du Roy, devoient garder exactement les regles de cette bien-seance »⁵⁷⁹. De plus, il rapporte qu'un jour le duc d'Épernon est réprimandé lorsqu'il se présente devant le roi en tenue négligée⁵⁸⁰. Les mignons sont souvent moqués à cause de leur apparence, mais en réalité c'est le roi qui met un point d'honneur à ce que ses mignons soient toujours beaux et soignés dans leurs vêtements et leur allure générale, ce que les historiens actuels appellent son « écrin ». La beauté étant un cadeau de Dieu, admirer les mignons signifie admirer la majesté de Dieu et son reflet, la majesté du roi. Les qualités physiques et morales sont associées dans les esprits. L'importance de l'apparence est manifeste dans la cour de Henri III⁵⁸¹ dominée par les fêtes et la danse⁵⁸².

Henri III cherche à ce que la cour soit un modèle autant dans l'apparence physique que dans le comportement des courtisans mais c'est aussi un démarquage face à son peuple⁵⁸³.

Au niveau politique, les mignons sont réunis dans le cabinet du roi et y délibèrent de l'autorité absolue du roi mais il n'y a pas de compte rendu de ce qui s'y dit, Henri III affectionnant les secrets⁵⁸⁴.

3. Grâce et Disgrâce

Le souverain est le pourvoyeur de grâce, c'est lui qui décide de la faveur et de la déchéance des mignons⁵⁸⁵. En 1576, quand des pamphlets protestants accusent le roi de tyrannie, les mignons vont servir de boucs émissaires, ils permettent pour un temps un déplacement de la cible des attaques : les mignons en général sont visés, puis les archimignons, ensuite d'Épernon et enfin Henri III⁵⁸⁶.

⁵⁷⁸ Écrit de Morisini tiré de CHAMPION, P., *op. cit.*, p. 290.

⁵⁷⁹ GIRARD, G., *op. cit.*, p. 13-14 Cité dans LE ROUX, *la faveur du roi*, *op. Cit.*, p. 271.

⁵⁸⁰ GIRARD, G., *op. cit.*, cité dans LE ROUX, *La faveur du roi*, *op. Cit.*, p. 271.

⁵⁸¹ COBHAM à WALSINGHAM, *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XVI, Londres, 1901, p. 392, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol16/pp391-403> (4 février 2026).

⁵⁸² LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. Cit.*, p. 272-276.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 273.

⁵⁸⁴ *Ibid.*, p. 343.

⁵⁸⁵ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. Cit.*, p. 628.

⁵⁸⁶ *Ibid.*, p. 621

Henri III peut être comparé à Pygmalion. En effet, il s'entoure de personnes de « petite » noblesse qu'il élève aux plus hautes fonctions, s'assurant ainsi de leur loyauté. En outre, il décide de leur tenue et de leur maquillage. Il fait de même avec sa femme Louise de Vaudémont-Lorraine, qui n'est pas de noblesse assez haute pour être pressentie comme reine. C'est lui qui a décidé de sa tenue de mariage, il l'a habillée et ornée lui-même⁵⁸⁷, elle est un peu comme sa création.

De leur côté, Joyeuse et Épernon se revendiquent eux-mêmes comme les créatures du roi dans les lettres qu'ils lui écrivent⁵⁸⁸. La Valette signe ses lettres en : « Vostre très-humble, très-hobeissant sujet et plus hobligé creature, J.-Louis de Lavalette »⁵⁸⁹ et Joyeuse lorsqu'il doute de l'affection du roi écrit : « vostre très-humble, très-obéissant, très-fidèle subject et très-obligé créature, Anne de Joyeuse »⁵⁹⁰. Ils se revendiquent créatures du roi puisque le roi comme un dieu peut les faire et les défaire.

Il arrive à plus d'une reprise que Henri III utilise ses mignons pour arriver à ses fins ; lors du mariage de Saint-Luc en 1578, le roi cherche à discréditer son frère en le poussant à bout par l'intermédiaire de ses mignons qui l'attaquent verbalement⁵⁹¹. De même, en octobre 1587, le duc d'Épernon insulte et humilie Villeroy⁵⁹² devant Henri III lui-même, ce qui permet de penser que la Valette aurait agi sur ordre de son roi⁵⁹³.

La faveur que Henri III concède lui est particulièrement utile dans deux domaines : elle lui permet d'éviter l'isolement dans la cour difficilement maitrisable, ensuite elle lui permet de tenir tête aux différentes grandes maisons nobiliaires. Décider qui il élève est un moyen pour lui d'affirmer son pouvoir. Ce sont des parvenus d'après Haton⁵⁹⁴ les traitant de « gens de petites conditions ses plaiseurs » et « venus de petites maisons »⁵⁹⁵. Cependant, le choix de ses mignons n'est pas du tout aléatoire, une partie d'entre eux sont les enfants d'hommes bien intégrés à la cour comme Joyeuse⁵⁹⁶ et d'autres sont puisés directement dans l'entourage de son

⁵⁸⁷ BERTIERE, S., *Op. cit.*, Paris, 2022. p. 271.

⁵⁸⁸ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, *op. cit.*, p. 463- 464.

⁵⁸⁹ EPERNON, J.-L., *Lettre du duc d'Épernon à Henri III lors du siège de Chorges en 1586*, Traces écrites, documents remarquables, <https://www.traces-ecrites.com/document/importante-lettre-du-duc-depernon-au-roi-henri-iii-dont-il-est-le-mignon-lors-du-siege-de-chorges-en-1586/> (consulté le 15 février 2026).

⁵⁹⁰ Lettre de Joyeuse BNF ms. Fr. 155570, fol 54 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi*, *op. cit.*, p. 464.

⁵⁹¹ MARGUERITE DE VALOIS, *op. cit.*, p. 134.

⁵⁹² Secrétaire d'Etat et mignon de Henri III entré en disgrâce.

⁵⁹³ DE L'ESTOILE, P., *op.cit.* tome III, p. 66.

⁵⁹⁴ Claude Haton est un prêtre catholique soutenant le parti des Guise, ses mémoires sont détaillées sur la cour de Henri III et ce qu'il pensait de son roi.

⁵⁹⁵ LE ROUX, N., *La faveur du roi*, *op. cit.*, p. 211.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 212-213.

frère le duc d'Alençon : Livarot puis Mauléon, Souvré et la Valette ; Saint-Sulpice et Maugiron rentrant dans les deux catégories⁵⁹⁷.

Marguerite de Valois affirme dans ses mémoires que son frère Henri vole les hommes de son jeune frère pour affirmer son autorité sur celle de son frère⁵⁹⁸.

Suite au mariage de Joyeuse, la rivalité entre ce dernier et Épernon croît et une altercation éclate en 1587 ; Henri III essaye de réconcilier ses enfants comme il les appelle. Il leur dit qu'il les considère comme ses frères et que l'amour qu'ils ont pour lui doit les pousser à s'aimer pour le contenter.⁵⁹⁹

Mais cette rivalité bien que réelle sert aussi Henri III. En effet, Joyeuse est proche de la Ligue par son entrée dans la famille de Lorraine tandis qu'Épernon bien que catholique soit plus modéré et se rapproche de Henri de Navarre, il épouse d'ailleurs en 1587 la nièce du maréchal de Montmorency-Damville allié aux hommes du futur Henri IV⁶⁰⁰.

Cette stratégie met en lumière la sagacité de Henri III, car il peut en fonction des circonstances ou se rapprocher des Guise grâce à Joyeuse ou se rapprocher des modérés et de Henri de Navarre grâce à Épernon.

Les mignons de Henri III sont souvent des hommes de petite noblesse provinciale, les nobles de la cour issus de vieille et haute noblesse détestent ces parvenus qui accèdent à de hautes charges juste par les faveurs du roi. Cependant, cette image véhiculée par les envieux est en partie fausse, Anne de Joyeuse et François d'O viennent de la vieille noblesse mais le roi les élève encore davantage⁶⁰¹. Toutes les familles des mignons bénéficient de la faveur de ces derniers. Les frères d'Anne de Joyeuse et du duc d'Épernon sont appelés à la cour et sont nommés ducs⁶⁰². Lors d'une cérémonie en janvier 1579, Henri s'habille de la même manière que le baron d'Arques et La Valette⁶⁰³. C'est un message pour la cour, tout le monde peut être témoin de ces amitiés ; le roi élève ces deux hommes aux plus hauts honneurs, faisant en sorte de ne pas en privilégier un plutôt que l'autre. Henri III ne tolère pas de jalousie et quand François d'O en éprouve pour les deux autres, il entre en disgrâce en 1581⁶⁰⁴. Lorsque Joyeuse est élevé au rang de pair de France, La Valette devient le duc d'Épernon le mois suivant, il leur est accordé le privilège d'avoir préséance sur tous, hormis les princes de sang⁶⁰⁵.

⁵⁹⁷ LE ROUX, N., *La faveur du roi*, op. cit., p. 229.

⁵⁹⁸ MARGUERITE DE VALOIS, op. cit., p. 116-117.

⁵⁹⁹ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris*, op. cit. p. 38.

⁶⁰⁰ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris...*, op. cit. p. 38.

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 32.

⁶⁰² JOUANNA, A., *Le devoir de révolte...* op. cit., p. 186.

⁶⁰³ GIRARD, G., op. cit., cité dans LE ROUX, *La faveur du roi...* op. cit., p. 271.

⁶⁰⁴ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 433.

⁶⁰⁵ SOLNON, J-F., *Histoire des favoris*, op. cit., p. 33-34.

La disgrâce agit de la même manière que la grâce, le roi désire mettre évidence le contrôle total qu'il peut avoir sur sa noblesse et sur la faveur⁶⁰⁶.

Même en affection, Henri III passe pour inconstant, la lassitude qu'il peut éprouver envers ses favoris explique la disgrâce dont la plupart ont souffert à un moment ou à un autre avant d'être rappelés à la cour⁶⁰⁷.

La disgrâce de François d'O semble différente. En 1581, Joyeuse et La Valette sont élevés par le roi, notamment lors du mariage de Joyeuse où d'O se serait montré jaloux, ce que le roi abhorre absolument, ce serait la raison du renvoi de François d'O⁶⁰⁸. Les mignons sont justes les victimes de leur concurrence auprès du roi⁶⁰⁹.

Plusieurs causes sont avancées pour la disgrâce de Saint-Luc en janvier 1580, d'après l'Estoile et Girard, il s'agit d'une indécatesse de Saint-Luc qui aurait révélé à sa femme les infidélités du roi, et sa femme en aurait parlé à la reine Louise⁶¹⁰. Mais une histoire de brouille entre Saint-Luc et d'O pourrait aussi en être la cause⁶¹¹. Girard suppose également que le roi n'aimait pas la femme de Saint-Luc : « mais le Roy, qui avait commencé de prendre du degout de Saint- Luc, depuis son mariage contracté avec une fille très-partiale de la maison de Guyse »⁶¹². L'idée qui revient le plus souvent, à travers des témoignages d'Aubigné⁶¹³, dévoile que le roi sent que son autorité faiblit sur cet homme à qui il a tout donné. Croyant qu'une charge qu'il convoitait lui échappait il lui aurait dit « Est-ce la peine d'élever les hommes pour ensuite les précipiter à bas ? »⁶¹⁴. Alors que d'O, disgracié par le roi conserve des relations avec ce dernier⁶¹⁵, Joyeuse rapporte « le roy ne veut poinct ouir parler de luy que en haine »⁶¹⁶, son château de Brouage lui est confisqué.

⁶⁰⁶ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 417.

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 429.

⁶⁰⁸ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 433-434.

⁶⁰⁹ *Ibid.*, p. 436.

⁶¹⁰ L'ESTOILE, P., op cit., Tome 1, p. 352-353 GIRARD, G., op cit, p. 17 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 438.

⁶¹¹ L'ESTOILE, P., op cit., Tome 1, p. 352-353.

⁶¹² GIRARD, G., op cit, p. 17 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 438.

⁶¹³ D'AUBIGNÉ, A., *Histoire universelle*, tome VI, 1886, Paris, p. 70-71.

⁶¹⁴ DE VAISSIÈRE, P., *Messieurs de Joyeuse*, p. 49 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 439.

⁶¹⁵ LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 434-435.

⁶¹⁶ Lettre d'Anne de Joyeuse à la comtesse de Bouchage cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi...*, op. Cit., p. 440.

Le duc d'Épernon, lui, subit une disgrâce un peu différente ; le roi l'écarte d'abord car Épernon semble n'en faire qu'à sa tête et le roi doit insister pour se faire obéir de lui⁶¹⁷.

Ensuite, Henri III lui demande de ne pas revenir⁶¹⁸ car il cristallise toutes les critiques et le roi se sent obligé par le peuple de se séparer de lui. Mais après la journée des barricades, le roi se sent isolé⁶¹⁹ et finit par le rappeler auprès de lui.

Au fil du temps, le nombre des mignons autour du roi se réduit par les décès ou les disgrâces ; il y en a une dizaine en permanence au début de son règne et il n'en reste qu'un à la fin de sa vie, le duc d'Épernon, laissant le roi comme seule cible des attaques.

C. Nouveauté

Henri III adopte un comportement nouveau et introduit toutes sortes de règles nouvelles en France. Cette nouveauté est considérée comme dangereuse, elle crée un sentiment d'inquiétude auprès d'un peuple qui est déjà bousculé dans le contexte des guerres de Religion et de crise de succession ; il faut à ce dernier un bouc émissaire pointé comme cause du mal, responsable du bouleversement de l'ordre naturel : « Son règne innovait à une époque où la tradition tenait lieu de vertu » dit l'historien Jean-Marie Constant⁶²⁰.

1. Comportement

Le baroque, qui apparaît dans le dernier quart du XVI^e siècle, passe pour décadent face à la rigueur du classicisme de la génération précédente⁶²¹.

La plupart des reproches adressés à Henri III sont en relation avec des critères de l'esprit baroque : l'inconstance, le manque de pondération, l'artifice, l'ostentation et l'amour du divertissement. Mais ce qui fait de Henri III un héros baroque est aussi son goût pour l'exagération et pour l'excès, pour le luxe et pour les couleurs⁶²². L'esprit baroque est lié à la construction de bâtiments destinés aux fêtes, l'édification des Tuileries a été entreprise par

⁶¹⁷ HENRI III ROI DE FRANCE, *lettres de Henri III roi de France*, Tome VIII, Paris, 2018, p. 320 et p. 328.

⁶¹⁸ *Ibid.*, p. 107.

⁶¹⁹ *Ibid.*, p. 292.

⁶²⁰ CONSTANT, J.-M., *La Ligue*, Paris, 1996, p. 137.

⁶²¹ BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, tome III, Rennes, 1981, p. 1116.

⁶²² *Ibid.*, p.1117.

Catherine de Médicis mais elle a été financée par le roi « pour qu'une tant louable et nécessaire entreprise soit mise à fin »⁶²³.

Le mariage du duc de Joyeuse est une fête baroque par l'ostentation et le luxe associés mais aussi par l'utilisation des couleurs : chaque couleur indique un rôle et mue les invités en acteurs autant qu'en spectateurs⁶²⁴. Le même procédé est utilisé lorsque Henri III crée l'ordre du Saint-Esprit⁶²⁵.

Tout ce luxe et toute cette richesse déployés par le roi créent une véritable « fête pour les yeux »⁶²⁶, ce qui aide la monarchie à affirmer son autorité via un support visuel. Les vêtements luxueux et colorés et l'installation d'un cérémonial pour des activités de tous les jours font partie du procédé baroque, similaire à celui du théâtre⁶²⁷. L'organisation règlementée de la vie quotidienne est quelque chose de nouveau et est propre à la cour de Henri III qui est un roi qui aime prévoir.⁶²⁸

Henri III n'est pas porté par des valeurs guerrières à partir du moment où il est roi, il désire une unité pour la nation en étant conscient qu'un compromis est nécessaire d'un point de vue religieux, il se montre novateur comme cette nouvelle religion qu'est le protestantisme, il ne peut pas être considéré comme un bon catholique aux yeux du peuple catholique qui se sent frustré par une tolérance qui lui semble irrespectueuse.

La tolérance du roi vis-à-vis de la nouvelle religion s'accompagne d'un libéralisme intellectuel, du moins avant 1585, car il est obligé de composer avec la Ligue au moment de son soulèvement, afin de ne pas être soupçonné d'hérésie⁶²⁹. Cette tolérance engendre un respect de la plupart des intellectuels protestants⁶³⁰. Son admiration ou son amitié pour certaines personnes n'est pas limitée par leurs opinions. Il a invité Giordano Bruno à la cour pour son livre sur la mémoire *De umbris idearum* alors que ce dernier est un philosophe panthéiste qui meurt sur le bûcher en 1600 ; Maugiron, un de ses mignons a été honoré par le roi à sa mort alors qu'il disait renier Dieu⁶³¹. Cette tolérance lui est reprochée à la fin de son règne, les

⁶²³ HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome IV, Paris, 1984, p. 130.

⁶²⁴ BOUCHER, J., *Sociétés et mentalités... op cit.*, p. 1141.

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 1143.

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 1143.

⁶²⁷ *Ibid.*, p. 1157.

⁶²⁸ BOUCHER, J., *société et mentalités... op cit.*, p. 1158.

⁶²⁹ BOUCHER, J., *société et mentalités autour de Henri III*, Lille, 1969, p. 707.

⁶³⁰ *Ibid.*, p. 711-712.

⁶³¹ L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoire*, tome I, 1574-1580, Paris, 1875, p. 250.

accusations de sorcellerie et d'hérésie sont lancées contre ce roi qui a accueilli des « magiciens » à la cour⁶³².

Sa faveur est donnée à des hommes jeunes et beaux, mais ses opposants jugent qu'elle ne peut pas les rendre vertueux, les choix du roi entraînent donc un désordre social⁶³³. La jeunesse est opposée à la sagesse, elle subit les mêmes préjugés que ceux attribués aux femmes, comme l'inconstance, la fragilité morale, le manque de mesure, la frivolité⁶³⁴. La beauté des mignons est récompensée, le roi semble agir pour lui et non plus pour la patrie, seul le paraître est important.

Le paraître se retrouve dans l'outrance des bijoux, des vêtements, même dans la religion qui devient spectacle, ce qui heurte le peuple ; en détruisant le rituel monarchique⁶³⁵, un roi qui valorise le paraître ne peut être autoritaire⁶³⁶.

L'augmentation de la sphère privée avec la restriction d'accès à la personne royale est mal vécue, le peuple ressent une rupture avec les valeurs du passé comme nous l'avons vu au premier chapitre dans le sonnet des Majestés⁶³⁷ où le pamphlétaire compare Henri III à ses prédécesseurs idéalisés à la gouvernance paternelle, il met en évidence la rupture que provoque Henri III avec les valeurs du passé.

L'affinement des mœurs, avec le goût pour le raffinement et la propreté est traduit comme un efféminement. En réalité, la sensibilité du roi pour ces choses le rend plus proche des femmes, peut-être même plus respectueux ; il semble accorder une place plus importante aux femmes que ses prédécesseurs, sa mère cultivée et intelligente a sans doute contribué à ce respect pour la gent féminine. Les femmes sont d'ailleurs les bienvenues à l'Académie du Palais où elles peuvent participer à toutes sortes de débats philosophiques et littéraires⁶³⁸. Cette orientation vers un certain « féminisme » a pu déclencher l'hostilité de personnes attachées aux traditions et opposées à l'évolution. En outre, Louise de Lorraine-Vaudémont, son épouse, paraît traitée avec bienveillance et avec une certaine complicité ; les maîtresses n'ont jamais joué une grande place dans la vie du roi, qui se montre discret sur ses incartades, contrairement

⁶³² POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, 2022, p. 148.

⁶³³ LE ROUX, N., *La faveur du roi, Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547- vers 1589)*, Seyssel, 2000, p. 230.

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 93.

⁶³⁵ CONSTANT, J.-M., *op cit.*, p. 95.

⁶³⁶ POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire... op cit.*, p. 194-195.

⁶³⁷ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 145-146.

⁶³⁸ POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire... op cit.*, p. 112.

à ses ancêtres directs, François I^{er} et Henri II ou à Antoine de Bourbon, père de Henri IV et à Henri IV lui-même qui sont considérés comme des maris infidèles.

Les mœurs raffinées du roi, la présence accaparante de ses mignons jeunes et beaux ont donné libre cours à l'imagination de ses détracteurs, obsédés par sa prétendue homosexualité, accusation nouvelle pour un roi de France, bien qu'il y ait un bref sous-entendu sous Philippe III au XIII^e siècle, les accusations d'homosexualité n'ont jamais pris une telle ampleur avant le règne de Henri III⁶³⁹.

L'appauvrissement du royaume serait dû à une perte des frontières morales chrétiennes et la suspicion des relations homosexuelles serait l'exutoire d'une angoisse eschatologique⁶⁴⁰. La sodomie est associée à une inversion des valeurs, métaphore du désordre social⁶⁴¹.

De plus, Henri III qui n'est pas un roi guerrier est perçu comme passif ; son refus d'action le rend indigne, non viril, l'accusation de sodomie n'est pas compatible avec l'image de père du peuple attendue d'un roi.

À la fin du Moyen Âge, la « sodomie » est le nom utilisé pour caractériser divers péchés qui ne sont pas nécessairement en relation avec la sexualité : l'usure, la lèse-majesté, l'hérésie, le blasphème, les déviances religieuses comme l'adoration des idoles ou le pacte avec le diable. Elle est une accusation souvent utilisée envers l'autre, l'étranger, celui qui n'a pas la même religion (les Maures sont appelés « sodomites » par les Espagnols de la *Reconquista*⁶⁴²). Elle caractérise également des actes sexuels jugés contre-nature, c'est-à-dire sans pénétration vaginale⁶⁴³. La sodomie n'est donc pas l'équivalent de l'homosexualité actuelle mais un acte qui n'est pas accompli à des fins procréatrices, or dans les périodes de crise démographique comme les guerres, les famines, les épidémies, les actes sexuels qui n'ont pas un but procréateur sont condamnables⁶⁴⁴.

À la fin du XV^e siècle, à Florence où sévit le prédicateur Savonarole⁶⁴⁵, le nombre d'hommes inquiétés pour relations homosexuelles est tellement important que le mot « sodomite » désigne un Florentin⁶⁴⁶. Plus tard, les Réformés vont identifier le clergé comme

⁶³⁹ SAINT-DENIS, A., « Gérard Sivéry. Philippe III le hardi », compte rendu dans *Revue belge de Philologie et d'histoire*, n° 83/2, 2005, p. 559-560. https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2005_num_83_2_7256_t1_0559_0000_1 (consulté le 25 avril 2026.)

⁶⁴⁰ POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire... op cit.*, p. 155.

⁶⁴¹ LE ROUX, *La faveur du roi...*, *op cit.*, p. 654.

⁶⁴² STEINBERG, S., dir., *Une histoire des sexualités*, Paris, 2018, p. 140.

⁶⁴³ *Ibid.*, p. 134.

⁶⁴⁴ *Ibid.*, p. 141.

⁶⁴⁵ Frère dominicain qui a dirigé un régime théocratique à Florence de 1494-1498.

⁶⁴⁶ STEINBERG, S., dir., *op. cit.*, p. 141.

une secte de sodomites et l'Italie étant le siège du clergé, cette dernière est considérée comme un foyer actif de sodomites⁶⁴⁷. Cette explication nous permet de comprendre pourquoi l'origine italienne de Henri III paraît liée à l'homosexualité aux yeux des pamphlétaires, d'autant plus que le règne de ce roi est associé à une féminisation des mœurs et à l'entourage des mignons.

[...]

Les faits que leurs ayeult aprirent à Sodome
Et qu'au sceu d'un chacun exercent dedans Romme
Vous devroient inciter à œuvre si sacré⁶⁴⁸.

Une anagramme de Henri de Valois est inventée : *O Crudelis Hyena*⁶⁴⁹ ; la hyène est définie comme sournoise et lubrique, elle peut adopter les deux sexes selon Pline l'Ancien⁶⁵⁰.

Il est étonnant de constater qu'il existe un grand nombre de pamphlets accusant Henri III d'homosexualité alors qu'il n'en existe pas sur son frère François d'Alençon, chef des malcontents, car les deux frères sont soupçonnés d'entretenir des relations sexuelles avec leurs mignons respectifs, on peut imaginer que la plupart des pamphlets malveillants à l'encontre de Henri III proviennent justement du camp d'Alençon.

Pierre de L'Estoile décrit à plusieurs reprises le déguisement du roi en Amazone⁶⁵¹ ; ce déguisement peut prêter à confusion dans certains esprits ; l'Amazone est une figure mythologique qui resurgit à la Renaissance, elle est très présente dans la littérature italienne chevaleresque du XVI^e siècle, où elle est à la fois conquérante et masculine au combat et conquise et féminine en amour⁶⁵². Un tel déguisement évoque la vertu guerrière mais Jacqueline Boucher imagine qu'il s'agit d'une tentative pour réconcilier dans les esprits la vertu masculine et la vertu féminine en reconnaissant des aptitudes guerrières à la femme qui voit son prestige rehaussé⁶⁵³.

⁶⁴⁷ STEINBERG, S., dir., *op. cit.*, p. 171.

⁶⁴⁸ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 74.

⁶⁴⁹ LE RICHE, A., *Les meurs humeurs et comportements de Henry de Valois representez au vray depuis sa naissance*, Paris, 1589, cité dans POIRIER, G., *L'homosexualité dans l'imaginaire...*, *op. cit.*, p. 149.

⁶⁵⁰ PLIN L'ANCIEN, *L'histoire du monde de C. Plin Second*, cité dans POIRIER, G., *L'homosexualité dans l'imaginaire...*, *op. cit.*, p. 150.

⁶⁵¹ L'ESTOILE, P., *op. cit.*, tome I, p. 157.

⁶⁵² STEINBERG, S., dir., *op. cit.*, p. 198.

⁶⁵³ BOUCHER, J., *société et mentalités...*, *op cit.*, p. 1112.

2. Politique

Pour accroître son autorité, Henri III crée une aristocratie nouvelle ; la vertu, chère à la noblesse d'épée n'est plus récompensée, sa politique se base plutôt sur la compétence et restreint les anciens privilèges⁶⁵⁴.

En religion, Henri III va créer de nouveaux ordres ; il crée la congrégation des Pénitents blancs de l'Annonciation de Notre-Dame en 1583, les Hiéronymites en 1583 et les Feuillants du Faubourg Saint-Honoré en 1587, ce qui traduit une certaine exigence spirituelle, influencée par Augier, son directeur de conscience, un jésuite⁶⁵⁵. Une autre innovation est le caractère primordial qu'il donne aux manifestations religieuses. Il entraîne une partie de sa cour dans la procession des Pénitents blancs⁶⁵⁶. Ces nouvelles formes de dévotion sont peut-être pratiquées pour persuader les ultra-catholiques de la sincérité de la foi du roi, d'autant plus que le roi espère renforcer son pouvoir en sacralisant la personne royale, mais les processions ainsi que les mascarades où le roi expose son corps sont plutôt sujettes aux attaques du peuple qui les découvre.

L'État devient centralisé, administratif, le roi veut des relations directes avec ses sujets.

Le gouvernement devient « personnel », parfois brutal, Henri III peut se montrer impatient pour imposer sa volonté, il passe moins par la négociation avec les ambassadeurs et les officiers du parlement⁶⁵⁷. Henri III fait preuve d'un certain autoritarisme, ce qui est peu compatible avec un manque de virilité. Un jour au Parlement de Paris, il ignore le président et vient en personne faire enregistrer de force des textes de loi⁶⁵⁸.

Il réorganise les institutions, notamment au niveau de la fiscalité.

Son œuvre législative est importante ; en 1579 Henri III a promulgué les grandes ordonnances de Blois, ce texte de 363 articles n'a été enregistré qu'en 1580 mais a été adopté lors des états généraux de Blois l'année précédente. Cette ordonnance a cherché à améliorer l'administration, la justice, la police, l'état civil et le droit des familles.

⁶⁵⁴ JOUANNA, A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, 1989, p. 63.

⁶⁵⁵ BOUCHER, J., *société et mentalité...*, op. cit., p. 1162.

⁶⁵⁶ *Ibid.*, p. 1163.

⁶⁵⁷ DUPRAT, A., *Les rois de papier : la caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, 2002, p. 173-174.

⁶⁵⁸ *Ibid.*, p. 174.

Par ces ordonnances Henri III cherche à affirmer son autorité et à exercer un certain contrôle sur les personnes de son pays. Les articles intéressants dans le droit des familles et l'état civil sont ceux dans lesquels Henri III souhaite lutter contre les mariages clandestins⁶⁵⁹.

Il a souhaité la compilation des ordonnances royales pour les rendre accessibles aux hommes de loi, celles-ci sont connues sous le nom de « Code Henri III ».

Enfin une des innovations les plus connues de Henri III est la création de l'ordre de Saint-Esprit durant Noël 1578. Cette manière d'élever les plus méritants de ses sujets est une fois encore une façon de les contrôler. Le contrôle absolu du souverain sur son peuple n'est pas une nouveauté mais Henri détesté par une partie de ses sujets et n'ayant pas la situation politique du royaume sous contrôle met en place une nouvelle manière d'exercer la souveraineté sur son peuple.

⁶⁵⁹BEAUCHET, L., «Etude historique sur les formes de la célébration du mariage dans l'ancien droit français» dans *nouvelle revue historique*, vol. 6, 1882, p.631-683,<https://www.jstor.org/stable/pdf/43891294.pdf> (consulté le 10 mars 2026).

Conclusion

Le règne de Henri III a été au cœur des critiques, depuis son commencement jusqu'à une époque très récente. Le contexte des guerres de religion n'a pas contribué à dorer le blason de ce roi ; en effet, ces conflits ont été accompagnés de pertes humaines de famines, d'impôts liés à la levée d'armées dans un climat de suspicion, de délation, d'incompréhension, à une époque qui marque la fin de la Renaissance.

Henri III a voulu fortifier la monarchie en centralisant le pouvoir et en insistant sur le caractère sacré de sa fonction. Pour arriver à ses fins, il a instauré une série de mesures neuves qui n'ont pas été comprises et acceptées par un grand nombre de citoyens.

Le projet de majesté royale qu'il a imaginé a pour but de rehausser le prestige de la monarchie en mettant en spectacle sa cour et lui-même dans des décors somptueux et festifs afin de frapper les esprits. Il s'entoure de mystère et de secret, il n'est plus accessible à tous, ce qui provoque beaucoup de frustration, surtout chez ceux qui se sentent dépossédés par la montée en grâce des mignons, non issus de la grande noblesse et considérés comme efféminés.

Les citoyens ont été manipulés et excités par une production pamphlétaire massive issue de divers partis : les protestants luttant pour une réforme de la religion, les monarchomaques considérant le pouvoir absolu comme une tyrannie, les malcontents dirigés par le jeune frère du roi, le duc d'Alençon, se considérant lésés par leur exclusion du pouvoir et enfin les ultra-catholiques dirigés par les Guise, faisant peser des soupçons d'hérésie et d'hypocrisie sur le roi. Ces ragots ont été colportés par la cour, le peuple, les curés.

Les accusations lancées contre Henri III sont contradictoires, tout comme certains aspects de sa personnalité sont contradictoires : le roi tente d'établir une Étiquette, il est trouvé distant alors que son manque de dignité lui est reproché lors des mascarades ou des processions ; le roi est méprisé quand il s'habille en habit monastique mais il est critiqué pour son goût du luxe et son raffinement; le roi est frivole parce qu'il se déguise et danse, mais son goût de la lecture, son entreprise de codification du droit français sont dénigrés ; il est pieux mais sa piété n'est qu'hypocrisie aux yeux de ses détracteurs. Il peut être à la fois doux et violent, modéré et démesuré, guerrier dans sa jeunesse et pacificateur une fois roi.

Henri III a tenté d'instaurer la paix dans son royaume, l'unité de la France importe davantage pour lui que l'unité de foi. Il a utilisé des moyens pacifiques, ce qui n'a pas plu à la vieille aristocratie d'épée qui aurait pu se distinguer par la guerre, son gouvernement a utilisé la conciliation et a fait preuve de tolérance.

Afin de discréditer le roi et son pouvoir, ses opposants ont mis l'accent sur son manque de masculinité en interprétant ses comportements dans ce sens et en tirant les conclusions qui leur convenaient pour affaiblir le souverain.

Sa bienveillance, sa douceur, sa sensibilité à fleur de peau, son raffinement, son manque de goût pour les exercices brutaux et son amour de la culture et de la danse l'ont fait classer dans une catégorie d'hommes mous, efféminés, il a même été qualifié d'homosexuel. La grande proximité de ses mignons n'a pas aidé à mettre en doute ces allégations. Henri III se montre respectueux envers les femmes en général et sa femme en particulier. Son grand malheur est de ne pas avoir donné d'héritier à la France, ce qui a créé une crise de succession caractérisée par une lutte pour le pouvoir.

Le comportement et les innovations du dernier roi Valois font cependant partie d'un projet politique, tout paraît réfléchi pour tenter d'inspirer le respect du roi et de sa fonction et en créant une aristocratie nouvelle avec des valeurs chrétiennes solides. Les mignons eux-mêmes sont des instruments de pouvoir, c'est le roi qui les fait et les défait, ils dépendent de son choix et sont le symbole de sa puissance.

La nouvelle façon de régner de Henri III se présente dans un climat baroque, venu d'Italie, or la nouveauté effraye et l'ambiance à cette époque est empreinte de xénophobie.

Au XVI^e siècle, les rôles de genre sont strictement définis, un roi est présenté selon des idéaux de virilité et de puissance. Si des traits de caractère associés à la féminité comme la douceur, la sensibilité, le manque de contrôle des émotions se retrouvent chez un monarque, ils paraissent incompatibles avec l'autorité traditionnelle aux yeux de ses contemporains, ils nuisent à son image publique, à sa capacité à gouverner efficacement même si certains traits féminins sont intéressants dans la gestion des conflits. Ces perceptions ont évolué avec le temps, et actuellement, dans les sociétés modernes, il est admis que les attributs traditionnellement associés à un sexe ne sont ni figés, ni opposés. Les individus de sexe différent peuvent partager des caractéristiques semblables sans stéréotype de comportement. Nous assistons à un changement d'attitude par rapport à la sexualité, la jeunesse actuelle rejette les classifications traditionnelles, elle revendique la fluidité, les nuances de l'identité sexuelle.

Dans le contexte actuel, Henri III peut être perçu sous un angle nouveau, plus nuancé, c'est la raison pour laquelle certains historiens tentent de le réhabiliter, tout comme il est envisageable de valoriser d'autres figures historiques ignorées ou marginalisées.

Pour répondre à la question « Henri III une définition trop neuve de la masculinité ? » : oui, Henri III a été victime de son époque, ses manœuvres politiques ont été incomprises par certains et tournées en dérision par d'autres qui les ont comprises mais ne les ont pas acceptées.

Que s'est-il passé avec Henri III ? Sa tentative de restaurer l'autorité monarchique n'a pas complètement échoué ; grâce à ses décisions, son successeur choisi par lui, Henri IV, a pu évoluer dans une France pacifiée et a poursuivi son œuvre avec un tempérament très différent. On peut imaginer que les partisans des Bourbon n'ont pas cherché à réhabiliter Henri III pour mettre en lumière son viril successeur et ses héritiers.

Le climat social, politique et religieux n'a pas été propice au dernier roi Valois, tout comme il n'a pas été propice à Louis XVI, qualifié à la fois de roi mou et de tyran, diffamé par les pamphlets comme Henri III, dépossédé de son titre et devenant « Louis Capet, » comme « Henri de Valois ».

Le flamboyant Louis XIV, un siècle plus tard, a démontré qu'il était un vrai homme en prenant soin de sa personne et de sa cour. Les tenues et les coiffures à cette époque n'étaient cependant pas plus masculines qu'à celle de Henri III : perruques, maquillage marqué, couleurs et froufrous, le goût pour la danse et pour la fête n'ont pas altéré l'image virile de Louis XIV. Le roi de France était à ce moment au sommet de la puissance et de l'absolutisme, réalisant ce que Henri III s'était évertué à établir.

Il serait intéressant de comparer les images de ces deux souverains, Henri III et Louis XIV, en fonction du climat social, politique et religieux qui était le leur.

Bibliographie

A. Sources

- AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, livre XII, tome VIII, Genève, 1994.
- AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Histoire universelle*, livre IX, tome V, Genève, 1991.
- AGRIPPA D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, Paris, 2003.
- Archives de la BNF ms. Fr. 4580 folio 26, *Règlements des maisons royales et des Conseils de Charles IX à Louis XIII*.
- BOUCHER, J., *Histoire tragique et mémorable, de Pierre de Gaverston, gentil-homme gascon jadis le mignon d'Édouard 2 roy d'Angleterre*, s.l., 1588, BnF Gallica, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-La 25-24.
- BOUCHER, J., *La vie et les faits notables de Henry de Valois tout au long sans rien recquérir. Où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrilèges, exactions, cruautés et honte de cet hypocrite et Apostat, ennemy de la religion catholique*, s.l., 1589.
- BRANTÔME, *La vie des dames illustres de France de son temps*, tome IX, Paris, 1848.
- BRANTÔME, *œuvres complètes*, 11 volumes, Paris 1864-82.
- *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome X, Londres, 1901, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol10/pp552-560>.
- *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XII, Londres, 1901, British History Online <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol12/pp533-541>.
- *Calendar of state Papers foreign : Elisabeth*, tome XIV, Londres, 1901, British History, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol14/pp538-541>.
- *Calendar of State Papers foreign : Elisabeth*, tome XV, Londres, 1901, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol15/pp325-341>.
- *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tome XVI, Londres, 1901, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol16/pp76-90>.
- *Calendar of state papers foreign : Elisabeth*, tome XX, Londres, 1901, British History Online, <https://www.british-history.ac.uk/cal-state-papers/foreign/vol20/pp310-322>.

- CATHERINE DE MÉDICIS, *lettres*, Tome VIII, Paris, 1943.
- CATHERINE DE MÉDICIS, *Lettres*, Tome IX, Paris, 1953.
- CASTIGLIONE, B., *Le livre du courtisan*, Paris, 1897.
- CHARLES D'ANGOULÊME, *Mémoires de Charles de Valois, duc d'Angoulême*, s. l., 1790.
- EPERNON, J-L., *Lettre du duc d'Espernon à Henri III lors du siège de Chorges en 1586*, Traces écrite, documents remarquables, <https://www.traces-ecrites.com/document/importante-lettre-du-duc-depernon-au-roi-henri-iii-dont-il-est-le-mignon-lors-du-siege-de-chorges-en-1586/>.
- HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome II, Paris, 1965.
- HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome IV, Paris, 1984.
- HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome V, Paris, 2000.
- HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome VI, Paris, 2006.
- HENRI III ROI DE FRANCE, *Lettres de Henri III roi de France*, tome VIII, Paris, 2018.
- LUCINGE, R., *Lettres sur la cour d'Henri III en 1586*, Genève 1966.
- LUCINGE, R., *lettres de 1587 : l'années de reitres*, Genève, 1994.
- LUCINGE, R., *Lettres de 1588. Un monde renversé*, Genève, 1996.
- MACHIAVEL, *Le Prince*, Paris, 2013.
- MARGUERITE DE VALOIS, *Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois*, Paris, 1842.
- L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoires*, Tome I, 1574 -1580, Paris, 1875.
- L'ESTOILE, P., *Journaux-Mémoires*, Tome II, 1581 -1586, Paris, 1875.
- L'ESTOILE, P., *Journaux-mémoires*, Tome III, 1587-1589, Paris, 1876.
- TOMMASEO M.N., *Relations des ambassadeurs italiens sur les affaires de France au XVIe siècle*, tome II, Paris, 1838

B. Sources citées dans des publications

- *Le testament de Henry de Valoys, recommande à son amy Jean d'Espernon* tiré de POIRIER, G., *Henri III de France en mascarades imaginaires*, Québec, 2010.
- Règlement d'août 1578 dans BNF Ms. Fr. 4581 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- ALBERI cité par CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome II, *La victoire de Paris et l'échec devant La Rochelle (1571-1574)*, Paris, 1942.
- ALAVA cité dans CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome I, *Une âme ardente et vive (1551-1571)*, Paris, 1941.
- AYMOT lettres citée par BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, volume I, Lille, 1981.
- AMYOT mémoire cité dans JOUANNA, A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, 1989.
- BERTON-CRILLON, L., Lettres à Louis de Gonzague duc Nevers du 29 octobre 1580 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- COMTE DE CHEVERNY, H., *Mémoires* cité par BOUCHER, J., *la cour de Henri III*, Rennes, 1992.
- DE LA NOUE, F., *Discours politique et militaires*, p.286 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- DE THOU, J.-A., *Histoire universelle*, t. VII, p.726 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- DE VAISSIÈRE, P., *Messieurs de Joyeuse*, p.49 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- DESJARDIN, A., *négociation de le France avec la Toscane*, tome IV dans BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, volume I, Lille, 1981.
- Œuvre de DESPORTES citée dans CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome I, *Une âme ardente et vive (1551-1571)*, Paris, 1941.
- GIRARD, G., *Histoire de la vie du duc d'Épernon*, Paris, 1665 p. 14 tiré de LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.

- HATON, C., cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- HOTMAN, F., *La Gaule françoise*, Cologne, 1574 tiré de LEHÉRICY, L., *Les « meschans » conseillers du roi : une critique révélatrice des crispations politiques après la Saint-Barthélemy (années 1570)* dans *Enquêtes, revue de l'école doctorale, histoire moderne et contemporaine*, n°4, Paris, 2019, p.1-19.
- Lettre de JOYEUSE, BNF ms. Fr. 155570, fol 54 cité dans LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- LE RICHE, A., *Les meurs humeurs et comportements de Henry de Valois representez au vray depuis sa naissance*, Paris, 1589, cité dans POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, 1996.
- MARIÉJOL, J.-H., *la réforme, la ligue, l'Edit de Nantes, 1559-1598* cité dans JOUANNA, A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, 1989.
- Rapport de MORISINI tiré de CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome II, *La victoire de Paris et l'échec devant La Rochelle (1571-1574)*, Paris, 1942.
- PLIN LE JEUNE, *L'histoire du monde de C. Plin Second*, cité dans POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, 1996.
- SOUVRE au duc de Nemours, BNF cité par LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- THOMAS, A., sieur d'Embry, *l'Isle des hermaphrodites*, 1605 cité par BOUCHER, J., *La cour de Henri III*, Rennes, 1992.
- VILLEGOMBLAIN, R., *Les Mémoires des Troubles*, tome 1, Paris, 1667, p.313 LE ROUX, N., *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- ZUÑIGA cité dans CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome I, *Une âme ardente et vive (1551-1571)*, Paris, 1941.

C. Sources iconographiques

- Jean Decourt, Henri III, 1583, conservé au musée national de Poznań en Pologne
<https://books.openedition.org/pupo/2370>.

- Etienne Dumontier, portrait de Henri III de France, 1581, conservé au chateau de Versailles, <https://derniersvalois.canalblog.com/archives/2020/11/07/38635455.html>.
- Étienne Dumontier, portrait au crayon d'Henri III, 1586 conservé au département des estampes de la BNF à Paris, <https://www.connaissancedesarts.com/arts-expositions/art-ancien/un-rare-portrait-du-roi-de-france-henri-iii-decouvert-lors-une-vente-aux-encheres-11152395/>.
- Jacopo Tintoret, Portrait de Henri III de France, 1574, conservé au palais des doges de Venise, <https://derniersvalois.canalblog.com>.

D. Ouvrages de référence

- BILOGHI, D., BOUCHER, J., JOUANNA, A. et LE THIEC, G., *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, 1998.
- CONNELL, R., *Masculinities*, Berkley, 2005.
- CORBIN, A., COURTINE, J-J., VIGARELLO, G., *Histoire de la virilité*, tome I, *L'invention de la virilité. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, 2011.
- CORBIN, A., COURTINE, J-J., VIGARELLO, G., *Histoire de la virilité*, Tome II, *Le triomphe de la virilité. Le XIX^e siècle*, Paris, 2012.
- PERRONET, M., *Le XVI^e siècle, 1492-1620*, Paris, 2013.

E. Monographies

- ANGELO, V., *Les Curés de Paris au XVI^e siècle*, Paris, 2005.
- BERCHTOLD, J., et FRAGONNARD, M.-M., *La mémoire des guerres de Religion. La concurrence des genres historiques*, Genève, 2007.
- BERTIERE, S., *Les reines de France au temps des Valois, T.2, Les années sanglante*, s.l., 1996.
- BOUCHER, J., *La cour de Henri III*, Rennes, 1992.
- BOUCHER, J., *Louise de Lorraine et Marguerite de France : deux épouses et reines à la fin du XVI^e siècle*, Saint-Étienne, 1995.

- CHAMPEAUD, G., *Pierre de Bourdeille, dit Brantôme*. Recueil des commémorations nationales, Bordeaux, 2014.
- CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome I, *Une âme ardente et vive (1551-1571)*, Paris, 1941.
- CHAMPION, P., *La jeunesse de Henri III*, tome II, *La victoire de Paris et l'échec devant La Rochelle (1571-1574)*, Paris, 1942.
- CHEVALLIER P., *Henri III*, Paris, 1985
- DUPRAT, A., *Les rois de papier : la caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, 2002.
- GAZALE, O., *Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes*, Paris, 2019
- GELLARD, M., CROUZET, D., *Une reine épistolaire, Lettres et pouvoir au temps de Catherine de Médicis*, Paris, 2015.
- GIUSTINIANI, A., BONANNI, R.P. et HERMAN, M., *Histoire des ordres militaires ou des chevalier*, tome IV, *de 1400 à 1700*, Saint-Laurent-le-Minier, 2013.
- GROUAS, E., *Aux origines de la légende noire des Valois : Histoire universelle de Jacques-Auguste de Thou*, Rennes, 2007.
- HACQUET, I., *L'énigme Henri III: ce que nous révèlent les images*, Nanterre, 2012.
- JABLONKA, I., *Des Hommes justes*, Paris, 2019.
- JOUANNA, A., *Le devoir de révolte : la noblesse française et la gestion de l'état moderne (1559-1661)*, Paris, 1989.
- LEBIGRE, A., *la révolution des curés, Paris 1588-1593*, Paris, 1980.
- LE FUR, D., dir., *Les guerres d'Italie, Un conflit européen*, Paris, 2022.
- LE ROUX, N., *La faveur du roi: mignons et courtisans au temps des Valois*, Seyssel, 2001.
- OLIGER, R., *Marguerite de Valois, une reine d'engagement*, Metz, 2012.
- POIRIER, G., *Henri III de France en mascarades imagaires : moeurs, humeur et comportement d'un roi de la Renaissance*, Quebec, 2010.
- POIRIER, G., *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, 1996.
- PERNOT, *Henri III, le roi roi décrié*, Paris, 2017.

- ROBIN, G., *L'énigme sexuelle d'Henri III*, Paris, 1964.
- SANTAMARIA, J.-B., *Le secret du prince : gouverner par le secret : France-Bourgogne, XIIIe-XVe siècle*, Seyssel, 2018.
- STATE, P., *A brief history of the Netherlands*, New-York, 2008,
- SOLNON, J-F., *La cour de France*, Paris, 1987.
- SOLNON, J-F., *Le goût des rois, l'homme derrière le monarque*, Paris, 2015.
- SOLNON, J-F., *Henri III*, Paris, 2007.
- STEINBERG, S., dir., *Une histoire des sexualités*, Paris, 2018.
- VAILLANCOURT, L., «Des bruits courent» rumeurs et propagande au temps des Valois, Paris, 2017.

F. Ouvrages collectifs

- BELY, L., *Le royaume éclaté : le règne difficile d'Henri III (1574-1589)* dans *La France moderne, 1498-1789*, Paris, 2003.
- COCULA, A.-M., *Brantôme ou la mauvaise réputation du Duc d'Anjou, futur Henri III*, dans SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps*, Paris, 2022.
- FARGE, A., *La communauté. L'État et la famille. Trajectoire et tensions*, dans ARIÈS, P. et DUBY, G. dir., *Histoire de la vie privée de la Renaissance aux Lumières*, Tome III, Paris, 1999.
- FRAGONARD, M.-M., *Stratégie de la diffamation et poétique du monstrueux : d'Aubigné et Henri III*, p. 47-55 SAUZET, R., dir., *Henri III et son temps*, Paris, 2022.
- HUCHARD, C. dans BJAÏ, D. et MENEGALDO, S., *Figures du Tyran antique au Moyen-Âge et à la Renaissance. Caligula, Néron et les autres*, Nancy, 2009.
- LE ROUX, N., *La cour dans l'espace du palais: l'exemple d'Henri III* dans, AUZEPY, M-F. et CORNETTE, J., *Palais et pouvoir à Constantinople à Versailles*, Saint-Denis, 2003.
- SURKIS, J., *Histoire des hommes et des masculinités : passé et avenir* dans REVENIN, R., *hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Paris, 2007.
- ZANIN, E., *Le scandale dans le registre-journal de Pierre de l'Etoile* dans MOREAU, I., PERONA, B. et ZANIN, E., dir., *Fabrique du scandale et rivalités mémorielles en France et en Europe(1550-1697)*, Bordeaux, 2022.

- ZUM KOLK, C., LE ROUX, N., *Historiographie de la cour en France*. FANTONI, M., *The court in Europe*, 2012.

G. Articles de revues

- BEAUCHET, L., *Etude historique sur les formes de la célébration du mariage dans l'ancien droit français* dans *nouvelle revue historique*, vol. 6, 1882, p.631-683, <https://www.jstor.org/stable/pdf/43891294.pdf>.
- CORGNET, C., *Une masculinité en crise à la fin du XVIIe siècle ? La critique de l'efféminé chez La Bruyère* dans ASSOCIATION MNEMOSYSNE, *Genre et Histoire*, n° 2, printemps 2008, <http://genrehistoire.revues.org/249>.
- DUPRAT, A., *Humour et caricatures politiques (XVI-XIX^e siècle), d'humour graphique* dans *cahier de recherche de CORAUM-CRH*, 1997, n°5, pp.83-96, <https://www.eiris.eu/publications-de-leiris/>.
- DUPRAT, A., *La caricature, arme au poing : l'assassinat d'Henri III, grotesque et caricature* dans *société & représentation*, 2000, n°10, pp.103-116, <https://shs.cairn.info/revue-societes-et-representations-2000-3-page-103?lang=fr>.
- FOURNIER, M., *Histoire de la virilité* dans *Sciences Humaines*, n°231, 2011, p 25-30, <https://shs.cairn.info/masculin-feminin--9782361062248-page-99?lang=fr&tab=premieres-lignes>.
- LA CHARITE, C., *Henri III ; la Rhétorique et l'Académie du Palais* dans *Renaissance et Reforme*, n°4, 2008, <https://jps.library.utoronto.ca/index.php/renref/article/view/9146/6111>.
- LAGARDIA, D., *Henri III et la propagande de l'obscène*, dans *Réforme, humanisme, renaissance*, N°68, 2009, p.41-62. https://www.persee.fr/doc/rhren_1771-1347_2009_num_68_1_3201/.
- LE BRETON, D., et al. *Repère : Histoire de la virilité* dans *Esprit*, n°382, 2012, p.171-172, <https://www.jstor.org/stable/24272595>.
- LE GALL, J.-M., *Fêtes accueil : rencontres princières et systèmes de divertissement à l'époque moderne* dans *Revue historique*, n° 704, 2022, p. 851-914.
- LEHÉRICY, L., *Les « meschans » conseillers du roi : une critique révélatrice des crispations politiques après la Saint-Barthélemy (année 1570)* dans *Enquêtes, revue*

de l'école doctorale, *histoire moderne et contemporaine*, n°4, Paris, 2019, pp 1-19, .
<https://ed188.hypotheses.org/files/2020/01/E4-1-LEHERICY.pdf> .

- LE PERSON, X., *Les « pratiques » du secret au temps de Henri III dans rives méditerranéenne*, 2004, n°17, pp. 348-365,
<https://journals.openedition.org/rivesnm/1823>.
- LE PERSON, X., « les larmes du roi » : sur l'enregistrement de l'Édit de Nemours le 18 juillet 1585 dans *histoire, économie et société*, 1998, n°17, p.353-376,
https://www.persee.fr/doc/hes_0752-5702_1998_num_17_3_1991?q=%C3%A9dit+de+Nemours .
- LEVI, G., *Les usages de la biographie dans Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*, n°6, 1989, p.1325-1336 https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1989_num_44_6_283658.
- MARTIN, M., *L'information internationale dans les occasionnelles et les libelles des guerres de religion* dans *Le temps des médias*, 2013, n°20, pp.9-21,
<https://shs.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2013-1-page-9?lang=fr>.
- NASSIET, M., *La noblesse de France au XVI^e siècle d'après l'arrière-ban* dans *revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, n°46, 2009, p. 86-116,
https://www.persee.fr/doc/rhmc_0048-8003_1999_num_46_1_1951
- PIKETTY, G. *La biographie comme genre historique ? Etude de cas dans Vingtième Siècle*, *revue d'histoire*, n°63, 1999, p.18-25, https://www.persee.fr/doc/xxs_0294-1759_1999_num_63_1_3859.
- RIVOAL, H., *Virilité ou masculinité ? L'usage des concepts et leur portée théorique dans les analyses scientifiques des mondes masculins* dans *Travailler*, 2017, n°38, p.141-159, <https://shs.cairn.info/revue-travailler-2017-2-page-141> .

H. Thèses

- MABROUK, D., *L'articulation du comique et du politique dans les pamphlets de la deuxième moitié du XVI^e siècle à partir de la collection réunie par Pierre de l'Estoile dans son « Registre-Journal du règne de Henri III »*, Thèse de Doctorat en Littérature Française, Université de la Sorbonne nouvelle- Paris III, 2009.
- BOUCHER, J., *Société et mentalités autour de Henri III*, Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Lyon II, 1997.
- HADDAD, E., *Les Comtes de Belin: fondation et ruine d'une "maison": 1582-1706*, résumé, thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines, université de Limoges, 2005, theses.fr, <https://theses.fr/2005LIMO2012> .

I. Sites internet

- BERTIN, A., *dictionnaire du Moyen Français 1330-1500*,
[http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?IDF=lavigneXhcg;ISIS=isis_dmf2015L.txt;SANS_MENU;ONGLET=;s=s042d36a0\(&H%20%97%A4%958/es;FERMER;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;XMODE=STELLa;BACK;FERMER;XXX=7](http://atilf.atilf.fr/scripts/dmfX.exe?IDF=lavigneXhcg;ISIS=isis_dmf2015L.txt;SANS_MENU;ONGLET=;s=s042d36a0(&H%20%97%A4%958/es;FERMER;AFFICHAGE=0;MENU=menu_dmf;;XMODE=STELLa;BACK;FERMER;XXX=7)
- ODDO, N., *Masque*, dans MILLER-BLAISE, A.-M., *Lit&res : les Objets de la littérature baroque*, revues en ligne, <https://litteres.hypotheses.org/index-des-objets/masque#content>
- The history of parliament, british, political, social & local history,
<https://www.historyofparliamentonline.org>
- ZWIERLEIN, C., *Tolérance et controverse confessionnelle entre Occident et Orient XVI-XVIII^e siècles*, Paris, 2017, p.1-2 HAL https://hal.science/hal-04577482v1/file/Zwierlein_Cornel_tolerance.pdf

Table des matières

REMERCIEMENT.....	5
INTRODUCTION.....	6
HISTORIOGRAPHIE.....	11
A. Historiographie de Henri III.....	11
B. Historiographie de la Cour.....	13
C. Historiographie de la masculinité et du genre.....	15
PRÉSENTATION RAISONNÉE DES SOURCES.....	19
A. Lettres.....	19
B. Rapports d’ambassadeurs.....	20
C. Mémoires et Journaux.....	22
D. Œuvres littéraires.....	24
E. Œuvres historique et politique.....	25
CHAPITRE I : UN ROI IMPOPULAIRE ET INCOMPRIS.....	27
A. Pamphlets, libelles et pasquils.....	29
1. Définition.....	29
2. Les auteurs.....	30
3. Les lecteurs.....	31
4. Réaction de l’autorité.....	32
5. Thèmes et extraits.....	35
B. Prêches contre un roi détesté.....	48
C. Réactions écrites de Henri III.....	50
D. Agrippa d’Aubigné.....	52
CHAPITRE II : LES MULTIPLES FACETTE DE LA PERSONNALITÉ DE HENRI III...60	
A. Éducation et influence.....	60
1. L’Italie baroque.....	60
2. François Ier et Catherine de Médicis.....	61
3. Formation intellectuelle.....	62
B. Complexité de l’homme.....	63
1. Son caractère et ses valeurs.....	63
2. Goûts et loisirs.....	72

3. Évolution de son apparence.....	75
C. Relations familiales.....	78
1. Louise de Lorraine et les autres femmes.....	78
2. Catherine de Médicis.....	84
3. La fratrie.....	86
4. Un roi sans héritier.....	89
CHAPITRE III : LA MAJESTÉ ROYALE.....	91
A. La cour.....	93
1. La noblesse et la vertu.....	93
2. L'étiquette.....	95
3. Théâtralisation et culte du secret.....	98
B. L'entourage choisi.....	103
1. Les premiers compagnons.....	103
2. La faveur et les mignons.....	104
3. Grâce et disgrâce.....	113
C. Nouveauté	117
1. Comportement.....	119
2. Politique.....	122
CONCLUSION.....	124
BIBLIOGRAPHIE.....	127
A. Sources.....	127
B. Sources citées dans des publications.....	129
C. Sources iconographiques.....	130
D. Ouvrages de référence.....	131
E. Monographies.....	131
F. Ouvrages collectifs.....	133
G. Articles de revue.....	134
H. Thèses.....	135
I. Sites internet.....	136
TABLE DES MATIÈRES.....	137